

QUID
DE
BOIX

32.







Saint Jean de la Croix

" LES SAINTS "

Collection publiée sous la direction de M. HENRI JOLY, de l'Institut.

DERNIERS VOLUMES PARUS :

- Saint Pie V, par l'abbé GEORGES GREUTE.
Les Vénérables Filles de la Charité d'Arras, par L. MISERMONT.
Saint Justin, par le R. P. LAGRANGE.
Saint François Régis, par JOSEPH VIANEY. *Deuxième édition.*
Saint Athanase, par l'abbé G. BARDY.
Saint Cyprien, par PAUL MONCEAUX.
Saint Césaire, par l'abbé M. CHAILLAN.
La Vénérable Emilie de Rodat, par M^{sr} RICARD. *Troisième édition.*
La B^o Marguerite-Marie, par M^{sr} DEMIMUID. *Deuxième édition.*
Saint Charles Borromée, par LÉONCE CELIER. *Troisième édition.*
Le B^e Urbain V, par l'abbé M. CHAILLAN. *Deuxième édition.*
La Vénérable Louise de Marillac, M^{llo} Le Gras, par EMMANUEL DE BROGLIE. *Troisième édition.*
Saint Patrice, par M. l'abbé RIGUET.
La Vénérable Catherine Labouré, par EDMOND CRAPEZ. *6^e édition.*
Saint Léon le Grand, par ADOLPHE REGNIER. *Deuxième édition.*
Saint Léger, par le R. P. CAMERLINCK.
Saint Ferdinand III, par JOSEPH LAURENTIE.
Saint Sidoine Apollinaire, par PAUL ALLARD. *Deuxième édition.*
La B^o Mère Barat, par GEOFFROY DE GRANDMAISON. *Sixième édit.*
La Vénérable A.-M. Javouhey, par V. CAILLARD. *Troisième édition.*
Saint Thomas Becket, par M^{sr} DEMIMUID. *Deuxième édition.*
Saint Benoît-Joseph Labre, par M. MANTENAY. *Troisième édition.*
Saint Séverin, par ANDRÉ BAUDRILLART.
Sainte Mélanie, par GEORGES GOYAU. *Septième édition.*
Saint Pierre Damien, par DOM RÉGINALD BIRON. *Deuxième édition.*
Les Martyrs de Gorcum, par HUBERT MEUFFELS. *Deuxième édition.*
Sainte Hélène, par le R. P. ROUILLON. *Troisième édition.*
Saint Martin, par ADOLPHE REGNIER. *Troisième édition.*
Saint Eloi, par PAUL PARSY. *Deuxième édition.*
Le Bienheureux Père Eudes, par HENRI JOLY. *Troisième édition.*
Madame Louise de France, la Vénérable Thérèse de Saint-Augustin, par GEOFFROY DE GRANDMAISON. *Cinquième édition.*
Sainte Colette, par ANDRÉ PIDOUX. *Deuxième édition.*
Le B^e Fra Angelico de Fiesole, par HENRY COCHIN. *5^e édition.*
Saint Théodore, par l'abbé E. MARIN. *Deuxième édition.*
Saint Pierre, par L.-CL. FILLION. *Troisième édition.*
Saint François de Borgia, par PIERRE SUAU. *Troisième édition.*
Saint Colomban, par l'abbé EUG. MARTIN. *Deuxième édition.*
Saint Odon, par DOM DU BOURG. *Deuxième édition.*
Le B^e Curé d'Ars, par JOSEPH VIANEY. *Vingt-sixième édition.*
La Sainte Vierge, par RENÉ-MARIE DE LA BROISE. *Septième édition.*
Les B^{es} Carmélites de Compiègne, par VICTOR PIERRE. *6^e édition.*
Saint Paulin de Nole, par ANDRÉ BAUDRILLART. *Troisième édition.*
Saint Irénée, par ALBERT DUFOURCQ. *Troisième édition.*
La B^o Jeanne de Lestonnac, par l'abbé R. COUZARD. *2^e édition.*
Saint Léon IX, par l'abbé EUG. MARTIN. *Deuxième édition.*
Saint Wandrille, par DOM BESSE. *Deuxième édition.*
Le B^e Thomas More, par HENRI BREMOND. *Troisième édition.*
Sainte Germaine Cousin, par L. et F. VEUILLON. *Cinquième édition.*
La B^o Marie de l'Incarnation, M^{llo} Acarie, par E. DE BROGLIE. *4^e édit.*

Chaque volume se vend séparément. Broché : 2 fr.

Avec reliure spéciale. . . 3 fr.

“ LES SAINTS ”

S^t Jean de la Croix

(1542 - 1591)

par

MGR DEMIMUID

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE, DOCTEUR ÈS LETTRES

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

J. GABALDA, Éditeur

RUE BONAPARTE, 90

—
1916

NIHIL OBSTAT

Parisiis, die 24^a octobris 1915.

J. VERDIER,
Cens. design.

IMPRIMATUR :

Parisiis, die 24^a octobris 1915.

Alfred BAUDRILLART,
Vic. gen. rect.

AVERTISSEMENT

Ces quelques lignes, que nous croyons de notre devoir de mettre en tête du présent volume, nous souhaitons vivement qu'elles n'aient pas le sort de la plupart des Préfaces, et que tous nos lecteurs, sans exception, prennent la peine de les lire.

Nous regretterions beaucoup, en effet, qu'un seul d'entre eux ignorât que, si notre modeste travail peut offrir, çà et là, quelque caractère de nouveauté, nous le devons à un éminent Religieux, dont nous n'hésitons pas à dire que personne au monde ne connaît mieux que lui saint Jean de la Croix, sa vie, ses écrits et son temps.

Avec un noble et généreux désintéressement, le Révérend Père Grégoire de Saint-Joseph, alors définitif de l'Ordre des Carmes Déchaussés, a bien voulu, il y a près de deux ans, à Rome où nous étions venu pour le consulter, nous communiquer le fruit de ses longues recherches dans les Archives du Vatican, et nous permettre de prendre connaissance

des notes qu'il y avait recueillies, en compulsant les comptes rendus des Procès instruits en Espagne, au commencement du dix-septième siècle, pour la Béatification de notre saint, comptes rendus qui sont une des sources principales de son histoire. Le Père Grégoire a fait plus et, dans des entretiens dont nous ne perdrons jamais le souvenir, il a eu la bonté, commentant, pour ainsi dire, de vive voix, ses notes déjà si précieuses par elles-mêmes, d'éclaircir nos doutes, de nous confirmer dans nos sentiments ou de les rectifier, selon les cas, sur plusieurs points controversés. Nous avons été particulièrement heureux de l'entendre nous parler du grand ami de saint Jean de la Croix, cet infortuné Père Jérôme Gratien, dont le Révérend Père Grégoire de Saint-Joseph a lui-même victorieusement réhabilité la mémoire, dans un écrit qu'on peut regarder comme définitif¹.

Nous ne saurions donc assez le remercier, et nous le prions de trouver ici l'expression de notre profonde gratitude. Nous y joignons le regret que les matériaux de grand prix, que nous lui devons d'avoir eus ainsi à notre disposition, n'aient pas été mis en œuvre par une main plus habile.

15 octobre 1914, en la fête de sainte Thérèse.

1. *Le P. Jérôme Gratien et ses Juges*, par le P. Grégoire de Saint-Joseph, Rome, Librairie Pontificale de Frédéric Pustet.

SAINT JEAN DE LA CROIX

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIÈRES ANNÉES

- I. Premières impressions d'enfance et premiers présages de sainteté. — II. Signes merveilleux de la protection du ciel. — III. Jean est attaché à l'hôpital de Medina et fait ses études au collège des Jésuites de cette ville. Il entre chez les Carmes. — IV. Coup d'œil sur les origines et sur l'histoire de l'Ordre du Carmel. — V. Noviciat et profession de saint Jean de la Croix; il va faire sa théologie à Salamanque; de retour à Medina, il reçoit la prêtrise. Sa première rencontre avec sainte Thérèse, qui décide de son avenir.

I

Saint Jean de la Croix naquit, en 1542, dans la Vieille-Castille, à Fontibéros, autrefois cité considérable et opulente, mais alors bien déchuë et réduite aux proportions d'une humble et pauvre bourgade.

Les premiers spectacles qui frappèrent ses yeux d'enfant, n'étaient pas de nature à lui faire envisager la vie sous de riantes couleurs. Tout respirait autour de lui la souffrance, la gêne, même la misère.

Son père, Gonzalès de Yépès, appartenait à une famille noble mais appauvrie. Il avait cependant, à

Tolède, un oncle qui passait pour un des plus riches marchands de la ville ; cet oncle le recueillit chez lui, l'associa à ses affaires et aurait sans doute pourvu à son avenir ; mais il se l'aliéna pour toujours en contractant, malgré lui, un mariage qui fut considéré par ses proches comme une mésalliance. Dans les voyages qu'il faisait pour les affaires de son oncle, Gonzalès se rendait fréquemment à Medina del Campo et y descendait chez une respectable veuve, qui avait une fille unique, nommée Catherine Alvarès, jeune personne, disent les premiers historiens du Saint, « aussi recommandable pour ses belles qualités que peu favorisée des biens de la fortune ». Persuadé qu'elle ferait son bonheur et que le Ciel voulait cette union, Gonzalès épousa Catherine, malgré les représentations de son oncle qui le chassa, après l'avoir déshérité, et ne voulut plus jamais le revoir. Pour vivre, il s'était fait tisserand ; mais ce métier, l'un des moins considérés et des moins lucratifs qu'il pût embrasser, fut loin de suffire à ses besoins ; vainement fit-il appel à la compassion de son oncle et de ceux de ses parents qui auraient pu lui venir en aide : tous lui tinrent implacablement rigueur et au bout de peu d'années, vaincu par le découragement, il tomba malade et mourut de chagrin, laissant sa jeune femme, avec trois petits enfants qu'elle lui avait donnés, en proie au plus absolu dénuement.

Nous ignorons comment, par quels prodiges de courage et d'abnégation, Catherine parvint, après la mort de son mari, à subsister, elle et ses enfants. Ce que nous savons, c'est que, pleine de foi et de piété¹,

1. Sainte Thérèse l'estimait beaucoup à cause de sa vertu et aimait à converser avec elle. Quand elle mourut, les Carmélites de Medina l'enterrèrent dans leur couvent, « heureuses, dit un témoin du Procès de Ségovie, de posséder un corps saint ».

elle ne négligea rien pour qu'ils eussent en abondance, à défaut des biens de la terre, ceux de l'âme. Elle y réussit à merveille. De ses trois fils, l'aîné, François, ne fut qu'un pauvre artisan comme son père; mais, estimé, vénéré même pour ses vertus et sa piété, il fut, dit-on, favorisé du don des miracles et mourut, fort âgé, en odeur de sainteté; le second, Louis, ne fit que passer ici-bas et quitta la vie avant d'avoir pu la connaître ni se faire connaître lui-même; le troisième fut notre Saint.

En lui, toutes les vertus qui font le parfait chrétien, ne tardèrent pas à se manifester et atteignirent, tout de suite et comme d'instinct, un degré presque héroïque. Si l'on voulait un portrait idéal du saint enfant chrétien, on le trouverait tout fait dans les comptes rendus des procès instruits en Espagne pour la béatification de notre héros et il suffirait de réunir les diverses dépositions des témoins sur la question de savoir si, dès ses plus tendres années (*adhuc in puerili et tenerrima ætate constitutus*), il n'avait pas montré, dans sa conduite, tous les signes avant-coureurs d'une éclatante sainteté (*illustre futuræ sanctitatis specimen præmonstrabat*)¹. D'après ces témoins dont beaucoup l'avaient personnellement connu ou qui tenaient leurs renseignements de ceux qui avaient été intimement mêlés à sa vie, il était, dans sa première enfance, d'une piété angélique, au point que parfois, pendant qu'il priait, son visage se transfigurait et — ce sont les expressions de l'un d'eux — devenait tout resplendissant de l'amour de Dieu qui animait son cœur. D'une inaltérable douceur dans ses paroles, dans ses procédés, il n'était dur qu'à lui-même; car, déjà, tout

1. Ce sont, on le devine, les termes mêmes du questionnaire rédigé par le Postulateur de la cause.

jeune qu'il fût, il préludait aux effrayantes macérations de sa vie religieuse et, dès l'âge de neuf ans, il prit l'habitude, comme sa mère le constata plusieurs fois, en entrant furtivement, la nuit, dans sa chambre, de coucher par terre, sur des sarments. Et cependant, il n'avait rien à expier; ceux qui l'ont vu de plus près, ses confesseurs eux-mêmes affirment que cette âme, plus céleste qu'humaine, comme ils l'appellent, n'a jamais connu ni fait le mal, et qu'il n'a, de sa vie, commis un seul péché mortel. Son innocence transpirait dans son air et dans son attitude; il semblait, dit un de nos témoins, un Séraphin descendu sur la terre; suivant un autre, on était tenté de croire, en le voyant, qu'il avait été sanctifié dès le sein de sa mère. Il lui suffisait de se montrer pour inspirer des sentiments de piété et de vertu; ses petits camarades n'auraient jamais osé s'émanciper tant soit peu devant lui, et son seul aspect était pour eux comme une prédication vivante, qui les maintenait ou les ramenait dans le devoir. En un mot — c'est la conclusion de nos témoins — il était l'édification et faisait l'admiration de tout le monde.

II

Il était, en même temps, — est-il besoin de l'ajouter? — l'objet des complaisances du Ciel. Aussi, n'est-il pas surprenant que Dieu, les anges et les saints, la Très Sainte Vierge surtout, à laquelle il avait voué le culte le plus fervent et le plus filial, l'aient pris, dès lors, sous leur très particulière protection et qu'ils aient, à plusieurs reprises, fait voir, par des interventions miraculeuses, avec quelle sollicitude ils le suivaient dans toutes les circonstances de sa vie. A cet

égard, plus d'un récit merveilleux circulait, de son vivant déjà, parmi le peuple aussi bien que dans les divers monastères du Carmel. Ces récits devaient faire et firent effectivement le sujet d'une question spéciale dans les interrogatoires des Procès de Béatification. A cette question les témoins ne répondirent pas tous exactement de la même manière.

Sept d'entre eux racontent, avec plus ou moins d'abondance et de détails et avec quelques variantes qui portent sur de menus incidents, qu'un jour, à l'hôpital de Medina, Jean, qui jouait avec des enfants de son âge autour d'un puits, y tomba par accident. A cette vue, les autres enfants s'enfuirent éperdus et, dans le premier moment, n'osent rien dire, comme s'ils se fussent sentis coupables de la mort de leur petit camarade et qu'on eût pu leur en demander compte. Ce n'est qu'assez longtemps après, au bout de plusieurs heures, peut-être, que l'un d'eux, voyant qu'on cherchait Jean partout et que l'on commençait à s'inquiéter, se décida enfin à parler et dit qu'il était tombé dans le puits et qu'il était certainement noyé. On se rend au puits avec une corde et des crochets pour retirer le petit cadavre. En approchant, on entend le prétendu noyé qui appelle au secours, et on le voit assis vivant sur la surface de l'eau, qui se met à raconter en souriant que, lorsqu'il était tombé, il avait touché le fond du puits et était aussitôt remonté à la surface, que le même fait s'était reproduit trois fois et qu'à la troisième, une dame très belle, en qui il n'avait pas hésité à reconnaître la Sainte Vierge, l'avait recueilli dans ses bras et soutenu au-dessus de l'eau, le préservant ainsi d'une mort certaine. On lui jette la corde, et il se la passe autour du corps, avec le plus grand sang-froid, « comme eût fait un homme mûr », dit un témoin, et on le retire

du puits, sain et sauf, sans blessure ni lésion d'aucune sorte. Des sept témoins dans les dépositions desquels nous avons puisé les éléments de cette scène, quatre affirment reproduire ce qu'ils ont recueilli de la bouche du saint lui-même; un autre déclare qu'il ne fait que répéter ce qu'il a entendu plusieurs religieux raconter souvent devant lui et en présence du Saint qui, ajoute-t-il, « se taisait alors par humilité ». Deux autres enfin, plus réservés, se contentent de dire que le Saint leur a seulement raconté qu'il était, en effet, durant son enfance, tombé dans un puits à Médina, et qu'après avoir touché trois fois le fond, il avait trouvé à la surface une planche qui lui avait permis d'attendre l'arrivée de ses sauveteurs. Ils avouent que le Saint ne leur a jamais dit qu'il eût été sauvé alors par la Sainte Vierge; mais ils observent qu'il était très discret et très réservé sur les faveurs célestes dont il avait été l'objet, et ajoutent que tout le monde croyait qu'il y avait eu réellement un miracle et que c'était bien à la Sainte Vierge pour laquelle il avait une très vive dévotion, qu'il devait, en cette circonstance, d'avoir échappé à une mort humainement inévitable.

Un autre fait miraculeux, du même genre, figure aussi dans les dépositions que nous étudions en ce moment, et s'y trouve attesté par deux des témoins que nous venons d'entendre et par un troisième que nous n'avons pas encore cité. Jean avait quatre ou cinq ans; il était au bord d'un étang, à Fontibéros ou à Medina, et jouait avec d'autres enfants à jeter dans l'eau des baguettes qu'ils essayaient ensuite de rattraper. Il tombe dans l'étang et, après avoir un moment disparu, remonte à la surface et voit devant lui une très belle Dame qui semblait descendre du ciel et lui disait d'une voix très douce et très tendre :

« Enfant, donne-moi la main et je te tirerai de là. » Mais lui, voyant les mains si pures et si belles de la Dame, tandis que les siennes étaient toutes pleines de terre et de vase, n'osait lui obéir. Elle avait beau répéter son invitation, et sur un ton de plus en plus pressant : plus elle insistait, plus il retirait sa main et la cachait sous son bras. Enfin, aux cris d'alarme que les autres enfants ne cessaient de pousser, un paysan qui passait dans le voisinage accourt, tend son bâton à Jean, et le ramène sur le bord. Le Saint, affirme un des narrateurs, racontait souvent cette scène avec beaucoup de bonne grâce et riait de tout son cœur de sa simplicité qui lui aurait fait préférer de mourir, plutôt que de salir les mains de la belle Dame.

Enfin, à en croire un de nos témoins ¹, un de ceux qui ont déjà raconté l'accident du puits de l'hôpital de Medina, il y aurait eu, dans les premières années de saint Jean de la Croix, une troisième circonstance où il aurait couru le même danger et dû son salut à la même intervention surnaturelle. Ce témoin affirme qu'il a entendu le serviteur de Dieu raconter que, se trouvant un jour avec d'autres enfants auprès d'un grand bassin rempli d'huile d'olive, il s'amusait à y plonger un roseau. Par suite d'un faux mouvement, il tombe dans cette huile et disparaît; il en sort un instant puis retombe de nouveau; il reparait encore à la surface et voit alors une très belle dame qui lui tendait la main, mais lui ne voulait pas lui donner la sienne, toute ruisselante d'huile. Il était là, en grand danger de périr, quand un laboureur, venant à passer, lui tend son aigillon et le retire du bassin.

1. Le P. Martin de l'Assomption, Carme déchaussé, que le procès-verbal de la séance où il a déposé, à Ubéda, en 1617, qualifie d'*ami du saint*.

Telles sont les différentes histoires qui avaient cours, au commencement du dix-septième siècle, alors que s'instruisait en Espagne le Procès de Béatification de saint Jean de la Croix, et qu'on aimait à citer en témoignage des vertus, de la piété précoces du serviteur de Dieu et des précieuses faveurs surnaturelles qu'elles avaient attirées sur sa première enfance.

Maintenant, faut-il les prendre toutes au pied de la lettre et voir, dans les récits que nous venons de reproduire, trois événements distincts et vraiment authentiques ?

Nous ne voulons pas nous inscrire formellement en faux contre telle ou telle de ces dépositions ; mais nous ne pouvons pas non plus nous porter garant de leur exactitude absolue. Non que nous suspicions la bonne foi de nos témoins, tous respectables religieux, trop instruits de leur devoir, trop décidés à le remplir, pour avoir trahi sciemment la vérité. Mais leur bonne foi n'a-t-elle pu être surprise ?

Laissons toutefois les narrateurs et les témoins, et venons à leurs récits, envisagés en eux-mêmes. Qu'y voyons-nous ? Un thème unique : un enfant qui se noie et qui est sauvé par la Sainte Vierge ; et, sur ce thème, des variations multiples, qui changent le lieu de la scène et modifient les circonstances de l'accident¹. Sans doute, il n'est pas impossible que saint Jean de la Croix ait failli se noyer trois fois dans son enfance, encore que ce retour si fréquent, et presque coup sur coup, du même événement dans la vie du même enfant, puisse paraître l'effet d'une fatalité véri-

1. Pas toujours assez cependant : le lecteur n'est pas sans avoir remarqué que, dans la version de l'étang comme dans celle du bassin d'huile, Jean se refuse, par respect pour la Sainte Vierge, à lui tendre la main. Cette répétition n'est-elle pas quelque peu suspecte et de nature à nous mettre en défiance ?

tablement singulière. Sans doute aussi, on ne saurait songer à tracer des limites à la 'puissance de la Sainte Vierge, non plus qu'à la charité maternelle qui la porte à secourir ses fidèles enfants, quand elle les voit en péril. Mais, d'autre part, ne serait-il pas permis de soupçonner que, dans les cinquante ou soixante années qui se sont écoulées entre les incidents dont il s'agit et les dépositions qui nous occupent, l'imagination populaire, venant en aide au désir de glorifier une chère et sainte mémoire, ait fait son œuvre et créé une légende qui, comme la plupart des autres, repose sur un fond historique et certain, mais qu'elle altère en l'amplifiant?

Somme toute, nous ne voulons pas prendre sur nous de récuser tel ou tel de nos témoins; nous n'osons pas davantage accepter tous leurs dires, les yeux fermés et autrement que sous bénéfice d'inventaire. Il nous semble incontestable que la Sainte Vierge est venue au secours de notre saint enfant, en danger de périr, et qu'elle lui a sauvé la vie. Il y a, à cet égard, une tradition trop constante et appuyée de témoignages trop nombreux et trop graves, pour qu'on en puisse douter. Mais comment, combien de fois cette protection surnaturelle de la Reine du Ciel en faveur de Jean, s'est-elle manifestée? Ici, croyons-nous, il est difficile de rien affirmer à coup sûr. S'il nous fallait cependant choisir entre les différentes versions rapportées plus haut, notre choix tomberait sur la première, sur celle du puits de l'hôpital de Medina. Elle est attestée par le plus grand nombre de témoins, ce qui peut nous donner à penser qu'elle était la plus répandue, la plus accréditée de leur temps; elle figure dans toutes les biographies du Saint, qui ne sont pas toutes dénuées de critique; enfin elle est la seule qui ait trouvé place dans le questionnaire dressé par le

Postulateur de la cause, lequel, on peut le croire, n'a pas sans motif passé les autres sous silence.

III

Cependant Jean grandissait. Le moment était venu de songer sérieusement à son avenir. Sa mère n'avait eu d'abord pour lui d'autre ambition que d'en faire un honnête artisan. Pour entrer dans ses vues, il avait essayé successivement de plusieurs métiers, mais sans aucun succès, en dépit de ses efforts et de sa bonne volonté. Au contraire, il avait beaucoup de goût et de dispositions pour l'étude, une intelligence vive, une mémoire sûre, qui lui avaient permis d'apprendre et de retenir sans peine ce que ses premiers maîtres lui avaient enseigné. Et comme, d'autre part, sa piété ne faisait que s'accroître, à tel point qu'il fallait, pour ainsi dire, l'arracher à ses prières, sa pieuse mère n'eut bientôt plus de doute sur sa véritable vocation, que lui-même, du reste, malgré son humilité qui semblait la lui avoir cachée jusque-là, commençait à s'avouer aussi. Mais où trouver les ressources nécessaires pour lui permettre de faire les études qui devaient lui ouvrir l'accès de la carrière ecclésiastique? La Providence y pourvut.

Il y avait alors, à Medina del Campo, où Catherine, après la mort de son mari, était revenue pour s'y fixer, espérant qu'il lui serait plus facile de gagner sa vie et d'élever ses enfants dans cette ville que dans une pauvre bourgade comme Fontibéros, un pieux et charitable gentilhomme, don Alphonse Alvarès de Toledo, qui dépensait sa fortune et son temps au service des pauvres. Administrateur du grand hôpital de Medina, il consentit à prendre Jean avec lui, à le

défrayer de tout et à lui donner les moyens de suivre les cours du collège des Jésuites, à condition qu'il l'assisterait dans son ministère de charité et rendrait aux malades de l'hôpital tous les bons offices en son pouvoir. Jean était au comble de ses vœux.

Lorsque Catherine avait amené son fils à don Alphonse, elle lui avait dit qu'elle le lui confiait pour qu'il voulût bien le « former à la vertu et le diriger dans ses études ». Pour ce qui est du premier point, le respectable gentilhomme ne dut pas tarder à se convaincre que son rôle serait assez facile à remplir. L'éducation morale de Jean n'était guère plus à faire. Il ne se fut pas plus tôt montré à l'hôpital de Medina, qu'il y apparut comme le modèle de toutes les vertus. A celles qui s'étaient déjà si admirablement manifestées en lui, s'en joignit alors une autre dont il n'avait pas eu jusque-là l'occasion de produire beaucoup d'actes. Il se révéla, de prime abord, comme le plus charitable, le plus compatissant, le plus dévoué des infirmiers. Mais ce que l'on admirait surtout, ce n'était peut-être pas sa charité toujours prête à prodiguer ses soins aux malades, à leur rendre tous les services, si pénibles et humiliants qu'ils fussent, à satisfaire, ou plutôt à prévenir leurs moindres désirs ; c'était son zèle, qui faisait de lui un véritable apôtre, lui ouvrait les yeux sur les besoins des âmes, quelquefois plus pressants et plus douloureux que ceux des corps, lui inspirait enfin les exhortations les plus touchantes qui, paraît-il, convertirent plusieurs de ces pauvres gens.

Au milieu d'une vie si active et toute de bonnes œuvres, on serait tenté de croire que ses études étaient un peu négligées. Il n'en fut rien. Si parfois il n'avait pas trouvé, durant le jour, le temps de s'acquitter de la tâche que lui avaient donnée ses maîtres du collège,

il le prenait sur ses nuits. Son application, secondée par sa merveilleuse facilité, l'eut bientôt porté au premier rang de ses condisciples, et c'est avec les plus brillants succès qu'il fit ses classes de grammaire, terme qui désignait alors l'ensemble des études que nous comprenons aujourd'hui sous le titre d'humanités. Au sortir de ses classes de grammaire, notre saint jeune homme entra en philosophie. Il se passionna tout de suite pour cette science, et les enseignements qu'il reçut alors, de maîtres très habiles, comme on en comptait beaucoup dès cette époque, dans les collèges de la Compagnie de Jésus, laissa dans son esprit une empreinte profonde, dont on retrouvera plus tard la trace dans ses célèbres traités de mysticité. Ceux-ci, on l'a dit à bon droit, forment, en effet, à les considérer dans leur ensemble et dans leur suite, un admirable cours de psychologie chrétienne. Ils nous présentent comme l'anatomie de l'âme, analysée, et disséquée avec une finesse et une sûreté parfaites; étudiée dans ses opérations multiples, dans ses aspirations les plus intimes et les plus élevées, conduite enfin, avec autant de prudence que de vigueur, à travers toutes les phases de la vie intérieure, jusqu'aux plus hauts sommets de l'union surnaturelle avec Dieu.

Lorsque Jean de Yépès eut parcouru le cycle entier de ses études classiques et cessa de suivre les cours du collège des Jésuites, il avait vingt et un ans. Don Alphonse désirait le garder auprès de lui et l'attacher définitivement à l'hôpital en qualité de chapelain. Il s'offrait à lui obtenir, après son ordination sacerdotale, un bénéfice qui lui permit de vivre à l'aise avec sa mère dont il serait ainsi la consolation et le soutien. Catherine souriait à ces projets et timidement exprimait le vœu qu'ils pussent se réaliser; mais elle ne voulait nullement peser sur la détermination de son

filz ni gêner en rien l'entière liberté de son choix. Celui-ci, de son côté, lorsqu'il consultait son cœur et ses inclinations naturelles, partageait les vues de son protecteur et de sa mère; mais, soucieux avant tout d'obéir à la volonté de Dieu sur lui, et cherchant à la connaître aussi sûrement que possible, il ne se pressait pas de prendre un parti et multipliait ses prières. Enfin, il lui sembla que Dieu répondait à ses ardues supplications et il se sentit irrésistiblement attiré vers la vie religieuse. Un jour même, il crut entendre, au fond de son âme, une voix du Ciel qui lui disait : « Vous me servirez dans une Religion dont vous rétablirez l'ancienne observance. » Ne doutant plus, dès lors, de sa vocation, guidé d'ailleurs par sa tendre et filiale dévotion pour la Sainte Vierge, il alla frapper à la porte du couvent de Sainte-Anne de Medina, chez les Carmes mitigés qui s'y étaient établis peu auparavant. Il avait cru reconnaître dans cet Ordre, où, de tout temps, le culte de la Mère de Dieu fut en très particulier honneur et qui, au seizième siècle, sans passer précisément pour relâché, était cependant quelque peu dégénéré de sa rigueur et de son austérité primitives, la famille religieuse dont Dieu l'appelait à faire partie.

IV

Il ne s'était pas trompé en pensant qu'il trouverait au Carmel de quoi satisfaire amplement sa piété pour la Très Sainte Vierge. C'est à bon droit qu'on a dit de cet Ordre : *Totus Marianus est*; qu'on l'a appelé « l'Ordre de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel », et ses membres, « les Frères de Notre-Dame ». Son origine, telle qu'elle nous apparaît dans

une antique et vénérable tradition, comme aussi les pieuses pratiques en usage dans ses monastères et la protection toute particulière dont l'a toujours couvert la Sainte Vierge et qui s'est, plus d'une fois, exercée par des miracles, justifient pleinement toutes ces dénominations et tous ces titres.

D'après la tradition à laquelle nous venons de faire allusion, l'histoire de l'Ordre des Carmes s'ouvre par une des grandes scènes de la Bible¹. Le prophète Élie venait de monter sur les sommets du Carmel. Depuis trois ans, comme il l'avait lui-même prédit à l'impie Achab, la sécheresse et la famine désolaient le royaume d'Israël. Le moment était venu, où Dieu allait rendre la fécondité à la terre, et il le révéla à son prophète en lui faisant entendre au loin le bruit d'une grande pluie. Ayant donc atteint l'une des cimes de la sainte montagne, Élie, se penchant sur le sol, mit sa tête entre ses genoux et dit à son serviteur : « Va, et regarde du côté de la mer. » Le serviteur étant allé, revint dire : « Il n'y a rien. — Retourne-y par sept fois », repartit le prophète, et la septième fois, il parut un petit nuage, grand à peine comme la plante du pied d'un homme, qui s'élevait du sein de la mer. Aussitôt Élie envoya son serviteur dire à Achab qui se trouvait alors auprès du Carmel : « Fais mettre les chevaux à ton char, et hâte-toi, de peur que la tempête ne te surprenne. » Achab partit, et il s'était à peine éloigné que des torrents de pluie avaient rafraîchi la terre et dissipé la sécheresse.

Au sentiment des Pères et des commentateurs, cette petite nuée, aperçue par Élie, de l'un des sommets du Carmel, et qui portait dans ses flancs la pluie et la fécondité, était un symbole, et elle apparut au

1. III *Reg.*, XVIII, 42 et sq.

regard inspiré du prophète, comme la figure de la Mère de Dieu et l'annonce de sa venue future dans le monde. L'épisode qu'on vient de lire, n'est pas d'ailleurs le seul endroit de l'Ancien Testament, où la Très Sainte Vierge nous soit représentée sous l'image d'une nuée. Isaïe ne dira-t-il pas plus tard, comme s'il eût voulu commenter et expliquer la vision du Carmel : « Voici que le Seigneur montera sur une nuée légère pour entrer en Égypte¹ » ? Dans cette nuée légère, les Pères de l'Église n'ont pas hésité à voir la Bienheureuse Vierge, portant dans ses bras, dit saint Ambroise, l'Enfant-Dieu, et s'acheminant avec lui vers la terre d'exil. De son côté, saint Jérôme, voulant nous faire sentir la justesse de l'image, ajoute : Marie est appelée *nuage*, parce qu'elle a répandu sur le monde, en lui donnant son Sauveur, la rosée céleste et la pluie divine de la grâce, et *nuage léger*, parce qu'elle fut exempte du poids de la concupiscence et qu'on la vit planer, pour ainsi dire, au-dessus de toutes les misères terrestres. Enfin, le Psalmiste n'avait-il pas vu, lui aussi, la Mère de Dieu sous le même emblème, lorsqu'il disait du Rédempteur : « Il descendra comme la pluie sur la toison et comme l'eau qui tombe goutte à goutte sur le sol² » ? Quant à ce vestige humain, dont la nuée symbolique du Carmel affectait les dimensions et la forme, ne rappelle-t-il pas cette autre page, la première de la *Genèse*, où Dieu maudit le démon, auteur de la chute d'Adam et de la déchéance de sa race, et lui dit : « Je mettrai une éternelle inimitié entre toi et la femme, entre ta race et sa race : tu t'efforceras de la mordre au talon, et elle te brisera la tête » ? Ce divin anathème résume,

1. Isaïe, XIX, 1.

2. Psalm. LXXI, 6.

pour ainsi dire, toute l'action de Marie, à travers les siècles, dans le monde et dans l'Église. Aussi l'art chrétien a-t-il coutume de la représenter, dans l'attitude du triomphe, tenant sous son pied vengeur et broyant la tête de l'infernal dragon.

Mais, au moment où il aperçut le nuage qui allait mettre fin aux maux d'Israël, Élie n'en comprit pas seulement, par inspiration divine, la signification mystérieuse; en même temps, toujours d'après cette tradition que nous ne faisons que résumer ici, il aurait senti s'éveiller en lui une tendre et filiale dévotion pour Celle dont l'apparition sur la terre lui était ainsi annoncée d'avance, et qui devait, au jour marqué de Dieu, donner au monde son Rédempteur. Et il aurait aussitôt commencé à lui rendre, comme par anticipation, un culte d'honneur et de vénération, se faisant un devoir d'y associer ses disciples¹. Alors, dans cette grotte fameuse, à laquelle il a laissé son nom, qui s'ouvre au pied de la montagne principale de la chaîne du Carmel, qui « n'a d'autre vue que la mer sans bornes et d'où l'on n'entend d'autre bruit que celui des flots qui se brisent continuellement contre l'arête du cap² », Élie aurait inauguré ce culte de la Sainte Vierge, aujourd'hui l'un des plus beaux fleurons de la couronne de l'Église catholique, et l'aurait légué à toutes ces générations de prophètes et de fils de prophètes, de cénobites et de solitaires, qui devaient se succéder, neuf siècles durant, sur les cimes du Carmel, jusqu'à l'avènement du Messie.

Ces pieux reclus du Carmel, qui formaient ce que

1. Voir dans les *Études Carmélitaines*, juillet 1911, p. 177 et sq., l'article intitulé : « La tradition du Carmel sur le culte anticipé de la Très Sainte Vierge Marie dans l'Institut prophétique d'Élie ».

2. Lamartine.

l'on a justement appelé l'Institut d'Élie, étaient, par leur genre de vie, leurs vertus, leur esprit, merveilleusement préparés à la réception de l'Évangile : aussi, l'embrassèrent-ils en foule. Quelques-uns d'entre eux, après leur baptême, quittèrent leur solitude, pour aller, à la suite des apôtres, prêcher la foi nouvelle aux nations. Le plus grand nombre demeura sur la sainte montagne, y continuant cette existence de pénitence, de contemplation et de bonnes œuvres, dont leur saint Patriarche leur avait donné l'exemple ; et ainsi, l'Institut d'Élie, restant, ou peu s'en faut, toujours le même, entra dans l'Église catholique et devint le premier en date et l'un des plus grands de nos Ordres religieux ¹.

En dignes fils d'Élie, ces premiers membres du Carmel chrétien se montrèrent fidèles à la grande dévotion qui, nous venons de le voir, était de tradition parmi les disciples du prophète. Un de leurs premiers soins fut d'ériger, sur la montagne et à l'endroit même d'où Élie avait aperçu la mystérieuse nuée, symbole de la future Mère de Dieu, un petit sanctuaire en l'honneur de Marie. « Ils s'y rassemblaient, plusieurs fois le jour, dit le Bréviaire romain, pour rendre, par leurs prières, par leurs louanges, par de pieuses cérémonies, un culte de vénération et d'amour à la Très-Heureuse Vierge, qu'ils regardaient comme

1. On sait que cette tradition, combattue avec beaucoup de vivacité par le Bollandiste Papebrok, et avec une véritable âpreté par le P. Helyot, dans son *Histoire des Ordres religieux et militaires*, a été défendue par des théologiens comme Sanchez et Suarez. L'Église ne semble-t-elle pas l'avoir adoptée, en lui donnant place dans le Bréviaire romain, en autorisant les Carmes et les Carmélites à célébrer les fêtes de saint Élie et de saint Élisée, en permettant de placer, à Saint-Pierre de Rome, parmi les statues des fondateurs d'Ordre, celle d'Élie, avec cette inscription : *Universus Ordo Carmelitarum Fundatori suo S. Eliae Prophetæ erexit ?*

la Protectrice spéciale de leur Ordre. C'est pourquoi on commença, dès lors, à les appeler les Frères de la Bienheureuse Marie du Mont-Carmel, titre qui leur fut plus tard confirmé par les Souverains Pontifes. »

Ce titre, ils tinrent à le justifier. Aussi, à mesure que leur Ordre s'étend, se consolide et s'organise, à mesure que ses Règles, d'abord un peu vagues et flottantes, se fixent et se précisent, voyons-nous ce culte de la Sainte Vierge prendre, parmi eux, une extension de plus en plus grande et se manifester par des témoignages de plus en plus nombreux. C'est au nom de Celle qui est « la Reine et la gloire du Carmel »¹ qu'on reçoit le nouvel aspirant; c'est à Elle aussi bien qu'à Dieu que le nouveau profès promet, en émettant ses vœux, de vivre dans l'obéissance, la chasteté et la pauvreté : *Ego promitto obedientiam, castitatem et paupertatem Deo ac Beatæ Virgini Mariæ de Monte Carmelo*. Le Carme porte constamment les livrées de son auguste Souveraine : ce scapulaire qu'il ne quitte ni jour ni nuit, ce chapelet suspendu à sa ceinture, comme l'épée qui pend au côté du soldat, lui rappellent qu'il est sous la perpétuelle protection de Marie et que c'est pour Elle qu'il doit sans cesse travailler et combattre. Elle est partout présente, et le Carme ne la quitte, pour ainsi dire, jamais des yeux; car il rencontre de tous côtés son image, dans sa cellule comme au chœur, au jardin comme dans les cloîtres. Son nom revient sans cesse dans les prières, dans les chants liturgiques; ses fêtes sont célébrées avec une solennité toute particulière, et l'on s'y prépare par la pénitence et par le jeûne.

En retour de tant et de si sensibles témoignages de

1. Ces titres, on le sait, ont été ajoutés, pour les Carmes et les Carmélites, aux invocations des litanies de la Sainte Vierge.

piété filiale, la Très Sainte Vierge a prodigué, on peut le dire, ses faveurs et ses grâces à ceux qu'on a pu nommer à juste titre ses enfants privilégiés. Nous n'en voulons d'autre preuve que deux apparitions miraculeuses, qui figurent parmi les événements les plus mémorables de l'histoire des Carmes. Le Bréviaire romain, en les relatant dans les leçons des Matines de la fête du 16 juillet, les a revêtues, pour ainsi dire, de la sanction de l'Église.

La première de ces apparitions sauva l'Ordre d'une ruine imminente et totale. Depuis que les Sarrasins étaient redevenus, dans les dernières années du xi^e siècle, maîtres de Jérusalem, nombre de solitaires du Carmel, fuyant la persécution sanglante qui s'était alors élevée, dans toute la Palestine, contre les chrétiens, contre les prêtres et les religieux surtout, avaient passé la mer, s'étaient réfugiés en Europe et y avaient établi des monastères, notamment en Sicile, en Provence, en Angleterre. Mais là, ils ne tardèrent pas à se voir en butte à un autre genre de persécution qui fut au moment de devenir beaucoup plus funeste à leur Ordre que toutes celles qu'ils auraient pu subir en Orient. Les anciens Ordres d'Occident, prenant ombrage de l'arrivée de ces nouveaux venus, qu'ils ignoraient jusque-là, offusqués, en particulier, de les entendre appeler « Frères de la Très Sainte Vierge et disciples d'Élie », ce qui semblait leur attribuer une sorte de prééminence sur les autres Instituts religieux, prétextèrent contre eux un décret du Concile de Latran, rendu en 1215, qui défendait de créer de nouveaux Ordres dans l'Église, et sollicitèrent du Souverain Pontife leur suppression totale. C'était vers l'année 1225; Honorius III occupait la chaire de saint Pierre. Il était facile aux Carmes de répondre qu'ils n'étaient pas un Ordre nouveau, qu'ils pouvaient même

se regarder comme autorisés et confirmés déjà par le Saint-Siège, un Légat du Pape, le Bienheureux Albert, Patriarche de Jérusalem, leur ayant donné, onze ans auparavant¹, une Règle écrite, destinée à remplacer, pour l'avenir, les coutumes et les traditions orales sur lesquelles ils avaient toujours vécu jusqu'alors. Mais Honorius s'était laissé circonvenir par plusieurs de ses conseillers, très animés contre les Carmes, et parmi lesquels deux cardinaux se distinguaient par leurs préventions et leur violence. Longtemps irrésolu, le Pape venait de prendre enfin son parti et se disposait à décréter la destruction de l'Ordre, objet d'une telle hostilité, lorsque, dans la nuit, la Sainte Vierge lui apparut. Elle était toute brillante d'une lumière surnaturelle; son regard était sévère et menaçant. Elle ordonne au Souverain Pontife de fermer l'oreille aux conseils perfides de son entourage, de se hâter de reconnaître l'Ordre des Carmes, d'en approuver le titre, les privilèges, la règle de vie. « Telle est ma volonté, ajoute-t-elle, qui doit être exécutée sans réplique et sans délai. » Et pour lui fournir une preuve irrécusable de la réalité de la vision qu'il a sous les yeux, la Sainte Vierge annonce au Pape que les deux cardinaux, acharnés à la perte de ces saints Religieux, vont être frappés de mort subite, cette nuit même, au milieu de leur sommeil. Le matin, on les trouve, en effet, tous deux morts dans leur lit. Honorius convoque le Sacré-Collège, raconte ce qui vient de se passer, et donne l'ordre de rédiger la Bulle d'approbation des Carmes, laquelle porte la date du 31 janvier 1226.

La seconde apparition, postérieure de vingt-cinq

1. Un an, par conséquent, avant la promulgation du décret du Concile de Latran.

ans à la première, est bien connue; elle est populaire, non seulement dans la famille religieuse du Carmel, mais parmi les fidèles et dans la chrétienté tout entière. C'est celle où la Très Sainte Vierge, se montrant au Bienheureux Simon Stok, alors Général des Carmes, lui remit entre les mains le saint scapulaire, en lui disant : « Reçois, mon fils, le scapulaire de ton Ordre, comme la marque du privilège que j'ai obtenu pour toi et pour les Carmes : celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé des feux de l'enfer; c'est un signe de salut, de protection dans les dangers, un gage de paix et d'alliance éternelle. »

Ainsi donc, Jean de Yépès, désireux qu'il était de se consacrer au service du Seigneur, dans un Institut religieux tout spécialement dévoué à la Sainte Vierge Marie, ne pouvait faire un meilleur choix que celui qui l'amenait, au commencement de l'année 1563, à la porte du couvent de Sainte-Anne de Medina del Campo. Ce choix répondait aussi très bien, semble-t-il, à la vocation que Dieu lui-même lui avait fait entrevoir comme la sienne, dans ce mystérieux avertissement par lequel, peu de temps auparavant, il lui avait donné à entendre qu'il devait entrer dans « une Religion dont il rétablirait l'ancienne Observance ».

Au seizième siècle, les Carmes n'étaient plus soumis à la règle de saint Albert, rédigée, entre 1206 et 1214, par les soins de ce Prélat, et d'autant plus vénérable que celui qui lui a donné son nom n'avait guère fait que réunir et fixer par écrit les antiques et austères coutumes de l'Ordre, lesquelles remontaient, disait-on, pour la plupart, à Élie lui-même et avaient été fidèlement transmises, de génération en génération, d'abord à ses disciples de l'Ancienne Alliance, puis à leurs héritiers et successeurs de l'ère chrétienne. Cette Règle avait fini par sembler trop sévère. Cepen-

dant, deux siècles s'étaient écoulés depuis sa promulgation, sans qu'on eût trouvé ce joug trop lourd, et il avait été vaillamment porté par une foule d'âmes d'élite, au treizième, et surtout au quatorzième siècle. Cette dernière période fut, pour l'Ordre du Carmel, une des plus fécondes en saints. C'est le temps de saint Pierre Thomas, de saint André Corsini, du Bienheureux Augustin Mazzinghi, et de tant d'autres. Malheureusement, cette magnifique floraison de grands serviteurs de Dieu fut tout à coup suivie d'une époque de stérilité et de tiédeur.

Le commencement du quinzième siècle fut marqué par des événements qui troublèrent profondément l'Église et la société, et dont le contre-coup devait se faire sentir dans la vie monastique. Ce fut d'abord une effroyable contagion, la peste noire, qui, après avoir sévi en Afrique et en Asie, pénétra en Europe par l'Italie, d'où elle se répandit, de proche en proche, en Allemagne, en France, en Espagne, décimant littéralement les villes, dépeuplant les campagnes, et ne se bornant pas à des ravages matériels. Car, on l'a souvent observé depuis Thucydide et son immortelle peinture de la peste d'Athènes, ces redoutables fléaux exercent d'ordinaire la plus néfaste influence sur les mœurs. Pour peu que leur durée se prolonge, on voit bientôt les âmes s'abaisser et s'énerver les caractères, si bien que les sentiments qui font l'honneur de l'humanité, religion, piété, désintéressement, pudeur, s'émeussent ou s'obscurcissent au milieu de l'abattement général. Ce ne sont pas, hâtons-nous de le dire, de graves désordres, que nous avons à constater dans les Carmels de l'époque dont nous parlons. Mais comment s'étonner que la discipline s'y fût relâchée, que la Règle n'y fût plus guère observée, quand on voit, dans tel couvent, par exemple, deux reli-

gieux à peine, et que la maladie a eux-mêmes atteints et déjà presque épuisés, survivant seuls à tous leurs frères?

Une autre cause d'affaiblissement pour la discipline monastique fut le grand schisme d'Occident, la plus terrible épreuve peut-être qu'ait jamais traversée l'Église et où elle eût infailliblement péri, si elle n'avait été divine. Cet antagonisme entre deux Papes rivaux ne divisait pas seulement l'Église universelle en deux grandes factions opposées. Il portait aussi la scission dans les Ordres religieux. Cette scission fut si profonde au Carmel, qu'on y vit à la fois deux Généraux, qui se disputaient le gouvernement de leur Ordre comme le Pape et l'Anti-Pape se disputaient l'autorité dans l'Église, et dont chacun tenait, selon le sentiment et les préférences du parti qui l'avait élu, pour le Pontife de Rome ou pour celui d'Avignon. De tels conflits n'étaient guère compatibles avec le silence et le recueillement prescrits par la Règle de saint Albert. Celle-ci devint bientôt à charge à tous ces religieux, et ils étaient nombreux, qui se jetèrent avec plus ou moins de vivacité dans la lutte, et qui, se répandant forcément au dehors, perdirent, au contact du monde, l'esprit de solitude, de mortification et de prière, qui était l'essence de leur vocation. Ils en vinrent à souhaiter que les statuts de leur Ordre fussent modifiés et adaptés à ce qu'on appellerait aujourd'hui les exigences de leur temps.

Une supplique en ce sens fut présentée au Souverain Pontife Eugène IV. Il l'accueillit avec faveur et concéda la mitigation désirée, en publiant, le 15 février 1432, la Bulle *Romani Pontificis*, qui mettait les religieux du Carmel sous un régime singulièrement adouci, où notamment les jeûnes étaient moins longs et moins fréquents, l'abstinence moins rigoureuse, la réclusion moins absolue.

C'est dans une maison de ce Carmel mitigé, que Jean de Yépès sollicitait la faveur d'être admis. Les Supérieurs qui l'y reçurent ne se doutaient pas qu'ils introduisaient parmi eux le futur réformateur de leur Ordre.

V

Jean reçut l'habit religieux, le 24 février 1563. Ce jour-là, l'Église célébrait la fête de saint Mathias. Aussi heureux de se voir revêtu des livrées du Carmel que si le sort, autrefois tombé sur Mathias, fût à l'instant tombé sur lui, notre novice, au dire de ses premiers historiens, voulut, en souvenir d'une date si précieuse à ses yeux, prendre le nom de cet apôtre et le substituer à celui de sa famille, qu'il cessa désormais de porter. Est-ce bien là le véritable, ou du moins l'unique motif de ce changement de nom, dont il donnait le premier l'exemple dans l'Ordre du Carmel, où tous les religieux, jusque-là, avaient toujours conservé leur nom de famille? N'en usait-il pas ainsi par humilité et pour effacer toute trace de sa noble origine? Rien, il est vrai, ni dans les documents, ni dans les traditions de l'époque, ne vient nous éclairer à cet égard. Tout ce que nous savons, c'est que, depuis son entrée en Religion, il cessa de s'appeler Jean de Yépès, pour prendre le nom de Jean de saint Mathias, qu'il devait échanger plus tard, lors de l'établissement de la Réforme, contre celui de Jean de la Croix.

D'ordinaire, le jeune novice, en revêtant un nouveau costume, adopte aussi un nouveau genre de vie. En fut-il ainsi pour notre saint? Cette vie religieuse où il entrait, n'en faisait-il pas déjà depuis longtemps l'apprentissage? Enfant, adolescent, jeune homme, il avait toujours mené une existence digne du plus fervent

novice de la communauté la plus édifiante. Loin d'avoir à se plier, en entrant dans le cloître, à un genre de vie plus austère et plus recueilli, Jean dut demander et obtenir dispense de la Règle commune, pour continuer à se livrer à toutes ses pénitences et à toutes ses oraisons accoutumées. Et c'est pour ne pas contrarier ses habitudes comme ses goûts de perfection, que ses supérieurs, cédant à ses instances, lui permettront, après sa Profession, de suivre dans un Couvent où l'on vivait sous le régime de la mitigation, la Règle primitive dans toute sa rigueur. C'était déjà la Réforme, qu'il inaugurerait à lui seul et pour son propre compte, en attendant le moment de travailler à la répandre parmi ses frères.

Admis à faire profession¹ à l'issue de son année de noviciat et d'épreuve, il fut aussitôt envoyé à Salamanque, pour y faire sa théologie. A en croire un de nos témoins², ses supérieurs qui avaient pu, depuis qu'il était auprès d'eux, se rendre compte des éminentes qualités de son esprit, voyaient en lui une gloire future de leur Ordre et désiraient qu'il poussât aussi loin que possible ses études sacrées. Ses succès à l'Université de Salamanque justifièrent pleinement leurs jugements et leurs pronostics. Aussi remarquable théologien qu'il avait été brillant humaniste au collège

1. Son acte de Profession présente des particularités assez remarquables. Sa signature ne se voit pas au bas de cet acte. Dans le corps de celui-ci, après les premiers mots : *Ego frater Joannes*, il y a un blanc entre le prénom du profès et la suite de la formule consacrée : *promitto obedientiam*, etc. Faudrait-il voir, dans cette lacune ainsi que dans l'absence de signature, le signe d'une hésitation de la part des supérieurs, comme s'ils se fussent demandé s'il fallait mettre le nom de religion adopté par Jean ou simplement, suivant l'usage, son nom de famille, et qu'ils n'eussent pas voulu résoudre la question ?

2. Le Père Jérôme de la Croix, déposant le 30 août 1627, dans le procès de l'Ordinaire, à Jaën.

des Jésuites de Medina, il laissait loin derrière lui tous ses nouveaux condisciples¹. Mais ce qu'on admirait plus encore que les progrès si rapides de sa science, c'était sa sainteté qui en imposait à tous et qui, malgré sa jeunesse et quoiqu'il ne fût pas encore prêtre, tenait pour ainsi dire en respect les religieux les plus avancés en âge ou en dignité, et faisait qu'ils n'osaient se permettre, en sa présence, la plus légère infraction aux prescriptions de la Règle, de même que, dans sa première enfance, on s'en souvient, ses petits camarades se cachaient de lui, lorsqu'ils voulaient faire ou dire quelque chose qui eût pu blesser l'extrême délicatesse de sa conscience. On raconte, à ce sujet, qu'un jour, à Salamanque ou à Medina, ayant aperçu, de la fenêtre de sa cellule, un religieux qui manquait à la Règle, il courut vers lui, le reprit sévèrement et le menaça de le dénoncer au supérieur, s'il ne se corrigeait pas. « Or, ajoute le témoin² de qui nous tenons ce fait, il était jeune et nouveau venu, et il s'adressait à un vieillard qui avait autorité dans le couvent et jouissait de la confiance de la communauté. » Pourtant celui-ci ne songea pas un instant à se plaindre ni à se révolter, mais s'humilia devant son jeune confrère.

De retour à Medina del Campo, après avoir achevé ses études théologiques, il y reçut la prêtrise et célébra sa première messe dans l'église du monastère de Sainte-Anne. A cette solennelle circonstance de sa première messe se rattache le souvenir d'une des plus grandes grâces qu'il ait obtenues du ciel.

Laissons de nouveau la parole à nos témoins.

1. « Durant ses études théologiques, il fut élu président des étudiants, charge qui se conférait au plus fort d'entre eux. » (*Études Carmélitaines*, n° du 15 juillet 1913, p. 320, note.)

2. Le Père Jérôme de Saint-Joseph, historien de l'Ordre, déposant, le 8 février 1628, dans le procès apostolique de Ségovie.

Appelée à faire sa déposition¹, dans le procès de l'Ordinaire, à Avila, une religieuse du monastère de l'Incarnation de cette ville, la Mère Anne de Jésus, universellement estimée pour ses vertus, sa droiture et sa discrétion, s'exprima ainsi : « Un jour que j'attendais, auprès du confessionnal, que le Père Jean de la Croix eût entendu une autre religieuse, afin de me confesser à mon tour, je m'appliquai à l'oraison avec une ferveur toute particulière. Alors Notre-Seigneur me donna une idée de la sainteté de ce vénérable Père. Il m'apprit que, le jour où il avait célébré sa première Messe, il avait obtenu du ciel la grâce d'être mis dans un état d'aussi parfaite innocence que pourrait être celui d'un enfant sans duplicité ni malice, et qu'en outre, il avait été confirmé dans cette grâce, de manière à être à tout jamais préservé d'offenser Dieu mortellement. Persuadée de la réalité de la révélation qui venait de m'être faite, dès que je fus dans le confessionnal, avant de commencer l'aveu de mes fautes, je demandai au Père la permission de lui adresser une question, le priant très humblement, mais très instamment de vouloir bien y répondre. Il y consentit, et je lui dis : Je vous prie, mon révérend Père, de me faire connaître la grâce que vous avez demandée à Notre-Seigneur, lorsque vous étiez sur le point de célébrer votre première messe. Il me répondit qu'il avait ardemment supplié sa divine Majesté de lui accorder, puisqu'il l'appelait à un état qui exigeait une si grande pureté, la grâce de ne l'abandonner jamais jusqu'à permettre qu'il commît un péché mortel, et, si son infinie Bonté daignait l'exaucer en ce point, de lui faire faire, en cette vie, pénitence pour tous les péchés dont il aurait été ainsi préservé, son intention étant

1. Le 27 juin 1616.

d'éviter l'offense, et non la peine. Quand il eut fini de parler, continue la pieuse Carmélite, je lui demandai encore s'il croyait que Dieu lui eût accordé une si grande faveur, et il me répondit que oui. »

Ainsi ce don de la confirmation dans la grâce, privilège si rare, comme l'enseigne le Concile de Trente¹, que personne ici-bas, à moins d'une révélation particulière, ne peut se flatter de l'avoir obtenu, Dieu l'avait accordé aux prières, on peut bien ajouter aux vertus de notre jeune saint. C'est ce qui nous est certifié, non seulement par le témoin que nous venons d'entendre et que son caractère ne permet guère de récuser, mais par d'autres dépositions analogues, recueillies, soit par le même tribunal, soit par ceux des autres villes où, vers le même temps, eurent lieu les informations juridiques pour la béatification du serviteur de Dieu. Au surplus, tous ses contemporains ne lui rendaient-ils pas le même témoignage, eux qui le canonisaient de son vivant et déclaraient, nous ne l'avons pas oublié, qu'il avait conservé son innocence baptismale, le rangeant ainsi parmi ces âmes rares et privilégiées, « vrais trésors de l'Église », dont Bossuet a si admirablement parlé², qui n'ont jamais ressemblé, ne fût-ce qu'un instant, à l'enfant prodigue et ne sont jamais sorties de la maison de leur père, « âmes toujours fraîches et toujours nouvelles, dit Bossuet, qui, gardant inviolablement leur première fidélité, après une longue suite d'années, paraissent devant la face de Dieu, aussi saintes, aussi innocentes qu'elles sont sorties des eaux du baptême »?

Les Carmes de Sainte-Anne de Medina s'applaudissaient sans doute de voir au milieu d'eux ce jeune

1. Sess. VI, can. 16.

2. Dans ses deux Panégyriques de saint François de Paule.

religieux de si grand avenir, si éminent par ses talents comme par sa sainteté, quand ils apprirent qu'il allait s'éloigner de leur monastère et de leur Ordre. Avait-il oublié l'avertissement mystérieux qu'il avait reçu du ciel, lorsque, au sortir de ses humanités, il cherchait avec anxiété à discerner sa vocation? Ou bien son humilité lui persuadait-elle qu'il avait été, ce jour-là, le jouet d'une illusion et qu'il ne pouvait lui appartenir de travailler à la réforme des autres? Toujours est-il que, dans son désir de mener une vie plus austère et plus retirée, il était résolu à quitter les Carmes pour entrer chez les Chartreux. Déjà il avait obtenu les autorisations nécessaires et se préparait à exécuter son projet. Mais, sur ces entrefaites, sainte Thérèse arrive à Medina, voulant, après avoir établi la réforme des Carmélites, mettre la main à celle des Carmes et cherchant des coopérateurs pour cette nouvelle entreprise. On lui parle du père Jean de Saint-Mathias. Elle demande à le voir, et cette première rencontre avec la grande réformatrice va changer les dispositions de notre saint, l'éclairer sur sa vraie vocation et décider de son avenir.

CHAPITRE II

LA RÉFORME DES CARMES

(LES PREMIÈRES FONDATIONS)

I. Premières réactions contre la mitigation : la congrégation de Mantoue; le bienheureux Jean Soreth; sainte Thérèse et la réforme des Carmélites. — II. Les Carmes déchaussés : saint Jean de la Croix à Durvelo. — III. Nouveaux monastères de la réforme; part prise par le saint à ces diverses fondations. — IV. Il devient aumônier de l'Incarnation d'Avila.

I

Nous l'avons dit, c'est sur la demande des religieux du Carmel qu'Eugène IV avait adouci, en plus d'un point, la règle de leur Ordre. Mais, à peine la Bulle de mitigation fut-elle publiée, une sorte de réaction, semble-t-il, se produisit parmi eux. De divers côtés, des vœux furent émis, des tentatives furent faites pour le retour à la règle primitive. Nombre de religieux, attachés au fond du cœur à l'esprit de leurs fondateurs et de leurs devanciers, regardaient comme une espèce de déchéance ces adoucissements qui leur avaient été accordés comme une grâce.

Le premier pas vers la Réforme se fit à Mantoue. En 1443, c'est-à-dire onze ans après la publication de la Bulle *Romani Pontificis*, la Congrégation qui porte

le nom de cette ville et qui venait d'être fondée en vue de ramener l'Ordre aux observances primitives, était décidément et canoniquement instituée. En l'approuvant, le Saint-Siège lui octroyait le droit d'élire des supérieurs spéciaux, sous le titre de vicaires généraux, et l'exemptait de la juridiction des supérieurs des Mitigés.

Dix-neuf ans plus tard, en 1462, au Carmel de Bruxelles, se réunissait, pour donner une impulsion plus forte et plus étendue à la Réforme, un chapitre général, convoqué et présidé par celui-là même qui gouvernait l'Ordre entier depuis onze ans, le Bienheureux Jean Soreth. Il était né à Caen. Il mérita de bonne heure d'être appelé aux plus hautes dignités du cloître : après avoir été provincial, puis commissaire général, il fut nommé prieur général des Carmes, n'ayant guère plus de cinquante ans, et commença dès lors à observer, pour son propre compte et en particulier, la règle primitive dans toute sa rigueur, avant de la prêcher et de la faire agréer aux autres. Il attacha son nom à la fondation, ou du moins à l'affermissement de l'Ordre des Carmélites, et laissa partout où il séjourna une réputation de haute vertu et de science consommée, qui fera dire au célèbre Huet, évêque d'Avranches, qu'il fut « un des ornements, non seulement de son pays, mais encore de son siècle, par son éminente piété et par ses vastes connaissances ».

Toutefois, ces essais, d'autres encore, quoiqu'ils aient porté d'heureux fruits dans plusieurs couvents du Carmel, n'eurent, à tout prendre, qu'une influence locale et d'une durée assez limitée. Le mouvement décisif devait venir d'Espagne et il se fit longtemps attendre. Chose singulière ! c'est précisément ce pays qui avait fait l'accueil le plus favorable et le

plus empressé à la mitigation. Mais il devait aussi donner naissance à une femme qui est bien de la race de ces héroïnes d'Avila, sa patrie, lesquelles, un jour, en l'absence de leurs maris, défendirent à elles seules leur ville contre l'ennemi qui l'assiégeait. L'un des traits dominants du caractère de sainte Thérèse fut, en effet, un courage viril, qui ne reculait devant aucun obstacle ni devant aucun sacrifice. Elle-même n'a-t-elle pas écrit, à propos des effrayantes peines intérieures qui signalèrent les premières années de sa vie religieuse : « Je dus prendre alors, pour me vaincre, tout mon courage qui, dit-on, n'est pas petit » ?

Il lui en fallut beaucoup, avec une ferme conviction de répondre à la volonté de Dieu, pour surmonter toutes les difficultés de l'œuvre qu'elle avait entreprise. On sait les oppositions, les critiques, les railleries, les affronts, la véritable persécution¹ auxquels elle se vit en butte, lors de la fondation du monastère de Saint-Joseph d'Avila, ce berceau de la Réforme des Carmélites. Rien ne l'arrêta, et lorsqu'en 1567, elle arrivait à Medina del Campo, méditant la restauration de l'ancien Carmel chez les religieux, on peut dire que cette restauration était déjà, chez les religieuses, un fait accompli. Thérèse avait triomphé des premiers obstacles : non seulement Saint-Joseph d'Avila existait et son avenir était assuré, mais le Général de l'Ordre avait approuvé et béni l'œuvre de la sainte; il l'avait autorisée, exhortée même, à établir de nouveaux couvents de la Réforme et avait ouvert ainsi lui-même l'ère de ces admirables fondations de sainte Thérèse, qui, sauf quelques intervalles

1. Le récit en a été fait, d'une manière aussi instructive que vivante et attachante, par M. Henri Joly, *Sainte Thérèse*, p. 121 et sq., dans la collection *les Saints*.

d'assez courte durée, vont se succéder, presque coup sur coup, jusqu'à sa mort.

La première en date fut celle du monastère de Saint-Joseph de Medina del Campo. C'est pour y travailler qu'elle était venue dans cette ville, portant déjà, comme nous venons de le dire, dans son esprit, la pensée de s'employer aussi à la Réforme des Carmes. Elle commença par s'en ouvrir au Prieur de Sainte-Anne. C'était le Père Antoine de Hérédia. Thérèse n'était pas pour lui une inconnue. Prieur des Carmes d'Avila, à l'époque où la sainte y établissait le couvent de Saint-Joseph, il avait été témoin de ce qu'elle eut alors à souffrir, comme aussi des vertus qu'elle pratiquait, elle et ses compagnes, dans cette pauvre solitude; et de tels exemples n'avaient pas été sans éveiller en lui une pieuse et très ardente émulation. Aussi, dès les premiers mots qu'elle lui adressa, crut-il entendre l'appel même de Dieu. Il l'interrompit, ne pouvant se tenir de lui dire la joie qu'il éprouvait à la nouvelle d'un pareil dessein, et lui déclara qu'il serait le premier qui ferait profession dans la Réforme projetée.

Ce n'était pas là précisément la réponse que Thérèse attendait du Père de Hérédia. Non qu'elle doutât de sa vertu ni de sa bonne volonté, mais elle le savait d'une complexion faible et délicate, et n'avait jamais songé à lui pour en faire la pierre fondamentale de l'édifice qu'elle rêvait. Elle avait seulement voulu, connaissant son excellent jugement et son esprit surnaturel, comme aussi l'autorité dont il jouissait à bon droit dans sa communauté, lui demander son avis et, au cas où il fût favorable, s'assurer son appui auprès des supérieurs. Elle ignorait la vigueur d'âme qui se cachait sous cette frêle apparence; elle ne savait pas surtout que le Père Antoine,

aspirant depuis longtemps à une vie de perfection plus grande et de renoncement plus entier, nourrissait les mêmes pensées que le Père Jean de Saint-Mathias et s'apprêtait, comme lui, à quitter les Carmes pour les Chartreux. L'ayant appris, ses idées sur le Prieur de Sainte-Anne commencèrent à se modifier; elle lui demanda seulement, ce qu'elle n'eut aucune peine à obtenir d'un si digne religieux, d'attendre, pour prendre un parti définitif, que Dieu eût plus clairement manifesté sa volonté et qu'on vît jour à ouvrir le monastère où l'on jetterait les premiers fondements de la Réforme.

Elle tenait surtout à voir et à sonder un jeune Carme dont on lui avait beaucoup parlé et en qui une sorte de pressentiment lui faisait voir par avance celui que Dieu avait désigné lui-même pour porter, de moitié avec elle, tout le poids de sa grande entreprise.

Ce jeune Père, on le devine, c'était Jean de Saint-Mathias. Ennemi des visites et avide de retraite et d'obscurité, il fit d'abord quelque difficulté de consentir à l'entretien que la sainte lui avait fait demander. Cependant, sur le désir de ses supérieurs, il se rendit au parloir : « Dès que je le vis, dit sainte Thérèse, je fus enchantée de lui. » Mais, aux premières ouvertures qu'elle lui fit, il l'arrêta et crut couper court à toute insistance de sa part, en lui confiant sa résolution bien arrêtée de se faire Chartreux. Mais elle ne se tint pas pour vaincue. « J'avoue, lui dit-elle, que c'est chose très sainte et très louable, que de procurer votre avancement et votre perfection, même au prix d'un changement de Religion. Mais si, dans celle où Dieu vous a appelé, vous trouvez de quoi satisfaire votre ferveur, vous devez m'accorder qu'en y restant, vous vous conformez bien mieux au con-

seil de saint Paul qui nous exhorte à persévérer dans notre vocation. De plus, si vous trouvez dans celle-ci, non seulement les moyens d'exécuter vos pieux desseins, mais encore l'occasion de commencer une nouvelle réforme et d'ouvrir le chemin du salut et de la perfection à une infinité d'âmes qui suivront votre exemple, qui peut douter que le service signalé que vous rendrez par là à Notre-Seigneur ne surpasse celui que vous pourriez lui procurer en passant dans l'Ordre des Chartreux, puisqu'un bien public est préférable à l'utilité particulière d'un seul? » Puis, après quelques réflexions où elle prévenait l'objection qu'on aurait pu tirer des difficultés de l'entreprise, Thérèse concluait en disant : « Si, depuis tant de siècles, notre Ordre a subsisté jusqu'à présent, s'il a pour patron le prophète Élie qui, pour le conserver, se tient en la présence du Seigneur, si la cour de ce grand Roi est peuplée de tant d'enfants de cette Religion, lesquels intercèdent pour leur mère, n'avons-nous pas sujet d'espérer un heureux succès avec un si puissant secours? Ainsi donc, mon cher Père, combattons sans crainte, je vous prie, et puisque vous paraissez avoir tant d'amour pour la Croix, embrassez celle-ci pour l'honneur de votre aimable Sauveur et pour le salut de tant d'âmes qui marcheront sur vos pas. »

L'éloquence de Thérèse, appuyée sans nul doute, au fond de l'âme du jeune religieux, par la grâce d'en Haut, l'ébranla et il n'osa plus refuser son concours. Dès ce moment, la Réforme des Carmes était résolue, et il était décidé, en même temps, qu'elle serait tout d'abord l'œuvre du Père Antoine de Hérédia et du Père Jean de Saint-Mathias. Mais, dans la pensée de la Sainte, c'est évidemment ce dernier qui en devait être le principal artisan.

Plus d'un siècle s'était écoulé depuis les essais de réforme auxquels la Congrégation de Mantoue et le Bienheureux Jean Soreth ont attaché leur nom, et en avait, on peut le dire, presque effacé toutes les traces. Il semblait qu'il y eût prescription en faveur de la Mitigation. Des habitudes s'étaient peu à peu formées, auxquelles on se croyait d'autant plus en droit de tenir, qu'elles ne donnaient lieu, à part de rares exceptions, à aucun reproche justifié de relâchement ou d'abus, et qu'elles se conciliaient, en définitive, avec une vie de piété, de zèle et d'austérité. Et pour remonter un courant qui venait de si loin et qui était si fort, on semblait surtout compter sur un jeune religieux, à peine âgé de vingt-six ans, entièrement inconnu en dehors de sa communauté, et que son caractère, plutôt timide et réservé, paraissait rendre bien impropre à s'acquitter avec honneur d'une semblable mission. Il est vrai qu'il avait, pour le soutenir et le conseiller dans sa tâche, une femme supérieure qui, à ne considérer en elle que les qualités naturelles, avait montré tant de force de volonté, tant de générosité de cœur, tant de hauteur de vues, qu'on disait couramment autour d'elle : « Thérèse sur le trône eût été Isabelle de Castille, comme Isabelle dans le cloître eût été Thérèse d'Avila. » Ajoutons que les qualités humaines de sa riche et noble nature n'étaient rien au prix de la valeur surnaturelle de son âme, si bien qu'un de ses contemporains avait pu dire d'elle : « Elle est grande de la tête aux pieds ; mais, de la tête au delà, elle est encore incomparablement plus grande. » Enfin, Dieu, qui d'ailleurs avait visiblement inspiré toute cette entreprise, ne pouvait se refuser à venir en aide aux efforts de deux saints ; car si la sainteté de Thérèse, dans l'éclat de sa maturité, faisait l'admiration de tous,

non seulement dans le cloître, mais dans le monde et jusqu'à la cour, celle de Jean, encore ignorée au delà du cercle le plus restreint, pouvait déjà l'égaliser presque, devant Dieu, aux âmes les plus parfaites et les plus consommées dans la pratique de la vertu, et le rendait digne de toutes les complaisances et de toutes les faveurs du Ciel.

II

Le principe de la Réforme une fois admis et ses premiers tenants, pour ainsi dire, enrôlés, restait à faire choix du lieu où l'on commencerait à la mettre en pratique.

Sainte Thérèse y pensait, lorsqu'un gentilhomme qu'elle ne connaissait pas et qu'elle n'avait jamais vu, mais qui avait entendu parler de ses projets, vint la trouver et lui offrit une petite maison qui lui appartenait dans un hameau de vingt feux, sur le territoire duquel il avait des propriétés et où demeurait un fermier chargé de recueillir ses revenus. « Je vis du premier coup d'œil, dit la sainte, quelle habitation ce pouvait être. Cependant, j'en rendis aussitôt de ferventes actions de grâces à Notre-Seigneur et je témoignai toute ma gratitude au gentilhomme. »

Sans perdre de temps, elle se rend à Durvelo : c'était le nom de ce hameau. Elle eut d'abord beaucoup de peine à y arriver, personne ne pouvant la renseigner sur la route à suivre, tant ce pauvre pays était inconnu. Quand elle y fut enfin parvenue, l'aspect des lieux ne justifia que trop ses premières conjectures. « Un porche passable, écrit-elle, une chambre, un galetas et une petite cuisine : voilà le bel édifice dont il fallait tirer un monastère. »

La religieuse qui accompagne Thérèse veut la dissuader de donner suite à cette affaire : « Si servent que soit un cœur, lui disait-elle, il trouverait ce séjour intolérable. » Thérèse ne se rend pas, déjà ses plans sont faits, et, dans son esprit, chaque pièce de la maison a reçu sa destination : le porche sera la chapelle dont le galetas deviendra le chœur; la chambre est toute désignée pour servir de dortoir; quant à la cuisine, on la partagera en deux, la première moitié conservant son attribution première, et la seconde se transformant en réfectoire. Le couvent n'est-il pas complet, et distribué pour le mieux?

Au fond, sainte Thérèse n'était pas si éloignée de l'avis de sa compagne. Aussi, de retour à Medina, son premier soin fut de mettre le Père Antoine de Hérédia au courant de ses véritables impressions : elle lui décrivit exactement l'état du futur monastère et lui demanda s'il se sentait le courage d'y demeurer, mais seulement quelque temps, en attendant que Dieu leur vînt en aide, ce qui, ajoutait-elle, ne pouvait pas tarder. Quant au Père Jean, elle jugea inutile de le prévenir et de le consulter, sûre qu'elle était, par avance, qu'il ne trouverait rien à redire à l'installation de Durvelo.

Elle ne se trompait pas à son égard, et elle fut bientôt rassurée au sujet du Père Antoine qui lui répondit sans hésiter que « non seulement il était prêt à aller se fixer dans cette demeure incommode, mais encore dans l'étable la plus vile qui pût être au monde ».

Cependant, quelque temps devait s'écouler encore avant que les deux premiers Carmes déchaussés vinsent inaugurer leur nouveau genre de vie, dans cette résidence improvisée, que sainte Thérèse appelait, non sans justesse, le Bethléem de la Réforme. Elle

voulait, quelque confiance qu'elle eût dès lors dans les dispositions du Père Antoine, soumettre à une épreuve de quelque durée ses forces et même sa persévérance. Elle voulait surtout faire faire une sorte de noviciat au Père Jean, qui décidément était, à ses yeux, la colonne de l'édifice projeté, et le former, de ses propres mains, à l'esprit et aux coutumes du nouveau Carmel, ou plutôt de l'antique Institut, qu'il s'agissait de rendre à son intégrité première.

Nous allons avoir sous les yeux, pendant près d'une année, un spectacle plein de charme en même temps que des plus édifiants, qui rappelle les rapports de saint Benoît et de sa sœur sainte Scolastique, ou encore ceux de saint François de Sales et de sainte Chantal, avec cette différence toutefois qu'il y a ici quelque chose de plus maternel du côté de sainte Thérèse, de plus soumis et de plus humble du côté de saint Jean de la Croix. Avec cet enjouement dont elle savait égayer les plus graves matières et qui reflétait si bien la sérénité, la paix de son âme, la sainte aimait à appeler Jean son « petit Sénèque », faisant ainsi allusion tout ensemble à sa très petite taille et à sa sagesse, à sa prudence, qu'elle ne trouvait jamais en défaut. Elle disait aussi volontiers qu'elle commençait la réforme des Carmes à l'aide d'un religieux et demi. Mais si le Père Jean pouvait être, au physique, représenté, non sans quelque exagération cependant, comme la moitié du Père Antoine, qui était, paraît-il, d'assez haute stature, il prenait sa revanche, malgré l'incontestable vertu et le mérite reconnu du Prieur de Sainte-Anne, si l'on faisait porter le parallèle sur la grandeur de l'âme, sur la force du caractère et du courage, sur l'étendue de l'intelligence et du savoir. C'était bien là, nous ne saurions trop le répéter, le sentiment de la grande Réformatrice. Aussi voulut-elle commencer

par lui l'éducation des nouveaux Carmes, persuadée qu'elle était qu'il saurait bien ensuite répandre et faire prévaloir autour de lui l'esprit et les maximes dont elle l'aurait pénétré.

Cependant, sainte Thérèse devait quitter Medina del Campo. D'autres villes réclamaient sa présence, dans lesquelles de nouvelles fondations étaient projetées, ou déjà même, comme à Valladolid, en cours d'exécution. Avant de s'éloigner, ne dut-elle pas jeter un regard en arrière et, remontant jusqu'au début de cette année 1567, marquée pour elle par tant d'événements heureux, décisifs et presque inespérés, remercier Dieu d'avoir si manifestement béni l'œuvre qu'elle avait si fort à cœur? C'était d'abord l'approbation du Général de l'Ordre, approbation donnée par lettres patentes et qui mettait fin aux oppositions, aux critiques des adversaires de la Réformatrice, en l'autorisant à établir des monastères de Carmélites de la primitive observance, dans toute la province de Castille, sans avoir à demander d'autre consentement que celui de l'Ordinaire. Il est vrai que les circonstances lui avaient été favorables. Les Carmes étaient alors gouvernés par le Père Rubeo, l'un de leurs plus grands Généraux : issu d'une noble famille de Ravenne, il portait dans ses manières les traces d'une éducation distinguée et ne brillait pas moins par ses talents et son savoir que par une vertu aussi aimable que solide, austère pour lui-même et bienveillante aux autres. Il se trouvait, à cette époque, en Espagne, où il était venu précisément pour aviser aux moyens de ranimer, dans les maisons du Carmel, la ferveur et la régularité d'autrefois. Il vit Thérèse; il visita Saint-Joseph d'Avila, et aussitôt se déclara en faveur de la fondatrice et de son œuvre. Il est un point cependant sur lequel il ne lui donna pas si promptement raison. Autant il

avait montré d'empressement à sanctionner de son approbation la réforme des Carmélites, autant il parut hésitant quand on lui parla de celle des Carmes. Thérèse y voyait le couronnement de son œuvre, plus que cela : la condition de son développement et de sa durée. Le Père Rubeo, quant à lui, craignait de porter ombrage aux Mitigés et, comme s'il avait lu dans l'avenir et entrevu d'avance la guerre qui ne devait pas tarder à les mettre aux prises avec les Réformés, il répondit à l'Évêque d'Avila, M^{gr} de Mendoza, grand partisan, dévoué protecteur de sainte Thérèse et son porte-parole, en cette occasion, qu'il ne voulait pas troubler la paix et provoquer des luttes intestines dans l'Ordre dont il avait la garde et souhaitait la perfection, et qu'il ne lui semblait pas opportun de donner, pour le moment, le consentement qu'on lui demandait. Sur cette réponse, le Général avait repris le chemin de l'Italie. Mais Thérèse, que l'insuccès de M^{gr} de Mendoza n'avait pas découragée, crut qu'elle serait plus heureuse en s'adressant elle-même directement au Père Rubeo. Sachant qu'il devait s'arrêter à Valence, elle lui envoya un exprès dans cette ville, avec une requête, où elle lui « représentait de son mieux — c'est elle-même qui parle — qu'en cédant au désir qu'elle lui exprimait, il rendrait un si grand service à Dieu, que les difficultés qui s'y rencontreraient ne devaient pas empêcher cette bonne œuvre ». Tel était l'ascendant que la sainte avait su prendre sur le Père Général, qu'il lui accorda sur-le-champ ce qu'il avait refusé à l'évêque d'Avila, et fit expédier à Thérèse de nouvelles patentes autorisant l'érection de deux couvents de Carmes déchaussés. Sans doute, ces lettres, si importantes, si nécessaires qu'elles fussent, en autorisant l'entreprise projetée, n'en assuraient pas le succès, et Thérèse, au moment de partir de Medina,

pouvait dire avec sa bonne grâce souriante : Pour arriver au but qu'il s'agissait d'atteindre, « il n'y avait qu'une pauvre religieuse, chargée de patentes et de bons désirs, mais sans la moindre ressource pour mettre l'œuvre en train et sans autre appui que celui du Seigneur ». Mais cet appui ne lui avait pas manqué. Et si, alors qu'elle se dirigeait vers Medina, elle avait pu conserver encore, au fond du cœur, quelque doute sur l'issue de ses efforts, quand elle quitta cette ville où elle venait de faire la rencontre et, si j'ose ainsi dire, l'acquisition de saint Jean de la Croix, elle dut envisager l'avenir avec confiance et regarder la victoire comme certaine.

Elle partit donc, emmenant le Père Jean avec elle, pour Valladolid où elle allait installer ses filles dans le couvent que des mains généreuses lui permettaient d'y ouvrir et qui était la quatrième fondation de la Réforme des Carmélites. Jean se mit aussitôt, comme le dernier et le plus inexpérimenté des novices, sous la conduite et sous la direction de celle qu'on appelait alors La Mère fondatrice. Celle-ci cependant n'avait garde de méconnaître les vertus et les lumières du jeune saint qui se faisait si humblement son disciple, et on l'entendait souvent répéter à ce propos : « Je puis beaucoup plus apprendre de lui que lui de moi. »

Si elle ne lui confia pas, dès lors, le soin de sa propre conscience, elle voulut du moins qu'il dirigeât plusieurs des jeunes sœurs qui allaient débiter dans la vie religieuse, au couvent de Valladolid, et un fait qui pourrait, à première vue, passer pour insignifiant, nous semble montrer combien il était déjà mûr pour ce ministère et à quel point il savait, dans ses rapports avec les âmes, unir la fermeté, l'autorité nécessaires, à la plus humble et à la plus charitable douceur.

Un jour, l'une de ses pénitentes, qui remplissait, pour le moment, l'office de sacristine, avait oublié d'apporter à temps les corporaux pour la sainte Messe. Comme elle ne pouvait les aller chercher sans passer devant la Sainte et lui révéler, par suite, sa négligence et son oubli, elle crut pouvoir s'épargner cette confusion en priant le Père Jean, qui se trouvait là, d'aller les prendre sans faire semblant de rien. Mais lui, avec une gravité douce et tranquille, qui ne souffrait pas de réplique : « Allez, ma sœur, lui répondit-il, prenez-les vous-même, portez-les bien ostensiblement dans vos mains, en passant devant la Mère fondatrice, et, si elle vous demande ce que vous tenez, dites-lui ingénument que ce sont les corporaux que vous avez oublié d'apporter au moment voulu. »

Tout en se donnant avec zèle au délicat et intéressant ministère dont il se voyait accidentellement chargé, Jean n'oubliait pas que le vrai motif de son séjour à Valladolid était de s'initier à la nouvelle règle qu'il allait embrasser et de profiter de son mieux des leçons de la Mère Thérèse, comme aussi des exemples qu'il avait sous les yeux. Car, cette vie du Carmel réformé, il n'apprenait pas seulement à la connaître en écoutant ce qu'on lui en disait, il la voyait, pour ainsi dire, tous les jours, en action, et pouvait d'autant mieux l'étudier de près et d'une manière suivie, que les Carmélites de Valladolid n'étaient pas encore renfermées derrière les grilles de leur couvent. On travaillait aux aménagements nécessaires, dans la maison qui devait être leur demeure définitive, et, en attendant qu'ils fussent achevés, elles vivaient, en quelque sorte, à ciel ouvert, chez une de leurs bienfaitrices, où l'on n'avait pu établir la clôture réglementaire.

A la faveur de ce régime provisoire, sainte Thérèse

pouvait voir et entretenir le Père Jean plus à loisir et plus souvent. Elle ne négligeait rien pour « l'instruire à fond, comme elle l'écrivait plus tard, des règles et des usages de la Réforme et pour lui faire entendre les choses comme elles doivent l'être. Je lui parlai, ajouta-t-elle, des mortifications en vigueur parmi nous, de la charité fraternelle qui nous unit et de la manière dont se passent nos récréations, où tout est ordonné de telle sorte que ces heures de réunion servent à nous ouvrir les yeux sur nos défauts réciproques et à nous procurer un peu de délassement pour mieux observer ensuite les rigueurs de la règle ».

Quand sainte Thérèse pensa qu'elle n'avait plus rien à apprendre à son disciple, celui-ci quitta Valladolid, pour aller aménager, d'après les plans de la Fondatrice, la maisonnette de Durvelo et préparer l'abri matériel de la Réforme des Carmes, en attendant que le Père Antoine vint le rejoindre pour commencer avec lui l'édifice spirituel, dont ils devaient être les premières pierres vivantes. Il arriva dans ce pauvre hameau, le 30 septembre 1568. Du plus loin qu'il l'aperçut, sa joie fut grande de trouver la réalité si conforme à la description que la sainte lui en avait faite d'avance. Il se mit immédiatement à l'œuvre, aidé d'un jeune ouvrier, choisi par Thérèse elle-même parmi les manœuvres qui travaillaient au couvent de Valladolid et qu'elle lui avait prêté pour quelques jours. A eux deux, après avoir déblayé le sol, qui en avait grand besoin dans un logis inhabité depuis des années, ils élevèrent des cloisons, ouvrirent des portes et firent de leur mieux pour donner l'apparence d'un monastère à ce qui n'avait été jusque-là qu'une chaumière de paysans. La nuit vint avant qu'ils eussent songé à se reposer ou à prendre un peu de nourriture. Jean envoya le jeune homme quêter

quelques morceaux de pain dans le voisinage, et le serviteur de Dieu sut les assaisonner de discours si suaves et de tant de bonne humeur, que l'ouvrier ne fut pas tenté un instant de se plaindre de la frugalité du repas. Quant au saint, racontant plus tard à l'un de nos témoins¹ ce premier souper de Durvelo : « Je vous assure, disait-il, que ces morceaux de pain me faisaient autant de plaisir que si j'avais mangé des faisans. » Le lendemain, après une nuit durant laquelle le jeune maçon se reposa de toutes ses fatigues, tandis que Jean la passait presque tout entière à faire oraison, ils se remirent à la besogne, et tout fut bientôt terminé. Il est vrai que la décoration des différentes pièces était des plus simples. Les seuls ornements qu'on y vit, étaient de petites croix, formées de deux morceaux de bois brut, et des têtes de mort. Sur une de ces croix cependant, on avait collé un Christ en papier, dont la physionomie était si expressive et si touchante, qu'au dire de sainte Thérèse, qui visitait Durvelo, l'année d'après, il inspirait plus de dévotion que s'il eût été très finement ciselé et du métal le plus précieux. Nous aurons plus tard l'occasion d'observer que saint Jean de la Croix avait un vrai talent d'artiste : il dessinait, il peignait avec beaucoup de goût, d'adresse et, paraît-il, de sentiment. N'était-il pas son œuvre, ce Christ que sainte Thérèse avait tant admiré et dont elle disait qu'elle n'en pourrait jamais perdre le souvenir ? Au surplus, la sainte put constater que ses plans avaient été très fidèlement suivis dans la distribution générale du monastère. Le porche était devenu, comme elle l'avait indiqué, l'église, et le galetas, le chœur ; la chambre avait été divisée en plusieurs petites cellules, mais si

1. Le P. Jérôme de la Croix, déposant au Procès de Jaën.

étroites, si basses qu'il était difficile d'y entrer, et plus difficile encore de s'y tenir debout. En guise de lit, on avait répandu par terre un peu de paille, et des pierres tenaient lieu d'oreillers. Au réfectoire, il y avait comme table une planche grossière, fixée sur un tronc d'arbre; une cruche cassée servait de bouteille, et des morceaux dealebasse, de verres. Au souvenir de cette visite au couvent de Durvelo, sainte Thérèse écrira plus tard : « J'étais tout émue en voyant de quel esprit de ferveur et de pauvreté le Seigneur avait rempli cette demeure. Je n'étais pas seule du reste à m'attendrir : deux marchands de mes amis, qui m'accompagnaient, visitèrent avec moi la maison, et ne firent que pleurer. »

Dès le lendemain de son arrivée, le Père Jean revêtit son nouveau costume de Carme déchaussé. Ce costume, sainte Thérèse avait tenu à le tailler et à le coudre de ses propres mains. La robe, de bure grossière et de la couleur naturelle de la laine, ne descendait que jusqu'à la cheville; le scapulaire, de même étoffe, était un peu plus court; la chape blanche, sans pli, qui se portait par-dessus la robe, n'était pas d'un drap plus fin que celle-ci et elle ne tombait pas plus bas que les genoux. La robe et la chape avaient chacune son capuchon, de même étoffe et de même couleur. La ceinture était de cuir et large de trois doigts. Dans ces premiers temps, les Carmes réformés allaient nu-pieds, sans sandales ni alpargates, cette chaussure des pauvres d'Espagne, que sainte Thérèse avait adoptée pour elle et pour ses filles.

Quand les villageois de Durvelo virent apparaître leur nouvel hôte avec cet habit, un peu étrange pour eux, ils ne purent réprimer un sourire où quelque ironie se mêlait à une sorte de pieuse compassion pour la vie pauvre et mortifiée, que semblait annoncer

un semblable extérieur. Mais l'ironie, la pitié firent bientôt place à une vénération sans réserve; car ces braves gens ne tardèrent pas à reconnaître la sainteté de ce véritable homme de Dieu, et le respect, le culte — le mot n'a rien d'exagéré — qu'ils lui vouèrent, rejaillit en quelque sorte sur les livrées qu'il portait, pour lesquelles il professait lui-même une singulière estime et où il voyait tout à la fois un privilège et une sauvegarde pour ceux qui en étaient revêtus. Un jour, sur la fin de sa vie, — le fait nous est rapporté par un de nos témoins¹, — le saint entendit un de ses religieux dire étourdiment que ce n'était pas l'habit qui faisait l'homme austère ni le moine vertueux et ajouter, en preuve de son allégation, qu'il avait vu une tunique de Notre-Seigneur, laquelle était d'une étoffe très fine. L'interrompant avec une vivacité qui ne lui était pas ordinaire : « Supposé, répliqua saint Jean de la Croix, que cette tunique de Notre-Seigneur fût, en effet, très fine, Lui du moins n'avait pas de passions à réprimer; mais nous, et nous tous, nous sommes pécheurs, et l'austérité dans les habits peut aider à l'austérité dans la vie. »

Ce qui acheva d'attacher au serviteur de Dieu ces humbles populations de Durvelo et des environs, ce fut son zèle et sa charité. Tout le temps que lui laissaient la prière et l'oraison, il le consacrait au service de leurs âmes. Et il importe de noter ici, pour nous en souvenir dans la suite, cet emploi que le père de la Réforme du Carmel faisait ainsi d'une grande partie de ses journées. Par là, il nous révèle le véritable esprit, le véritable but de cette Réforme. Il voulut sans doute, lui et sainte Thérèse, fonder ou restaurer un

1. Le P. Louis de Saint-Ange, déposant dans le Procès d'Alcaudete.

Ordre contemplatif; ils voulurent aussi, l'un et l'autre, en faire un Ordre apostolique. L'esprit apostolique était déjà celui des nouvelles Carmélites, dont il devait animer tous les actes de dévotion et de pénitence; il sera celui des nouveaux Carmes qui, à la prière et à la contemplation, joindront l'exercice actif du ministère de la parole et de la confession. Nous aurons, je le répète, à nous rappeler cette intention des fondateurs de la Réforme et leurs exemples, lorsque des dissensions, à jamais regrettables, s'élèveront au sein de leur famille religieuse, et il nous sera facile, à l'aide de ce souvenir, de décider lequel, des deux partis en présence, était le plus fidèle aux vraies traditions, au véritable esprit de l'Ordre. Sainte Thérèse dit positivement elle-même que l'un des motifs qui lui avaient fait désirer l'établissement du monastère de Durvelo, c'était d'assurer les secours de la religion à un peuple fort déshérité à cet égard : « Je savais, écrit-elle, qu'il n'y avait pas de couvent dans les environs et que les habitants du pays manquaient de toute assistance spirituelle et d'instruction religieuse, ce qui me touchait sensiblement. »

Il y avait déjà près de deux mois que le Père Jean résidait seul à Durvelo, lorsque le Père Antoine de Hérédia vint l'y rejoindre, dans les derniers jours de novembre. Il était accompagné de deux autres religieux, l'un prêtre, d'un âge avancé et d'une faible santé, qui ne prit pas l'habit des Déchaussés, ne donna point son nom à la Réforme et n'y eut d'autre part que de réciter l'office avec les Pères Jean et Antoine; l'autre, simple frère, et qui devait servir les religieux de chœur. Si le Père Antoine avait ainsi différé son arrivée à Durvelo, c'était afin de remettre entre les mains du Provincial de Castille, son supérieur, sa démission de Prieur de Sainte-Anne; c'était aussi,

disait-il, afin de recueillir quelques ressources pour aider à la nouvelle fondation et de se procurer quelques objets de nature à rendre moins défectueuse l'installation de Durvelo. Or, quand il y débarqua, il n'avait guère avec lui que cinq horloges de sable.

En quittant Medina, il s'était rendu d'abord à Valladolid, pour y visiter sainte Thérèse, prendre ses dernières instructions et lui faire voir ce dont il avait jugé à propos de se munir pour compléter le mobilier de Durvelo. « Le Père Antoine, raconte plaisamment la sainte, vint me trouver à Valladolid, tout joyeux de pouvoir me montrer les provisions qu'il avait faites. A vrai dire, ce n'était à peu près rien. Il était seulement bien pourvu d'horloges de sable; car il en emportait cinq, ce qui me fit rire de bon cœur. Mais il me dit que, s'il en avait pris un si grand nombre, c'était afin que les heures de communauté fussent bien réglées et pour n'être pas dans l'embarras en arrivant au nouveau monastère. Au surplus, il était si pauvre qu'il n'avait même pas une paille pour se coucher. »

Le lendemain de l'arrivée des nouveaux venus, c'est-à-dire le 28 novembre 1568, 1^{er} dimanche de l'Avent¹, après que les Pères Jean et Antoine eurent dit leur Messe, les trois premiers Carmes déchaussés firent profession dans l'Ordre qu'ils inauguraient, renou-

1. Un de nos témoins dit que c'était un samedi et que le Provincial de Castille assistait à la cérémonie; nous n'avons pas cru, malgré cela, devoir nous écarter de la tradition qui veut que ce jour-là ait été un dimanche et que la visite du Provincial n'ait eu lieu que plus tard. Quelle que soit la valeur des dépositions de nos témoins, ils ont bien pu se tromper quelquefois. Sainte Thérèse parlant, dans le livre des *Fondations*, de cette profession des premiers Déchaussés, ne dit-elle pas : « Le 1^{er} ou 2^e dimanche de l'Avent, car je ne me souviens pas bien lequel des deux ce fut » ? Nos témoins avaient-ils une mémoire plus sûre et plus infaillible ?

velant leurs vœux de religion et s'engageant, en outre, à vivre désormais conformément à la règle primitive du Carmel. Puis, selon l'usage que sainte Thérèse avait déjà introduit parmi ses filles, ils changèrent de nom. L'ancien Prieur de Medina prit celui d'Antoine de Jésus, notre saint commença dès lors à s'appeler Jean de la Croix, et quant au jeune frère, on le nomma Joseph du Christ, si bien qu'à eux trois, ils formaient le nom de Jésus-Christ crucifié, lequel résumait à merveille l'esprit, le genre de vie du nouvel Institut, dont les membres devaient s'étudier à emprunter au divin Maître ses plus austères vertus et à l'imiter dans ses mystères les plus douloureux.

Nous venons de dire que, ce jour-là, les trois premiers Carmes déchaussés firent profession dans leur nouvel Ordre. L'expression, en ce qui regarde personnellement Jean de la Croix, n'est pas tout à fait exacte. Il serait plus juste de dire qu'alors il réitéra les engagements qu'il avait déjà pris en particulier, avant la venue de ses deux confrères, quand il était encore seul à Durvelo. L'un des témoins¹ des Procès de Béatification avait feuilleté à Mancera, où on l'avait transporté, le livre des Professions de Durvelo, et il certifie que la première qu'on y lisait, était celle du Père Jean de la Croix, tout entière de sa main. « Et je connais très bien son écriture », ajoute le témoin, qui raconte ensuite que, se trouvant, un jour, au couvent de Madrid, avec le saint, en présence de plusieurs prélats et de toute la Communauté, il parla de ce registre des Professions de Durvelo et, prenant directement à partie le Père Jean, lui dit qu'il était donc le premier qui eût commencé la Réforme. Jean ne le nia pas, mais pria son interlocuteur de ne pas insister, de peur

1. Le Père Louis de Saint-Ange, déjà cité plus haut.

de contrarier le Père Antoine qui était là et qui, le jour où il était arrivé à Durvelo, n'avait pu s'empêcher de laisser paraître quelque peine de ce que son jeune confrère ne l'eût pas attendu pour émettre ses nouveaux vœux et pour inaugurer son nouveau genre de vie.

Saint Jean de la Croix est bien, en effet, le premier en date des Carmes déchaussés, comme il est bien aussi leur instituteur et leur père, le véritable artisan de leur Réforme, sous l'inspiration et avec l'aide de sainte Thérèse. De son vivant, on lui disputera et son droit d'aïnesse et cette paternité glorieuse, qui lui appartient cependant sans conteste. Tel est quelquefois le partage des fondateurs, que Dieu veut ainsi sanctifier en les éprouvant, pour les rendre plus dignes de leur haute mission. Mais la postérité, qui sait redresser les jugements erronés des contemporains, a remis chacun à sa place, reléguant au second plan les personnages qui, un moment, avaient paru effacer ou supplanter notre saint, et, pour elle, pour tous les enfants du Carmel, il est aujourd'hui le premier Carme déchaussé, l'auteur et le père de la Réforme de leur Ordre.

Quelque temps après la cérémonie du 28 novembre, le Provincial des Carmes de Castille, le Père Alphonse Gonzalez, vint, au nom du Supérieur général de l'Ordre, visiter le couvent de Durvelo. Il approuva la disposition du monastère, la vie qu'on y menait et toutes les mesures qu'on avait prises; puis il se mit en devoir d'assigner à chacun son titre et son office. Le Père Antoine fut nommé Prieur, comme le plus âgé et le plus ancien dans la Religion; le Père Jean eut la charge de Sous-Prieur et le Frère Joseph fut tout à la fois sacristain et portier. La Communauté était officiellement et régulièrement constituée : elle

pouvait vivre de sa vie propre et se gouverner elle-même.

Le Père Jean de la Croix n'eut rien à changer à ses habitudes. Le genre de vie qu'il avait adopté depuis sa prise de possession du couvent de Durvelo, continua d'être le sien et devint celui du Père Antoine et aussi, dans la mesure où le permirent son âge et ses fonctions, celui du Frère Joseph.

C'était la même pauvreté, les mêmes macérations, le même renoncement. C'était la même dévotion et le même esprit de prière et d'oraison, le même zèle et la même soif du salut et de la sanctification des âmes.

Leur logement était si incommode, leur nourriture si frugale, que les plus misérables d'entre les paysans d'alentour pouvaient, auprès d'eux, passer pour être dans l'abondance et pour jouir des aises de la vie. Ils pratiquaient la pauvreté évangélique dans toute sa réalité, dans toute son étendue, et n'en répudiaient rien, pas plus les humiliations que les privations. Quand sainte Thérèse vint les visiter dans leur ermitage, le premier qu'elle rencontra fut le Père Antoine. « Elle le trouva, raconte-t-elle, qui, avec un visage gai comme toujours, balayait le devant de la porte de l'église », lui, le fils d'une riche et noble famille, élevé dans l'opulence et toujours entouré depuis, même au Couvent, à cause de son mérite et des charges qu'il occupait, d'égards et de bien-être. A cette vue : « Qu'est ceci, mon Père, lui dit la sainte en riant, et qu'est devenu le point d'honneur? — Maudit soit le temps où j'en faisais quelque cas », répondit l'humble religieux, et il lui déclara qu'il goûtait, dans son nouvel état, tout le bonheur qu'il avait jamais pu désirer.

Non contents de cette pauvreté volontaire, qui faisait le fond et comme l'ordinaire de leur vie, ils y ajoutaient le surcroît et, si j'ose ainsi dire, le luxe de

mortifications inouïes, crucifiant sans cesse leur chair, à l'aide de toute espèce d'instruments de pénitence : haïres, cilices, chaînes et bracelets de fer, sans compter les disciplines dont ils faisaient le plus fréquent usage. Si bien que sainte Thérèse finit par s'alarmer et par craindre que « le diable, pour empêcher l'achèvement d'un ouvrage si bien commencé, ne les portât à des austérités exagérées et capables de ruiner entièrement leur santé ». Elle crut de son devoir de leur conseiller plus de prudence, « mais, ajoute-t-elle avec une charmante simplicité, ces bons Pères avaient les vertus qui me manquent, et ne prirent guère mes avis en considération ».

Encore, n'avait-elle pas été témoin des derniers excès où pouvait les entraîner la sainte folie de la croix. Pensaient-ils être tombés dans quelque faute, cette folie, chez eux, ne connaissait plus de bornes. Un soir, le Père Jean de la Croix, brisé de fatigue et souffrant depuis quelques jours, avait cru devoir demander au Prieur et en avait aisément obtenu la permission de prendre sa collation un peu avant l'heure réglementaire. A peine s'est-il accordé ce léger et bien nécessaire adoucissement, le voilà pris des plus cuisants remords ; il se persuade qu'il a cédé lâchement à un coupable mouvement de sensualité grossière, qu'il a donné à ses confrères le plus mauvais exemple et le plus capable d'introduire dans le monastère des désordres et des abus sans fin. Il va trouver de nouveau le Père Antoine et lui demande une autre permission, celle de faire amende honorable, au réfectoire, devant toute la Communauté réunie : celle-ci s'était, depuis peu, augmentée de plusieurs recrues nouvelles. L'heure venue, comme les religieux étaient tous à table, le Père Jean entre, les épaules découvertes, et sa discipline à la main ; il s'arrête, au milieu du réfec-

toire, près d'un amas de pierres et de tuiles rompues, qu'il y avait répandues l'instant d'auparavant, et sur lequel il tombe à genoux en se blessant cruellement, puis, après s'être flagellé jusqu'au sang : « Mes Pères et mes Frères, dit-il d'une voix mourante et entrecoupée par les sanglots, me voici devant vous pour confesser publiquement que je ne suis pas digne de paraître en votre présence et de jouir de votre Sainte compagnie, puisque je vous ai scandalisés par ma lâcheté et mon mauvais exemple... Je reconnais ma faute et j'en rougis de honte. Quoi de plus funeste et de plus condamnable que de donner commencement à une si grande imperfection dès le début d'une œuvre si parfaite; d'introduire le relâchement avant que la réforme soit complètement affermie; de mêler le mauvais grain à la bonne semence; de corrompre et d'infecter les eaux très pures de cette petite fontaine du grand Élie, dès son origine et dans sa source? Ne permettez pas, mes Pères, qu'une telle faute, qu'un tel scandale demeurent sans châtement... Je ne me lèverai pas avant d'avoir reçu et la peine que je mérite et le pardon que je vous demande. » Puis il se mit à décharger une nouvelle grêle de coups de discipline sur ses épaules nues, et avec tant de violence qu'il tomba de faiblesse sur ces tuiles et sur ces pierres qui lui déchiraient les genoux, et que le sang qui s'échappait des plaies dont il était couvert, ruissela sur le pavé, tout autour de lui. Épouvantés d'un si étrange spectacle, le Prieur et ses religieux restaient immobiles comme des statues. Ce ne fut qu'au bout de quelques instants, que le Père Antoine put enfin se ressaisir, rompre le silence et ordonner, au nom de l'obéissance, à ce saint homme, de se lever, de se retirer et d'aller à la chapelle prier Dieu pour ses frères et les recommander à sa miséricorde.

Dignes héritiers du double esprit d'Élie ¹, ces premiers disciples de la Réforme joignaient à l'amour de la pénitence celui de la prière et de la contemplation. Ils demeuraient tous les jours, plusieurs heures, en oraison, et consacraient à ce pieux exercice, non seulement les moments que lui assignait la Règle, mais encore tout le temps qui s'écoulait entre Matines et Prime, et durant lequel ils auraient pu se retirer, pour s'y reposer un peu, dans leurs cellules respectives. Ils préféraient le passer dans de petits ermitages, ménagés aux deux angles du chœur et qui étaient si mal couverts que, par les fentes du toit, la pluie et la neige tombaient sur eux, sans qu'ils s'en aperçussent, tout absorbés qu'ils étaient dans leur méditation, et sans qu'ils pensassent à secouer leur habit, avant de rentrer à la chapelle pour y psalmodier leur office.

Hommes d'oraison, nos premiers Déchaussés étaient aussi des apôtres, conformément au vœu des fondateurs et à l'esprit du nouvel Ordre. Le Père Jean continua d'évangéliser les habitants de Durvelo et des environs, après comme avant l'arrivée du Père Antoine; seulement celui-ci partagea le travail avec lui. Tous les jours, ils faisaient une ou deux lieues pour aller à la recherche des brebis sans pasteur, marchant nu-pieds sur la neige et sur la glace; car ce n'est que plus tard qu'on les obligea de porter des sandales. « En peu de temps, ajoute sainte Thérèse, de qui nous tenons ces détails, nos deux religieux acquirent une grande réputation de sainteté, et je ne saurais dire la joie que j'en éprouvai. Ils passaient presque toute la journée à prêcher et à confesser, et ce n'était que vers le soir, quand ils étaient rentrés au monastère, qu'ils prenaient leur frugal repas. »

1. IV Reg., II, 9.

Quelquefois cependant, — nous l'apprenons d'un de nos témoins ¹, — retenus plus longtemps hors de leur demeure pour s'en être éloignés davantage, ou bien plus fatigués que d'habitude par suite du grand nombre des confessions, ils s'arrêtaient, au retour, auprès d'une source et réparaient leurs forces, avant de regagner le couvent, en mangeant un peu de pain qu'un charitable pourvoyeur leur avait apporté à leur insu. Ce pourvoyeur, nous dit notre témoin dont la déposition sur ce point nous semble mériter d'être ici relatée, n'était autre que le frère aîné de saint Jean de la Croix, ce François de Yépès, dont nous avons parlé au début de notre travail. Humble artisan, très pauvre et de chétive apparence, il avait plu à notre saint de le faire venir auprès de lui et il aimait à l'emmener dans ses courses apostoliques, à le présenter comme son frère, obéissant en cela à une inspiration d'humilité, qui rappelle un épisode célèbre de la vie de saint Vincent de Paul, et souhaitant que le monde, qui prise généralement les hommes en proportion de leurs richesses, connût la misérable condition des siens et rabattît quelque chose de l'estime que l'on commençait d'avoir pour sa personne et des égards que lui méritait sa sainteté.

Ce n'était pas seulement auprès des villageois que nos deux apôtres exerçaient leur ministère. Les gentilshommes de la contrée, attirés eux aussi par ce qu'ils entendaient dire du zèle et des vertus de ces saints religieux, venaient les trouver et les prenaient pour confesseurs. En retour de l'assistance qu'ils en recevaient ainsi, ces nobles voisins voulurent pourvoir à leurs nécessités. Ils ne s'en tinrent pas là et, les voyant

1. Le Père Alphonse de la Mère de Dieu, déposant dans le Procès de Ségovie.

si mal logés, résolurent de leur procurer des maisons plus convenables, situées en des localités de plus de ressource et où il leur serait plus facile de recruter de nouveaux membres et de développer leur Ordre.

III

L'un de ces gentilshommes était don Louis de Toledo. Grand propriétaire terrien, il comptait cinq villes sur ses immenses domaines, entre autres celle de Mancera, où il venait de faire bâtir une église sous le vocable de la Sainte Vierge. Un fait, à première vue de peu de conséquence, avait été l'origine de cette construction et allait devenir la cause du transfert des religieux de Durvelo dans un abri moins insuffisant et, par suite, le point de départ de leur accroissement et des progrès de la Réforme. Don Louis avait hérité de ses parents un tableau, de très grande valeur, qui représentait la Mère de Dieu tenant son Fils dans ses bras et entourée d'anges en adoration. Cette toile, où le peintre avait mis toute sa foi comme tout son talent, ne faisait pas seulement l'admiration des connaisseurs, elle inspirait encore à tous ceux qui la contemplaient les plus vifs sentiments de piété. Ce dévot gentilhomme résolut de l'exposer aux regards des fidèles, et c'est pour cela qu'il avait édifié cette église de Mancera, qu'il s'empressa, lorsqu'elle fut terminée, de mettre à la disposition des Carmes de Durvelo, avec un terrain qui y était attenant et où il s'offrait à leur faire construire un couvent. Les bons Pères hésitèrent d'abord : il leur en coûtait d'abandonner leur pauvre ermitage, où était née la Réforme et où ils avaient reçu tant de grâces. Les instances de don Louis et la crainte d'aller contre les desseins de la Providence, qui semblait leur

présenter elle-même cette occasion inattendue de rendre plus facile l'extension de leur Ordre, les décidèrent à accepter les ouvertures de ce pieux seigneur. Ils quittèrent Durvelo et prirent possession du nouveau monastère de Mancera, au mois de juin 1570¹.

A cette date, il y avait près d'un an que le Père Antoine ne résidait plus à Durvelo que d'une manière intermittente, Sainte Thérèse l'avait appelé à Pastrana, où se formait une autre communauté de Carmes déchaussés. Tout en poursuivant avec ardeur la réforme des Carmélites, la sainte ne perdait pas de vue celle des Carmes et ne négligeait aucune occasion d'aider à l'affermir et à l'étendre. Comme elle se rendait, en 1569, dans cette petite ville de Pastrana pour y établir une nouvelle maison de ses filles, elle fit à Madrid, où elle s'était arrêtée quelques jours, la rencontre de deux ermites, fort différents de condition, d'âge et de caractère, mais qu'avait réunis leur commun désir de vivre dans la prière et dans la retraite. Le premier, Napolitain d'origine, de noble naissance, d'une haute intelligence, d'un grand savoir, d'une brillante valeur, poète, mathématicien, théologien, soldat, après s'être signalé sur plusieurs champs de bataille, après avoir siégé au Concile de Trente, où il se fit remarquer par sa piété, sa doctrine et sa prudence, après avoir été le conseiller et le confident de la reine de Pologne et du roi d'Espagne, s'était attiré la haine de courtisans jaloux de sa faveur, qui le calomnièrent lâchement, l'accusèrent d'un meurtre auquel il n'avait eu aucune part et le firent jeter en prison, où il resta de longues années, ne voulant rien faire pour se défendre et heureux, disait-il, de souffrir injustement comme

1. Ce ne fut pas sans se promettre de rétablir l'ermitage de Durvelo et d'y bâtir un monastère, quand les circonstances le permettraient, ce qui eut lieu effectivement dans la suite.

son divin Maître. Lorsque enfin son innocence eut été reconnue et qu'il fut rendu à la liberté, il n'épargna rien, ni soins ni dépenses, pour obtenir le pardon de ses accusateurs, après quoi il dit au monde un éternel adieu et se fit ermite. Alors, don Ambroise Mariano de Azaro — c'était son nom — était entré dans la communauté des solitaires du Tardon, près de Séville. Là il s'était lié d'une sainte et étroite amitié avec notre second ermite, un tout jeune homme, de l'extraction la plus pauvre et la plus basse, entièrement illettré, mais très avancé dans les voies spirituelles et dans la science des saints : modèle de simplicité et d'humilité, il avait pris le nom caractéristique de Jean de la Misère. Ambroise et Jean avaient quitté ensemble le désert du Tardon, depuis que le Concile de Trente avait décrété la dissolution de ces communautés d'ermites et ordonné que leurs membres entrassent dans un des Ordres déjà existants et approuvés par l'Église. Ambroise n'en connaissait aucun qui lui convint parfaitement. Il était sur le point de partir pour Rome afin de demander au Saint-Père l'autorisation de continuer, lui et son jeune compagnon, sa vie du Tardon, dans une riante et paisible solitude, que le seigneur du pays, le prince Ruy Gomez, lui avait donnée aux portes de Pastrana, lorsqu'il apprit l'arrivée de Thérèse à Madrid, où il se trouvait lui-même. Il avait beaucoup entendu parler d'elle et avait plus d'une fois souhaité de la voir et de la consulter. Comme par une inspiration divine, la Sainte avait apporté avec elle la Règle et les Constitutions de la Réforme. Elle put donc les montrer au Père Ambroise, et les lui commenta comme elle savait le faire. A mesure qu'elle parlait, le pieux ermite croyait reconnaître, dans ce genre de vie des Carmes déchaussés, l'idéal qu'il s'était formé de la perfection reli-

gieuse. Ne voulant pas cependant s'avouer tout de suite convaincu, il demanda la nuit pour réfléchir. « Je vis, dit sainte Thérèse, qu'il était presque décidé », puis elle ajoute : « Durant la nuit, le divin Maître toucha si bien son cœur que, dès le lendemain, il vint m'annoncer sa détermination, disant qu'il ne comprenait rien au changement qui s'était fait dans ses idées. » La sainte voulait l'envoyer avec son jeune confrère au monastère de Durvelo, mais Ambroise lui parla de ce domaine que le prince Ruy Gomez lui avait donné, dans la banlieue de Pastrana, au sommet d'une colline isolée, d'où la vue s'étendait au loin sur des campagnes riantes et où l'on pourrait bâtir un couvent dans les meilleures conditions qu'il fût possible de désirer. Frappée de cette circonstance vraiment providentielle, qui permettait d'ériger un monastère de Déchaussés tout auprès du couvent de Carmélites qu'elle allait établir à Pastrana, sainte Thérèse ne fit aucune difficulté de se ranger à l'avis et d'accéder au désir du Père Ambroise.

Celui-ci, dans son humilité, ne voulut être que Frère convers¹, et Jean de la Misère ne pouvait être autre chose ; mais, à peine sainte Thérèse venait-elle de conquérir ainsi à la Réforme ces deux précieuses recrues, qu'elle reçut la visite d'un religieux de la Mitigation, le Père Balthazar de Jésus, renommé pour son talent de prédicateur et tenu en haute estime pour ses vertus, qui lui déclara son désir d'entrer chez les Déchaussés et de faire partie de cette fondation de Pastrana, dont il avait entendu parler. La nouvelle communauté pouvait donc être regardée comme complètement formée. Thérèse écrivit sans

1. Plus tard, sur le commandement de ses supérieurs, il fut élevé au sacerdoce et occupa des charges importantes dans l'Ordre.

retard au Père Antoine, le pressant de venir au plus tôt en prendre la direction.

En partant pour Pastrana, le Père Antoine laissa le gouvernement intérimaire du monastère de Durvelo, dont il demeurait le supérieur en titre, au Père Jean de la Croix, à qui incombait, par suite, le soin de former les jeunes novices qui, précisément à cette époque, commençaient à se présenter en assez grand nombre pour embrasser la nouvelle Réforme. Au surplus, dès avant son départ, le Père Antoine aimait à se reposer de ce soin si délicat, qui exige tant de qualités naturelles et surnaturelles, sur son cher et saint confrère, qu'il savait apprécier à sa juste valeur. On peut donc dire que cette génération des premiers sujets de la Réforme eut notre saint pour maître, qu'il la marqua de son empreinte et lui communiqua son esprit. Cela est d'autant plus vrai qu'il avait reçu du Ciel des grâces toutes particulières pour conduire ces jeunes âmes et exercer sur elles le plus puissant et le plus heureux ascendant. A l'appui de cette assertion, il nous serait facile de citer de nombreuses dépositions de nos témoins qui disent que « Dieu l'avait choisi pour être le modèle et le guide des autres »; qu'il avait « un don spécial pour diriger les Religieux »; que ceux qui ne le connaissaient pas encore le craignaient un peu et appréhendaient « de vivre avec lui à cause de sa haute sainteté et de la réputation qu'il avait d'être rigide », mais qu'une fois qu'on l'avait vu à l'œuvre, n'omettant jamais de reprendre les coupables, mais le faisant avec tant de tact, de charité et de bonne grâce, que ceux-ci, loin d'être tentés de se fâcher ni de se plaindre, se sentaient portés comme par une force irrésistible à se repentir et à se corriger, on ne voulait plus le quitter et on aurait consenti à aller « jusqu'en Turquie pour rester en sa compagnie, jouir

de sa conversation et continuer à traiter avec lui ».

A ces appréciations qui ont bien leur valeur, émanant de contemporains, de disciples même de celui qui en est l'objet, nos témoins ajoutent des faits et des exemples. Le saint nous y apparaît comme le gardien vigilant, on serait presque tenté de dire, inflexible de la discipline et de l'esprit de la Réforme, mais aussi comme un merveilleux manieur d'hommes, puisant dans sa finesse et dans sa bonté natives, mais surtout dans sa foi et dans sa sainteté, des ressources infinies pour triompher des plus récalcitrants. Un jour, dans les tout premiers temps de la Réforme, arrive à Durvelo un novice précédé d'une assez grande réputation de science et de talent. C'était un jeune docteur de l'université de Salamanque. Son premier soin fut de s'enquérir de la bibliothèque. Elle consistait uniquement en quelques livres de piété, peu nombreux et fort ordinaires. Il s'étonne, il se récrie. Comment disait-il, former les esprits, comment les entretenir dans la vraie et solide dévotion, si l'on n'a rien pour les nourrir? Pour toute réponse, saint Jaen de la Croix lui ôte le peu de livres qu'il possédait, et lui donne le petit catéchisme des enfants, lui disant qu'il n'est entré en Religion que pour devenir enfant lui-même, selon le précepte de l'Évangile. Puis, il lui commande de méditer sur la première parole de ce catéchisme : « Êtes-vous chrétien? » et lui défend de passer outre avant d'être assuré qu'il en a bien pénétré le sens dans toute sa profondeur. L'orgueilleux novice se soumet; tous les jours, il venait rendre compte au saint du fruit de ses réflexions. Bientôt toutes ses illusions ont disparu; confus de l'ignorance dans laquelle il avait vécu jusque-là, il versait des larmes de joie en remerciant le Père Jean de l'avoir si bien guéri de son erreur, et il devint un des meil-

leurs et des plus édifiants sujets de la Réforme. Une autre fois, le saint eut affaire à une âme plus indocile et plus opiniâtre. Il s'agissait d'un manquement assez grave à la règle. Jean, comme c'était son devoir, reprend le coupable, avec sa charité accoutumée, mais avec fermeté. Celui-ci se fâche et, ne gardant plus aucune mesure, s'emporte en invectives et en paroles amères et outrageantes. Le saint se met à genoux et reste humblement prosterné devant l'irritable novice jusqu'à ce que la tempête soit apaisée. Alors il baise le scapulaire du jeune étourdi et se relève en disant : « Que tout soit pour l'amour et pour la gloire de Dieu. » Confondu, le pauvre enfant tombe à genoux à son tour, ne sait comment s'excuser de son étrange égarement et prie avec larmes le saint de le lui pardonner.

Tel avait été saint Jean de la Croix dans ses rapports avec les novices de Durvelo, tel il fut à Mancera, soit dans la direction du noviciat, soit dans le gouvernement général du monastère, dont le poids retombait presque entièrement sur lui seul.

Mais Dieu voulut que son action s'étendit au delà de ces deux maisons. Comme celles de Durvelo d'abord, de Mancera ensuite, la communauté de Pastrana s'était rapidement accrue. Il y régnait une grande ferveur et comme une sainte contagion de pénitences et d'austérités. Ambroise Mariano portait dans le service de Dieu tout l'entrain, toute la fougue de sa chevaleresque nature, et Jean de la Misère le suivait avec toute la vivacité de sa jeune et généreuse ardeur. Or, cette ferveur qui parfois les entraînait l'un et l'autre au delà des limites de la prudence, ils la communiquaient aux nouveaux venus. Ce n'était pas tout : pour les diriger, ces novices de Pastrana, qui auraient eu besoin de frein beaucoup plus que d'aiguillon, avaient

un Maître dont la qualité dominante n'était pas la mesure. Il alla même si loin dans les exigences de son zèle mal réglé, qu'après avoir compromis la santé de ses jeunes disciples, il finit par fatiguer leur patience et provoquer leurs plaintes et leurs réclamations, si bien qu'on dut le déposer. Le Père Jean fut appelé à le remplacer. Le choix ne pouvait être plus heureux. Autant notre saint était impitoyable pour lui-même — on n'a pas oublié la scène du réfectoire de Durvelo —, autant, lorsqu'il s'agissait des autres, surtout de jeunes novices dont l'éducation religieuse était encore à faire, il savait trouver le juste milieu entre l'indulgence et la rigueur excessives et s'y tenir avec une sûreté, un tact parfaits. Il eut bientôt ramené la paix dans le noviciat de Pastrana. Mais celui-ci ne jouit pas longtemps du bienfait de sa présence et de sa direction.

Une troisième maison de la Réforme venait d'être fondée. Comme si chacune de ces premières fondations du nouveau Carmel avait dû en recevoir directement l'esprit de celui qui, semble-t-il, l'incarnait dans sa personne, Jean de la Croix fut mis à la tête de cette maison qui différait sensiblement de celles où il avait résidé jusque-là. Dans celles-ci, que nous voyions situées à la campagne ou en d'humbles et paisibles bourgades, on priaît, on faisait pénitence, on se prêtait aussi, autant que le pouvait un Ordre avant tout contemplatif, aux travaux du saint ministère. Le couvent dont nous parlons était une maison d'études, portait le nom de collège et se trouvait dans une ville universitaire, partant assez bruyante et peuplée, à Alcalá. Il s'agissait de former des religieux doctes et saints à la fois; il y fallait un homme de science et de vertu : Jean de la Croix fut nommé recteur du collège d'Alcalá, sur la fin de 1570. Là encore,

comme à Mancera, comme à Pastrana, son passage laissa une trace profonde, quoiqu'il ait été de courte durée. Il n'y avait guère plus d'un an qu'à la satisfaction et au profit de tous, il dirigeait les jeunes étudiants d'Alcala, lorsqu'il dut les quitter, sur le désir de sainte Thérèse, pour aller la rejoindre à l'Incarnation d'Avila.

IV

Il n'entre pas dans notre sujet d'expliquer comment, après dix années d'absence, la Réformatrice était revenue, en qualité de Prieure, dans ce couvent de l'Incarnation, qui avait toujours vécu sous le régime et qu'on serait presque tenté d'appeler le boulevard de la Mitigation¹. Qu'il nous suffise de dire que sa situation était singulièrement délicate et difficile au milieu de ces religieuses dont beaucoup étaient ses aînées d'âge et de profession, dont plusieurs avaient été ses supérieures et qui se montraient fort peu disposées à adopter l'esprit et à se plier aux observances de la Réforme.

C'était bien malgré elle et uniquement par obéissance que sainte Thérèse avait assumé une si lourde charge. Elle avait demandé que du moins, pour la seconder, on lui accordât le Père Jean de la Croix, comme aumônier du monastère et confesseur des Sœurs. Ainsi, après avoir été le principal artisan de la Réforme des Carmes, sous l'inspiration et avec l'aide de la Sainte, il allait devenir son auxiliaire, son conseiller, son appui dans la Réforme des Carmélites.

1. Voir cet épisode de la vie de la sainte dans la *Sainte Thérèse* de M. H. Joly, p. 159 et sq.

Les deux branches de ce grand Ordre devront donc l'une et l'autre le reconnaître et le vénérer comme leur Père.

Arrivé à Avila au commencement de 1572, il y resta jusqu'au mois de décembre 1577. Ces cinq années auraient pu compter parmi les plus heureuses de sa vie, si elles n'avaient été troublées par les premières levées de boucliers des Mitigés contre les Réformés. Il lui en avait certainement coûté de se séparer de ses disciples d'Alcala, surtout de ne plus vivre, au milieu de ses frères, de cette vie de communauté qui, depuis près de dix ans, avait toujours été la sienne. Mais il pouvait encore, dans une certaine mesure au moins, la continuer à Avila. Sur sa demande, ses supérieurs lui avaient adjoint un compagnon, le Père Germain de Saint-Mathias, religieux exemplaire, qui partageait sa demeure, une maisonnette de planches, assez semblable à la chaumière de Durvelo et située à l'extrémité occidentale des vastes jardins du monastère de l'Incarnation, en dehors de la clôture. Ce digne confrère, dont la présence permettait à notre saint de suivre les principales observances de leur Ordre, se trouva également associé à son ministère auprès des Carmélites et des fidèles de la ville¹, comme aussi à ses consolations et à ses peines, à ses espérances et à ses craintes, et enfin, le moment venu, à ses persécutions.

1. Il ne se bornait pas, en effet, à s'occuper des Carmélites de l'Incarnation, mais, continuant à Avila son apostolat de Durvelo, il confessait aussi et prêchait au dehors. Un témoin du procès de Ségovie raconte qu'une jeune fille de la ville, noble, riche et très mondaine, hésitait à s'adresser à lui et en avait peur. On lui assura qu'on pouvait dire des saints que plus ils étaient saints, plus aussi ils étaient bons et indulgents. Elle se décida et, après la première confession, ne voulait plus d'autre directeur.

Jean de la Croix, durant son séjour à Avila, passa successivement, en effet, par ces différentes dispositions d'esprit, tantôt consolé et rempli d'espoir par les merveilleux succès de la Mère Thérèse, dans ce couvent où l'avaient accueillie tant de préventions et de résistances et qu'elle eut bientôt transformé, grâce à l'ascendant de son génie et de sa sainteté, mais aussi, on peut l'affirmer, au concours actif et aux sages avis de son pieux directeur; tantôt attristé et alarmé par les bruits sourds de malveillance et d'hostilité, qui commençaient à gronder contre la Réforme et que ses progrès mêmes rendaient de plus en plus menaçants.

Malheureusement, les craintes finirent par l'emporter et ne tardèrent pas à être justifiées par l'événement.

Nous abordons une page douloureuse de l'histoire du Carmel et de la vie de notre héros. Mais on ne saurait ni la déchirer ni la tourner sans la lire. Outre que nous y trouvons à admirer, en regard et comme contre-poids des mauvaises passions, des actes coupables, on peut même dire criminels, qu'elle nous présente, les sentiments et l'attitude du saint qui en fut la victime, cette page nous aide à mieux comprendre encore la place qu'il occupe dans le retour de son Ordre à ses Constitutions et à son esprit primitifs. S'il nous fallait une nouvelle preuve que cette place fut au premier rang, ne la trouverions-nous pas dans ce fait que les ennemis de la Réforme, voulant la frapper en plein cœur, n'hésitèrent pas à s'attaquer d'abord à saint Jean de la Croix, comme à celui qui la personnifiait à leurs yeux? C'est ainsi qu'après en avoir été le promoteur et la cheville ouvrière, il allait en devenir — le mot n'est pas trop fort — le martyr.

CHAPITRE III

LA RÉFORME DES CARMES

(LES ÉPREUVES)

I. Motifs et commencements de la guerre déclarée aux Réformés par les Mitigés. — II. Prison de saint Jean de la Croix à Tolède. — III. Son évasion. — IV. Derniers efforts des Mitigés pour ruiner la Réforme; victoire de celle-ci et Bref du 27 juin 1580, qui inaugure la séparation des deux observances.

I

Lorsque sainte Thérèse traitait avec le Père Antoine de Hérédia de la fondation de Durvelo, craignant que la pauvreté de ce hameau et l'incommodité du logement qui lui était offert ne le fissent hésiter, elle crut devoir lui représenter que, même à consulter la seule prudence humaine, il valait mieux commencer la Réforme dans le dénuement et dans l'humilité. Si vous vous installiez tout d'abord, lui disait-elle, dans « de bonnes maisons », vous pourriez peut-être porter ombrage aux Mitigés. Quand ils vous verront dans « ce taudis », ils n'auront garde de vous l'envier. Mais ce sont précisément les austérités, les privations des Réformés, qui éveillèrent les susceptibilités jalouses de l'ennemi. Il y vit une censure en action de

sa vie plus facile et plus douce. Ne pouvant cependant avouer un pareil sentiment, il mit en avant, pour justifier la guerre qu'il allait déchaîner, un autre motif ou un autre prétexte. On se souvient que, dans les lettres patentes que sainte Thérèse avait obtenues du Père Général, celui-ci autorisait l'érection de deux couvents de Carmes déchaussés. Depuis la fondation du collège d'Alcala, ce chiffre était dépassé. Il est vrai qu'on avait pris ses précautions et qu'on pouvait se croire en règle avec les supérieurs. Sur cette fondation d'Alcala, sur celles qui ne tardèrent pas à la suivre, les Visiteurs des Provinces où il s'agissait de s'établir, avaient été consultés, ils avaient donné leur approbation, et on les croyait, ils se croyaient eux-mêmes en droit de le faire. Tel ne fut pas l'avis des Mitigés, qui désavouèrent leurs Visiteurs.

Mais ce qui animait si fort les Mitigés contre la Réforme, ce n'était pas cet accroissement, d'après eux illégal et dont ils se plaignaient si haut, du nombre des maisons de la nouvelle Observance : c'était plutôt ce dépit dont nous venons de parler et que leur causait la comparaison que le monde faisait, à leur désavantage, de leur genre de vie avec celui des Déchaussés ; c'était aussi l'importance de quelques-uns de ces nouveaux monastères qui n'étaient plus situés dans des localités ignorées, comme Durvelo ou Mancera, mais dans de grandes villes, comme Séville ou Grenade ; c'était enfin la qualité des plus récentes recrues de cette Réforme, qui décidément semblait exercer une sorte de fascination sur les âmes d'élite et qui attirait à elle les hommes les plus distingués par leur naissance ou par leurs talents, dont plusieurs — circonstance aggravante — étaient des transfuges de la Mitigation. Nous avons déjà nommé don Ambroise Mariano et le Père Balthazar de Jésus ; ils

furent bientôt suivis par un jeune prêtre, d'une noble et riche famille de Valladolid, remarquable par l'élévation de son esprit, la distinction de ses manières, sa rare culture intellectuelle. Il s'appelait Jérôme Gratien; son nom deviendra bientôt célèbre dans l'histoire de la Réforme des Carmes et nous aurons encore à le prononcer plus d'une fois. Lui aussi, il devait mettre dans les fondements de cette grande œuvre ses souffrances, ses peines, les persécutions dont il fut la victime et qu'il ressentit d'autant plus cruellement qu'elles lui venaient de ses propres frères. Il fit profession au noviciat de Pastrana, le 25 mars 1572, et prit en Religion le nom de Jérôme de la Mère de Dieu¹.

La Réforme ne manquait pas d'appuis ni de défenseurs. Au début des hostilités, elle était soutenue par la Cour d'Espagne et aussi par le Saint-Siège, dont le représentant à Madrid, le nonce Hormaneto, lui était favorable. Le Général lui-même, le Père Rubeo, dont sainte Thérèse avait conservé toute l'estime et auprès de qui elle n'avait rien perdu de son crédit, penchait d'abord à ne mettre aucune entrave aux progrès de la nouvelle Observance. Mais celle-ci offusquait les Mitigés d'Italie qui, craignant, selon le mot d'un cardinal, que, si on la laissait se propager ainsi, ils ne fussent à la fin obligés de se réformer eux-mêmes², vinrent à bout de circonvenir le Père Rubeo, l'amènèrent à leurs sentiments et le décidèrent à convoquer

1. Sur le P. Gratien, voir le savant et décisif travail que le R. P. Grégoire de Saint-Joseph a publié, en 1904, sous le titre : *Le P. Jérôme Gratien et ses juges*. Nous lui ferons, dans la suite, plus d'un emprunt et nous adoptons toutes ses Conclusions.

2. Le mot fut dit à Grégoire XIII par un cardinal de la congrégation des Réguliers, interrogé par le Pape au moment où il se préparait à publier, en faveur des Réformés, le Bref de séparation de juin 1580.

un chapitre général qui se tint sous sa présidence, dans le courant de 1575, à Plaisance, et où l'on vota des décrets qui, sous prétexte de régler la Réforme, n'allaient à rien moins qu'à la ruiner entièrement. Pour comble de malheur, Hormaneto mourut au commencement de 1577, et fut remplacé par Philippe de Sega, évêque de Plaisance, lequel, prévenu contre les Déchaussés par les rapports intéressés du Général et des hauts dignitaires de l'Ordre mitigé, partit pour Madrid avec la mission et le dessein d'anéantir l'œuvre de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix.

A son arrivée, il trouva les esprits singulièrement surexcités de part et d'autre. N'y avait-il aucun tort du côté des Réformés? Sainte Thérèse elle-même ne fait nulle difficulté d'avouer que plusieurs d'entre eux manquèrent de tact et de prudence. A l'en croire, ce fut en particulier le cas du Père Antoine de Jésus et du Père Ambroise de Mariano, qui ne surent pas assez se défendre, le premier de son caractère trop entier et de son humeur quelque peu brouillonne; le second, de son tempérament napolitain et des entraînements de son zèle de néophyte. « Dieu leur pardonne! écrit-elle à une de ses Sœurs. Ils auraient pu éviter toutes les difficultés qu'ils ont avec les Mitigés, s'ils avaient adopté une autre ligne de conduite. Notre Père — c'est-à-dire saint Jean de la Croix — en est très chagrin. » Par contre, elle a soin de mettre tout à fait hors de cause les Pères Jean de la Croix et Gratién de la Mère de Dieu. Dans toutes leurs démarches, dans tous leurs discours, elle les vit constamment, l'un et l'autre, circonspects et avisés autant que charitables et conciliants. C'est à eux cependant que les Mitigés semblaient en vouloir le plus; c'est contre eux qu'ils dirigèrent leurs premiers coups. Il faut dire

qu'ils avaient un grief sérieux contre le Père Gratien. Séduit par son mérite et ses vertus, le Visiteur Apostolique des Carmes mitigés d'Andalousie venait de lui résigner son titre et ses pouvoirs, ce qui lui donnait juridiction, dans toute l'étendue de cette province, sur les monastères des deux Observances dont la séparation n'avait pas encore été officiellement promulguée. Ce ne fut pas, on le devine, sans murmures ni protestations, que les Mitigés subirent l'autorité d'un Déchaussé, si jeune encore surtout et profès depuis si peu d'années. Quant au Père Jean de la Croix, n'était-il pas la plus parfaite, la plus haute personnification de la Réforme? C'était assez pour le désigner à l'animosité, aux persécutions de ses adversaires.

A l'égard du Père Gratien, ils s'en tinrent aux menaces; mais celles-ci prirent, à un certain moment, un tel caractère de gravité et inspirèrent de telles appréhensions à sainte Thérèse, que, de peur qu'on ne l'empoisonnât, elle le faisait manger, en cachette et contrairement à la Règle, dans le parloir des Carmélites de Séville. Non contente de cette précaution, elle lui remit un contrepoison, lui recommandant de l'avoir toujours sur lui.

Avec le Père Jean de la Croix, les Mitigés allèrent plus loin. Dans les derniers mois de 1577, le bruit se répandit à Avila qu'ils s'apprêtaient à l'enlever pour le jeter en prison et qu'ils n'attendaient qu'une occasion favorable pour se saisir de sa personne. A cette nouvelle, de notables habitants du pays, qui avaient des parentes parmi les religieuses de l'Incarnation, résolurent de défendre leur saint aumônier et se concertèrent pour qu'il y eût sans cesse, et la nuit comme le jour, plusieurs d'entre eux en sentinelles autour de son pauvre ermitage. Ils s'acquittèrent si bien de leur tâche et firent si bonne garde, que les ennemis durent

renoncer, pour le moment du moins, à l'exécution de leur complot. On crut même bientôt, tant ils réussirent à dissimuler leurs intentions, qu'ils l'avaient abandonné pour toujours, et les protecteurs du Père Jean, persuadés qu'il n'y avait plus rien à craindre, se relâchèrent peu à peu de leur surveillance¹. Tenus au courant de ce qui se passait à l'Incarnation et voyant qu'on leur laissait le champ libre, les Mitigés s'empressèrent d'en profiter, mais en prenant leurs précautions pour que le secret fût mieux gardé que la première fois.

Dans la nuit du 3 au 4 décembre de cette année 1577, plusieurs religieux, accompagnés de séculiers, leurs amis, et d'hommes armés, qui devaient les défendre au besoin et leur prêter main-forte, se présentèrent à la porte de l'aumônerie de l'Incarnation. Ils n'eurent pas de peine à l'enfoncer, et les soldats qui les escortaient ne se virent pas un instant, est-il besoin de le dire? dans le cas de faire usage de leurs armes. Le Père Jean et son compagnon, le Père Germain, se laissèrent prendre sans la moindre résistance. On les traîna, les mains liées, comme deux malfaiteurs, jusqu'au couvent des Mitigés. Là, après les avoir enfermés chacun dans une cellule à part, on les battit de verges avec la dernière cruauté. Le Père Jean ne perdait rien de sa tranquillité souriante. Il se contenta de dire : « J'ai embrassé la Réforme qui consiste en une vie de pénitence et d'oraison ; je porte un habit de bure et je marche nu-pieds. Le Nonce Hormaneto et le Commissaire apostolique m'ont défendu de tenir

1. Quant au saint, il ne se faisait pas illusion sur le sort qui l'attendait. Plusieurs témoins affirment qu'il avait été prévenu par révélation que son arrestation était imminente. Mais il ne fit rien pour y échapper et « se laissa prendre comme un agneau » (*Procès d'Avila*).

compte des Actes du Chapitre général (de Plaisance) et de rien changer à ma conduite. Je leur dois obéissance et j'endurerais mille morts plutôt que de transgresser leurs ordres, assuré que je suis que telle est la volonté de Notre-Seigneur. » Dès le lendemain, on le conduisit secrètement dans la ville et dans la prison où il devait rester près d'un an.

II

Tant que dura sa détention, on ignora ce que le Père Jean de la Croix était devenu et personne ne sut où il était incarcéré, ni même s'il était encore en vie.

Nous allons raconter cette détention; nous en mettrons simplement les péripéties principales sous les yeux du lecteur, nous abstenant de faire le procès des geôliers — on pourrait dire des bourreaux — et laissant à Dieu le soin de les juger, lui qui seul peut lire au fond de leur cœur et connaître de leurs intentions. Toutefois, nous ne prenons pas l'engagement de réprimer toujours tout mouvement d'horreur ou de compassion, à la vue des souffrances de notre saint et des barbares traitements qui lui furent infligés.

C'est à Tolède et au couvent des Mitigés de cette ville qu'au sortir d'Avila, le Père Jean de la Croix avait été amené. Il y était attendu par celui qui devait décider de son sort, le Père Tostado, l'un des plus mortels ennemis de la Réforme et délégué du Père général qui l'avait envoyé en Espagne pour régler, de concert avec le Nonce apostolique, le différend survenu entre les deux Observances. Parlant de lui, sainte Thérèse disait à propos des premières épreuves du Père Jean et du Père Gratien : « Pauvres

Pères ! j'aimerais mieux les voir entre les mains des Maures : ils trouveraient peut-être auprès d'eux plus de pitié. »

C'est, en effet, sans pitié, que notre saint prisonnier fut traité par Tostado et par les dignes exécuteurs de ses ordres, le Supérieur et les religieux du Carmel mitigé de Tolède.

Il eut pour prison dans ce couvent un réduit obscur, étroit, sans air, qu'un de nos témoins décrit en ces termes : « C'était un trou dans une muraille, que j'ai vu et où le saint fut neuf mois sans lumière, si ce n'est quelquefois une lampe pour réciter son office¹. » Ce cachot n'était, en effet, éclairé que par une petite lucarne, placée tout près du plafond et qui ne recevait pas le jour directement du dehors, mais qui, donnant sur une galerie intérieure du couvent, ne pouvait répandre dans le réduit qu'une bien insuffisante clarté. Aussi, le plus souvent, lorsqu'il n'avait pas de lampe, Jean de la Croix était-il obligé, pour dire son bréviaire, pour lire ou pour écrire, de monter sur un escabeau qui lui permettait d'avoir la tête à peu près à la hauteur de la lucarne.

Dans un si triste séjour, il menait la vie la plus dure. Sa nourriture quotidienne consistait en un morceau de pain avec une sardine ou même la moitié d'une sardine, et, de temps en temps, de pauvres restes de poisson, que des religieux charitables lui apportaient en cachette. Tous les vendredis, on le conduisait au réfectoire, mais c'était pour le mettre à un régime plus sévère encore et lui infliger les pires traitements. On le faisait alors manger par terre, au pain et à l'eau. Puis on lui donnait la discipline, et

1. Le Père Innocent de Saint-André, déposant au procès de Baëce.

avec une telle barbarie que ses épaules furent bientôt couvertes de plaies dont il se ressentit jusqu'à la fin de sa vie et que, dans la suite, il ne pouvait plus supporter, sans de vives douleurs, le contact de la grossière étoffe de ses vêtements. Peut-on ajouter sans frémir ce que nous dit encore le témoin qui nous décrivait tout à l'heure le cachot de notre saint captif, un vénérable religieux dont la bonne foi ne saurait être mise en doute? Il affirme tenir du saint que sa nourriture à Tolède n'était pas seulement bien insuffisante et bien grossière, mais que, plus d'une fois, à certains indices dont il ne pouvait s'empêcher d'être frappé, il sentait — ce sont les expressions du témoin — que, « dans ses aliments, lui venait la mort ». En vérité, on a peine à en croire ses yeux quand on lit de pareilles choses. Rappelons-nous toutefois que nous sommes au seizième siècle et en Espagne. Rappelons-nous aussi les alarmes que, vers le même temps, sainte Thérèse éprouvait et ne cachait pas, au sujet des périls qui lui semblaient menacer la vie du Père Gralien.

Non contents de le faire ainsi souffrir dans son corps, les bourreaux de notre saint le soumettaient aux épreuves morales les plus cruelles. Son cachot s'ouvrait sur une grande salle où quelquefois les religieux, ses ennemis, se réunissaient et affectaient de s'entretenir à haute voix, de manière à ce qu'il les entendît, des affaires de la Réforme, qu'ils peignaient naturellement sous les plus noires couleurs. A les en croire, la Réforme était irrémédiablement perdue; ceux de ses membres qui ne s'étaient pas encore soumis de gré ou de force, allaient payer des plus cruels châtimens leur aveugle opiniâtreté, et l'entière extinction de l'œuvre de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix n'était plus qu'une question de jours.

On peut deviner la douleur qu'éprouvait notre saint,

à ces nouvelles que rien, qu'aucune information venue d'ailleurs ne pouvait contre-balancer dans son esprit et que les traitements qu'il endurait lui-même, ne rendaient que trop vraisemblables. L'accablement qu'il en ressentait, ne tarda pas à avoir son contre-coup sur sa santé, déjà fortement ébranlée, si bien que sa vie parut bientôt sérieusement en danger.

Dirai-je que ses ennemis envisagèrent sa mort probable comme une victoire pour leur cause? Quelques témoins de nos Procès, quelques historiens de notre saint le donnent à penser. Ce qui est certain, c'est qu'il dut lui-même la saluer comme une délivrance. Au surplus, il ne se plaignait jamais. Ses souffrances morales ou physiques ne lui arrachaient même pas un soupir. Et plus tard, lorsqu'on l'interrogeait sur sa prison, ou il éludait la réponse, ou il la faisait sans aucune amertume. Non seulement, lorsqu'on évoquait devant lui le souvenir de cette époque si douloureuse de sa vie, il ne laissait paraître aucun sentiment d'animosité contre ceux qui l'avaient fait tant souffrir, mais il semblait ne voir en eux que des instruments de la Providence qui lui avait fait une grande grâce en lui donnant une part si privilégiée à la Croix du Sauveur. C'est que, dans son cachot de Tolède, Dieu l'avait favorisé de lumières extraordinaires sur le prix des épreuves acceptées en esprit de foi et endurées avec résignation et avec amour.

En même temps que ces lumières qui l'aidaient puissamment à tout supporter; non seulement sans tristesse ni révolte, mais avec joie et reconnaissance, il reçut alors des grâces insignes et des faveurs surnaturelles, qui ne furent pas sans troubler ses ennemis, car elles étaient de celles qu'on ne rencontre que dans la vie des plus grands saints.

Une nuit, ce réduit ténébreux, où il était enseveli

comme dans un sépulcre, fut tout à coup inondé d'une immense clarté, qui dura jusqu'au lever du jour et remplit l'âme du saint prisonnier de tant de surnaturelles délices que cette nuit lui parut bien courte. La nuit suivante, le même miracle se renouvela. Un religieux, passant dans la salle qui précédait le cachot de Jean de la Croix, aperçut la lumière au travers des fentes de la porte. Il s'empresse d'aller avertir le Supérieur qui accourt, accompagné de deux religieux. Il ouvre la porte après avoir constaté que la serrure était bien fermée. Il trouve la cellule illuminée comme en plein jour. « D'où vient cette lumière? dit-il brusquement à Jean; j'avais défendu qu'on vous en donnât. » Il n'a pas achevé, que la lumière s'éteint et que tout rentre dans l'obscurité. Le Supérieur se retire alors en disant : « Ou cet homme est un saint, ou c'est un sorcier. »

De tels prodiges, nous l'avons dit, troublaient les ennemis de notre saint; ils ne les convertissaient pas. A quelque temps de là, comme Jean était prosterné au milieu de sa cellule et absorbé dans sa prière, le Supérieur entre de nouveau et, voyant que son prisonnier ne bougeait pas, lui donne brutalement un coup de pied, en lui disant : « Pourquoi ne vous levez-vous pas, quand votre Supérieur vient vous visiter? » Le saint s'excuse, alléguant qu'il ne s'est pas aperçu de sa présence et que, d'ailleurs, ses membres sont tellement endoloris qu'il a peine à se mouvoir. « A quoi donc pensiez-vous, reprend le Supérieur, et qu'est-ce qui pouvait occuper à ce point votre attention? » — « Je pensais, répliqua le saint, d'un ton humble et soumis, que c'est demain la fête de Notre-Dame, et que je serais bien heureux si je pouvais dire la sainte Messe. » — « Ce ne sera pas de mon temps », répond sèchement le Supérieur, et

il se retire, laissant notre saint fort affligé et trop fondé à craindre de ne pas remonter de longtemps à l'autel.

III

Cependant, l'heure de sa délivrance approchait. La nuit suivante, la Sainte Vierge lui apparut, environnée d'une éblouissante clarté, et lui dit : « Mon fils, aie patience; bientôt tes épreuves seront finies, tu sortiras de ta prison, tu diras la Messe et tu seras consolé. » Puis elle ajouta qu'il devait sans retard aviser aux moyens de s'échapper de sa prison et lui promit de lui venir en aide et de le protéger dans sa fuite.

Jean n'eut garde de rien objecter au commandement de la Mère de Dieu; cependant il ne voyait guère jour à entreprendre de l'exécuter. Il était, depuis quelque temps, l'objet d'une surveillance plus active et plus étroite que jamais; car on avait récemment appris l'évasion du Père Germain de Saint-Mathias, l'ancien compagnon de notre saint à l'Incarnation d'Avila, arrêté, on s'en souvient, avec lui et qui venait de se sauver du monastère où il était détenu de son côté. De peur que pareille mésaventure ne leur arrivât aussi, les Pères dont Jean de la Croix était le prisonnier ne le perdaient pas de vue et faisaient bonne garde autour de lui. On le tenait, pour ainsi dire, enfermé sous double clef; car à la serrure de son cachot on en avait ajouté une autre à la porte de la salle qui y donnait accès.

Mais Notre-Seigneur avait parlé par la bouche de sa Mère et Jean de la Croix, sans songer encore à dresser ses plans d'évasion — il n'en pouvait imaginer aucun de praticable — ne douta pas, dès lors, que sa

délivrance ne fût proche. D'autre part, une circonstance, que nous ne pouvons nous empêcher de croire providentielle, lui permettait d'espérer de trouver, dans celui-là même qui était alors spécialement chargé de veiller sur lui, sinon un concours actif et une complicité directe, du moins certaines facilités qui lui rendraient possible d'obéir aux ordres du Ciel. C'était un jeune frère qui n'appartenait pas au couvent de Tolède et n'y était que de passage. On l'avait donné, peu auparavant, comme gardien intérimaire à Jean de la Croix, pendant une absence qu'avait dû faire son géolier habituel, homme rude et brutal, qui n'avait que trop épousé, à l'égard de son prisonnier, les sentiments de ses ennemis déclarés. Ce frère, tout opposé de caractère à celui qu'il remplaçait, n'ayant d'ailleurs aucun parti pris contre le saint, n'avait pas tardé à être frappé de tant de patience au milieu de tant d'épreuves, et avait conçu pour lui une affectueuse et compatissante vénération. Il adoucissait, autant qu'il était en son pouvoir, le sort de son prisonnier. Ainsi, vers le milieu du jour, alors que les religieux étaient retirés dans leurs cellules, il ouvrait la porte du réduit où le saint gisait privé d'air et de lumière, et l'invitait à venir se promener quelques instants et respirer un peu dans la salle voisine. Pendant ce temps, le charitable gardien faisait le guet sur le seuil de la salle et, au moindre bruit, réintégrait le captif dans son obscur et infect réduit.

Le lendemain de l'Assomption, saint Jean de la Croix eut une nouvelle vision. Cette fois, c'est Notre-Seigneur lui-même qui lui apparut, lui réitéra l'ordre qu'il lui avait fait donner, la veille, par la Très Sainte Vierge, et, pour prévenir toute observation, toute hésitation de sa part, lui dit : « Celui qui a fait que le prophète Élisée pût traverser les eaux du Jourdain, en

les divisant avec le manteau d'Élie, vous tirera bientôt de cette prison et fera tomber tous les obstacles qui semblent maintenant s'opposer à votre sortie. »

Quelques jours plus tard, la Très Sainte Vierge venait de nouveau visiter Jean. Elle ne s'en tint pas, cette fois, à l'exhorter à prendre la fuite; elle lui en fit entrevoir les moyens. Elle lui indiqua une fenêtre par laquelle il devait s'échapper et qui, sur le moment, se peignit, pour ainsi dire, dans son esprit, de telle sorte qu'il pût facilement plus tard la reconnaître. Cette fenêtre était située au fond d'une longue galerie, à l'autre extrémité du couvent, et en la lui montrant ainsi, dans une espèce de vision, la sainte Vierge lui donnait comme l'impression de la distance qu'il aurait à franchir et du chemin qu'il aurait à prendre pour y arriver.

Sur ces entrefaites, il obtint une nouvelle faveur de la complaisance de son gardien. Celui-ci ne lui permit plus seulement de se promener dans la salle sur laquelle donnait son cachot, mais d'en sortir et de poursuivre sa promenade dans les galeries et les corridors environnants. Il en profita pour explorer les alentours de sa prison et tenta une reconnaissance jusqu'à la fenêtre que lui avait montrée en esprit la Sainte Vierge. Aidé par les souvenirs de sa vision, il finit par rencontrer cette fenêtre. Elle s'ouvrait, à l'étage supérieur de la maison et, partant, à une très grande hauteur au-dessus du sol, du côté du Tage qui baignait presque le pied du monastère et dont les eaux, à cet endroit, se précipitaient avec la rapidité et la violence d'un torrent. Descendre par cette fenêtre était donc aussi difficile que périlleux. Mais Jean avait confiance dans la parole de la Sainte Vierge et se tenait assuré de son secours. Au retour comme à l'aller de son expédition, il ne songea qu'à bien

observer les lieux et à se rendre exactement compte de la direction qu'il avait prise, afin de pouvoir, le moment venu, la reprendre sans courir le risque de s'égarer, au milieu de l'obscurité de la nuit.

Rentré dans sa cellule, il commence aussitôt à faire ses préparatifs. Son gardien, qui ne savait rien lui refuser, lui avait récemment donné une lampe à crochet pour l'éclairer pendant ses maigres repas, et de plus, du fil et une aiguille pour raccommoder ses pauvres habits qui tombaient en lambeaux. A son insu, le bon frère avait, par là, fourni à son prisonnier de précieux moyens d'évasion. Ce dernier prend donc les couvertures de son lit et les découpe en bandes longues et étroites, qu'il met bout à bout et qu'il coud les unes aux autres, pour s'en servir comme d'une corde dans sa fuite et pouvoir se laisser glisser jusqu'à terre, après avoir escaladé la fenêtre de la galerie. Enfin, à l'une des extrémités de cette corde improvisée, il attache le crochet de sa lampe, de manière à pouvoir fixer le tout sur le rebord de la fenêtre. Il venait de terminer cet appareil de sauvetage, quand le Ciel lui fit entendre que c'était le soir même qu'il devait sortir de prison.

Voulant, avant de s'éloigner, reconnaître les bons offices de son charitable gardien, — était-il dans le secret de ses desseins? — il lui remit, en le remerciant avec effusion, un Christ en bronze, qu'il tenait de sainte Thérèse et auquel, à ce titre, il attachait le plus grand prix, lui demandant de le garder en souvenir de lui. Le bon frère le conserva jusqu'à la fin de sa vie comme une relique, et ne consentit jamais à s'en dessaisir.

Le soir approchait, c'est-à-dire le moment où le saint prisonnier allait, selon l'ordre du Ciel, s'échapper enfin de sa geôle. Mais voici qu'un incident inat-

tendu faillit renverser tous ses plans avec ses espérances. Sans s'être fait annoncer, le Provincial des Mitigés de Castille arrive tout à coup au couvent, pour y passer la nuit, avec plusieurs religieux de marque, qui l'accompagnaient. Faute de chambres où loger tous ces Pères, on fut obligé d'en mettre deux dans la grande salle voisine du cachot de Jean de la Croix, devant la porte duquel on dressa deux lits en toute hâte. Ces lits qui barraient le passage, la présence de ces deux Pères dans cette salle, tout cela ne rendait-il pas bien difficile l'évasion de notre saint prisonnier? Ce fut précisément, comme nous allons le voir, ce qui la facilita.

Ce soir-là, la porte du cachot n'avait pas été fermée à clef. Était-ce oubli de la part du gardien? Ou bien cette précaution avait-elle paru inutile, du moment que ces deux religieux étaient là, prêts à donner l'alarme au moindre bruit? Nous n'osons dire que le gardien était peut-être de connivence avec le fugitif et que son oubli était voulu et concerté d'avance, toutefois, il nous est facile d'admettre que cette conjecture ait pu se présenter à quelques esprits et ne leur paraître pas invraisemblable.

Mais, il y avait une autre porte, celle de la salle elle-même. N'était-elle pas fermée comme d'habitude? Jean se posait cette question et se disait qu'il allait sans doute être contraint d'ajourner l'exécution de son plan, quand il s'aperçut que cette porte était toute grande ouverte. Il faisait, ce soir-là, une chaleur accablante. Les deux bons Pères, avant de se coucher, avaient résolu, d'un commun accord, d'ouvrir leur porte pour toute la nuit, afin de recevoir du dehors un peu d'air et de fraîcheur.

Notre saint n'hésite plus. Il attend seulement que ses deux voisins soient endormis. Il n'attendit pas

assez longtemps. Les deux Pères venaient de s'assoupir, quand il crut pouvoir sortir de sa cellule. Au bruit qu'il fit, malgré toutes ses précautions, ils se réveillent dans leur premier et léger sommeil; ils lèvent la tête, et tous deux ensemble : « Qui va là? » s'écrient-ils. Jean ne répond pas, se tient coi, et les deux Pères se rendorment. Au bout de quelque temps, Jean croit le moment venu de faire une seconde tentative. Muni de sa corde et de son crochet, se recommandant à Dieu et à la Vierge, il traverse sans accident la salle où les deux Mitigés dorment d'un profond sommeil, s'engage dans les corridors, retrouve aisément son chemin malgré les ténèbres de la nuit et arrive sans encombre à la fenêtre. Il y attache son appareil, auquel il se cramponne et le long duquel il se laisse doucement glisser; mais, arrivé au bout, il s'aperçoit qu'il a mal pris ses mesures et qu'il est encore à une grande distance du sol. Après un moment d'hésitation, appelant de nouveau à son aide le Seigneur et sa sainte Mère, il lâche prise et tombe, sans se faire aucun mal, alors qu'une telle chute aurait dû lui briser tous les membres, dans une espèce de chemin de ronde, entre le fleuve et le monastère. Il n'y était pas en sûreté, et il s'en fallait qu'il eût déjà reconquis sa liberté. Il avait encore à franchir plus d'un obstacle, à passer par-dessus plus d'un mur, à traverser plus d'une cour, soit dans l'intérieur du couvent des Carmes, soit dans l'enceinte d'un monastère voisin, avant de se trouver dans une rue de la ville et hors de l'atteinte de ceux qui, dès que l'éveil aurait été donné au Carmel, ne devaient pas manquer de se mettre à sa poursuite. Tous ces obstacles, il les surmonta, toutes ces murailles, tous ces espaces, il les franchit, tantôt soulevé dans ses ascensions, tantôt retenu dans ses descentes par des mains invisibles, guidé enfin, quand

il ne savait plus de quel côté se tourner, soit par des mouvements et des inspirations intérieurs, soit par des êtres ou des signes sensibles, que Dieu envoyait manifestement à son secours. Ici, c'est un chien qui s'enfuit à son approche et qui ainsi lui montre par où il peut fuir lui-même. Là, c'est un nuage lumineux qui paraît soudainement au ciel, d'où sort une voix mystérieuse qui lui dit : « Suis-moi », et qui le conduit, en effet, vers un dernier mur au-dessus duquel il se sentit miraculeusement élevé pour redescendre ensuite dans une rue qu'il ne connaissait pas, mais où il se vit enfin en pleine possession de sa liberté décidément recouvrée.

A ce moment, il dut croire qu'il s'éveillait d'un songe. Les témoins des procès de sa béatification comparent souvent sa délivrance à celle de saint Pierre. Lorsque Jean de la Croix se vit dans cette rue inconnue de Tolède et eut pris pleine et entière conscience de lui-même et de son état, il dut, comme l'apôtre, revenu à soi après le départ de l'ange qui l'avait fait sortir de sa prison, dire en remerciant Dieu : « C'est maintenant que je connais, à n'en pouvoir douter, que le Seigneur m'a délivré. *Nunc scio vere quia misit Dominus angelum suum et eripuit me*¹... »

Le jour commençait à paraître. Jean aperçoit, à quelques pas de lui, une femme, une marchande qui ouvrait sa boutique. Il s'approche et lui demande où est le couvent des Carmélites déchaussées; car les Carmes de la Réforme n'avaient pas alors de maison à Tolède. Il suit la route que vient de lui indiquer la marchande et il arrive à la porte des filles de sainte Thérèse, au moment où elles commençaient leur oraison. Il sonne au tour; la tourière actuellement en

charge était la Mère Éléonore de Jésus, une des anciennes filles spirituelles du saint, qui la reconnaît à sa voix : « Ma fille, lui dit-il, je suis le frère Jean de la Croix, sorti cette nuit de prison ; allez prévenir la Mère Prieure. » Interdite, en croyant à peine ses oreilles, la Mère Éléonore court cependant vers la Supérieure, qui se rend, sur-le-champ, au parloir, avec plusieurs religieuses.

Elles furent d'abord quelques instants sans le reconnaître, tant sa longue détention et les maux de toute sorte qu'il y avait endurés, l'avaient amaigri, vieilli, défiguré. Elles venaient de s'assurer que c'était bien lui qui était devant elles ; elles commençaient à lui exprimer leur joie de sa miraculeuse délivrance, à l'interroger sur son arrestation, son emprisonnement et sa fuite, lorsqu'une sœur entre précipitamment et comme hors d'elle-même au parloir. Une religieuse, raconte-t-elle à la Prieure, venait subitement de se trouver mal, et son état s'était si promptement aggravé qu'on craignait qu'une issue fatale ne se produisît d'un moment à l'autre. La Supérieure prie le Père Jean de la Croix de se rendre auprès de la mourante, et il entre dans la clôture du monastère. La porte venait de se fermer derrière lui, et il n'avait pas encore eu le temps d'arriver au chevet de la malade, quand plusieurs Pères de l'Observance — le bruit de l'évasion de leur prisonnier s'était déjà répandu chez eux — font irruption dans le monastère des Carmélites, où ils soupçonnaient bien qu'il avait dû se réfugier.

Ils le réclament à grands cris, parcourent, visitent, explorent en tout sens les lieux extérieurs de la maison, comme le parloir, l'église, la sacristie, et, ne supposant pas qu'il ait pu pénétrer dans l'intérieur du cloître, se retirent fort déçus, pour aller le chercher ailleurs.

Comme si la Providence avait voulu marquer nettement que c'était elle qui avait tout conduit dans cet incident, les Mitigés étaient à peine hors de vue, que soudainement la moribonde revenait à la santé et que Jean de la Croix la quittait et sortait de la clôture.

Quoiqu'il eût ainsi miraculeusement échappé aux recherches de ses ennemis, les Carmélites jugèrent comme lui qu'il n'était pas suffisamment en sûreté dans leur monastère. Il y avait à Tolède un chanoine de la cathédrale, qui était fort affectionné à la Réforme du Carmel, don Pierre Gonzalès de Mendoza. Les sœurs l'envoyèrent prier de recevoir chez lui le Père Jean de la Croix et de l'y mettre à l'abri des poursuites de ses ennemis acharnés. Le digne chanoine accepta avec joie une mission si honorable et qui répondait si bien à ses sentiments personnels et à l'estime qu'il professait pour les Déchaussés en général et pour le saint fugitif en particulier. Il vint le prendre lui-même dans son carrosse et l'amena dans sa demeure, où il l'entoura de tant de soins, que bientôt Jean fut presque entièrement remis des suites de sa longue et cruelle prison, et put songer à se rendre dans un monastère de son Ordre. On choisit, pour l'y conduire avec toutes les précautions nécessaires, celui d'Almadovar, en Castille, fondé trois ans auparavant. Il y trouva les principaux membres et les Supérieurs de la stricte Observance, venus pour tenir dans cette ville un Chapitre, qui s'ouvrit le 9 octobre 1578 et avait pour but d'aviser aux moyens de sauver la Réforme, contre laquelle les Mitigés, plus que jamais acharnés à sa ruine depuis l'évasion de leur prisonnier de Tolède, tentaient les derniers efforts.

IV

Ce qui nuisait surtout aux Déchaussés et faisait leur infériorité dans la lutte qu'ils avaient alors à soutenir, c'était leur situation équivoque par rapport à l'Ordre mitigé, dont le Supérieur général était aussi le leur ; dont les Visiteurs et les Provinciaux exerçaient sur eux une autorité mal définie, aux limites indécises et, par suite, élargies trop souvent dans la pratique à leurs dépens ; dont enfin ils semblaient n'être qu'une branche vivant d'une vie dépendante et empruntée. Aussi sainte Thérèse n'avait-elle rien plus à cœur que d'obtenir la séparation des deux Observances. Mais elle ne voulait y arriver que par les voies régulières et estimait, à bon droit, que cette séparation ne pouvait être que l'ouvrage du Saint-Siège, qui seul avait qualité pour conférer aux Réformés leur autonomie et le privilège de se gouverner eux-mêmes.

Malheureusement, les Réformés furent trop pressés. Malgré l'avis de la grande sainte, malgré les représentations de Jean de la Croix qui, arrivé à Almadovar au moment de l'ouverture du Chapitre, avait été, comme il était naturel, prié d'y siéger, et s'efforça, mais en vain, de détourner ses confrères d'une mesure qu'il regardait comme néfaste, ceux-ci, à la pluralité des voix, rendirent, avec autant d'imprévoyance que de précipitation, un décret qui, dans leur pensée, devait sauver leur Ordre et qui, en réalité, le jeta dans les pires embarras et fut sur le point de le faire périr à tout jamais.

Ils décidèrent que désormais la Réforme aurait à sa tête un Provincial, pris dans son sein, qui la régirait en toute indépendance. Ce décret à peine rendu, on procéda à l'élection du premier titulaire de la charge

qui venait d'être ainsi créée. Il ne paraît pas douteux qu'on n'ait d'abord pensé, pour la remplir, à saint Jean de la Croix. Mais aurait-il pu accepter, ce qui eût été, de sa part, sanctionner un acte qu'il avait si hautement désapprouvé et dont il n'avait que trop justement prédit les désastreuses conséquences ? Le choix du Chapitre se porta donc sur le Père Antoine de Jésus, l'un des fondateurs de la Réforme, qu'il honorerait par ses talents comme par ses vertus. Mais il était particulièrement mal vu des Mitigés, qu'il avait plus d'une fois blessés, nous l'avons dit, par son manque de tact et de mesure, et son élection pouvait paraître un nouveau défi porté par les Déchaussés à leurs adversaires. Au surplus, elle fut aussi vaine qu'illégale. Le Père Antoine ne put jamais exercer les fonctions attachées au titre qui venait de lui être décerné, et qui même ne semble pas avoir été pris au sérieux ni tenu pour valable par ses propres frères. En effet, son nom ne figure pas sur la liste officielle des Provinciaux des Réformés, laquelle ne commence qu'avec son successeur.

La maladroite démarche du Chapitre d'Almadovar fut à peine connue, qu'elle souleva le plus effroyable orage qui eût encore menacé l'existence du nouveau Carmel. Les Mitigés avaient beau jeu pour faire croire ce qu'ils répétaient sans cesse, que les Déchaussés n'étaient que des visionnaires, des orgueilleux et des révoltés ; pour justifier toutes les mesures oppressives qu'ils avaient prises contre eux ; pour en prendre ou en provoquer de plus violentes encore et en finir une bonne fois avec la Réforme.

Aigri et poussé par les Mitigés, le Nonce Segà, qui leur était tout dévoué d'ailleurs, excommunia les Pères du Chapitre d'Almadovar, et, après avoir annulé l'élection du Père Antoine, dans laquelle il voyait un

attentat contre sa propre autorité, le fit jeter en prison, lui, le Père Gratien et le Père Mariano. Il ne s'en tint pas là, mais enveloppant dans une même condamnation tous les membres du Carmel réformé, religieux et religieuses, il les livra et les soumit pieds et mains liés, on peut le dire, à leurs adversaires, qui avaient désormais pleine et entière juridiction sur toutes leurs maisons, où défense formelle était faite de recevoir des novices à l'avenir. C'était la ruine, l'extinction totales, et dans l'humiliation, dans l'oppression la plus profonde et, semblait-il, la plus irrémédiable.

Tous étaient anéantis, désespérés dans la double famille de la Réforme. Seule, sainte Thérèse restait calme et espérait toujours. Avait-elle reçu, de Notre-Seigneur lui-même, l'assurance que l'orage ne serait que passager et que son œuvre serait sauvée? On l'a dit; ce qui est certain, c'est que tous les secours humains semblaient lui manquer à la fois. Le Père Rubeo qui, bien qu'il eût pris parti pour les Mitigés, avait toujours conservé son estime et sa vénération à la sainte, venait de mourir. Le Roi, qui l'avait toujours accueillie avec la plus grande bienveillance et n'avait jamais refusé de prendre en mains ses intérêts, s'était récemment refroidi pour la Réforme, à la suite de quelques malentendus avec les Pères déchaussés, et avait ouvertement déclaré qu'il ne voulait plus se mêler de leurs affaires.

Malgré tout, Thérèse ne se décourageait pas. La persécution l'avait personnellement atteinte; car, sur l'ordre du Nonce, elle avait dû se séparer de ses filles d'Avila et se retirer à Tolède, où elle était comme exilée et d'où il lui était interdit de sortir. Et pourtant, à tous ses visiteurs, elle montrait un visage souriant, et lorsqu'ils s'étonnaient de sa tranquillité : « Nous

aurons beaucoup à souffrir, leur disait-elle, mais nous ne périrons pas ¹. » Cependant, elle priaît, elle pleurait aussi, offrant ses larmes comme ses supplications pour le salut de son œuvre, qu'elle regardait toujours comme l'œuvre de Dieu. Elle écrivait à tous les Carmels, pour demander à ses sœurs d'unir leurs pénitences et leurs oraisons aux siennes. En même temps, avec son activité et son esprit pratique habituels, elle s'adressait au Roi, aux Grands, à tous ceux qu'elle croyait en situation ou en disposition de venir à son secours.

Ses peines ne furent pas perdues. Philippe II, qui au fond ne la rendait pas responsable de ses griefs contre les Pères déchaussés et auprès de qui elle avait conservé tout son crédit, résolut de lui donner satisfaction. Recevant le Nonce, il lui fit entendre qu'il trouvait mal fondée l'hostilité des Mitigés contre ceux de la Réforme, dont le grand tort était de mener une vie plus austère et plus sainte que la leur. « Vous m'obligerez, Monseigneur, dit-il en terminant, de protéger la vertu : au dire de tout le monde, vous n'aimez point les Carmes déchaussés, et vous le leur faites trop sentir. »

Ces dernières paroles, le ton qui les accompagnait intimidèrent le Nonce, qui n'ignorait pas ce qu'il en pouvait coûter de résister à l'impérieux monarque. D'autre part, ce Prélat, pieux et équitable, mais qu'on avait circonvenu, nous l'avons vu, dès avant son départ de Rome, et indisposé contre les Déchaussés, n'était pas sans se demander quelquefois, en les voyant de plus près, si on ne les lui avait pas dépeints sous de trop noires couleurs, s'il n'y avait pas quelque injustice, tout au moins quelque excès dans la guerre

1. Cité dans l'*Histoire de sainte Thérèse*, par une Carmélite de Caen, t. II, p. 195.

qui leur était déclarée. Au sortir de l'audience de Philippe II, ces idées prirent corps plus que jamais dans l'esprit du Nonce, qui résolut d'examiner attentivement et sans prévention la cause et les réclamations des Réformés, et de ne plus les juger uniquement sur des rapports intéressés, qu'il avait négligé jusque-là de contrôler par lui-même.

Afin que l'enquête à laquelle il voulait se livrer, fût plus impartiale et plus décisive, M^{gr} Sega pria le roi de lui adjoindre quatre assesseurs qui travailleraient avec lui. Philippe fit le meilleur accueil à cette demande où il pouvait voir un commencement de soumission, et désigna deux ecclésiastiques de marque, dont l'un était attaché à la Cour, et deux Pères dominicains, renommés pour leur savoir et leur jugement, qu'il chargea d'étudier, de concert avec le Nonce, et sous sa présidence, la querelle des Mitigés et des Réformés et qui devaient, sinon y mettre fin tout de suite, du moins signer les préliminaires de la paix. Les conclusions de leurs conférences furent pleinement favorables aux Réformés, et le Nonce publia aussitôt une ordonnance qui commençait à faire droit à leurs trop légitimes revendications et les affranchissait, en partie, de la tutelle des Mitigés. Ceux-ci, aux termes de cette ordonnance, n'avaient plus, comme ils l'avaient prétendu jusque-là, juridiction sur les maisons des Carmes et des Carmélites déchaussés, qui, de fait et en attendant que Rome eût prononcé en dernier ressort, formaient comme une province à part, à la tête de laquelle toutefois on mettait un supérieur de l'Observance mitigée. Mais on le choisit de manière à ménager les susceptibilités des intéressés ¹, et, d'ail-

1. C'était le Père Ange de Salazar, ancien provincial chez les Mitigés, homme droit et juste, qui avait donné des gages de sincère bienveillance aux Réformés; ses premiers actes furent de

leurs, sa mission semblait bien ne devoir être que temporaire. C'est ce que, avec son enjouement habituel, sainte Thérèse donne à entendre dans une lettre au Père Gratien : « Plaise au divin Maître, lui écrit-elle, que notre nouveau Supérieur jouisse peu de jours de son autorité; il va sans dire que je n'entends nullement que ce soit en cessant de vivre. Il sera plein d'égards envers nous, et avec sa sagesse, il comprendra où sa mission doit aboutir. »

La paix pouvait passer pour faite, au moins à titre provisoire. Restait à la consolider et à la rendre définitive. Pour cela, il fallait l'intervention du Saint-Siège.

Deux Pères de la Réforme, choisis parmi les plus habiles et les plus prudents, partirent secrètement pour Rome. Ils y restèrent près d'un an. A force de sollicitations et de démarches, ils croyaient avoir enfin obtenu gain de cause, et le Pape faisait déjà rédiger un Bref conforme à leurs désirs, quand tout fut remis en question par les intrigues des Mitigés d'Italie, plus hostiles encore à la Réforme que ceux d'Espagne. Nos deux ambassadeurs avaient eu beau dissimuler leur qualité et leur mission. Sous des habits séculiers, ils passaient pour des agents d'un Grand d'Espagne qui, à ce moment même, sollicitait du Saint-Siège une dispense qui lui permit d'épouser une de ses cousines. Mais leur secret fut surpris par leurs ennemis qui mirent tout en œuvre pour traverser leurs desseins. Ils y réussirent et le Souverain Pontife, Grégoire XIII, cédant aux instances de plusieurs cardinaux et surtout de son neveu, Boncompagni, protecteur des Mitigés, donna l'ordre de rédiger un autre Bref qui, sous prétexte de concilier les intérêts des deux parties, lésait effectivement la liberté à sainte Thérèse et de prendre le Père Gratien pour assistant.

vement ceux des Réformés, en les maintenant sous la dépendance de leurs adversaires et en les exposant à toutes leurs vexations.

Les deux députés, croyant leur procès irrémédiablement perdu, faisaient déjà tristement leurs préparatifs de départ et leurs visites d'adieu, quand un Prélat de la Chambre apostolique, Spinola, partisan de la Réforme, rompu d'ailleurs aux affaires, les dissuada de lâcher sitôt prise et les engagea à recourir au protecteur du Royaume d'Espagne, le cardinal Sforza, allié par sa sœur à la famille de Grégoire XIII et très puissant sur l'esprit de Sa Sainteté. S'ils le gagnaient à leur cause, assurait Spinola, leur cause serait de nouveau et définitivement gagnée. Déférant à ce charitable conseil, ils allèrent trouver Sforza qui leur Promit de s'employer de tout son pouvoir en leur faveur et qui, aidé du cardinal Montalte, le futur Sixte-Quint, dont la sympathie leur était acquise par avance, et de l'ambassadeur d'Espagne, lequel parla très énergiquement au Saint-Père, le fit consentir à juger l'affaire en Consistoire. Devant ce tribunal, les Réformés obtinrent pleine et entière justice; il fut décidé que leurs monastères formeraient, à l'avenir, une province autonome, gouvernée par un provincial de leur Règle et élu par leurs suffrages. Il est vrai que cette province restait soumise au Général de tout l'Ordre; mais c'était le seul lien qui subsistât entre les deux Observances et, tel qu'il était établi, il ne permettait, comme l'avenir le prouvera, ni que l'une devint tyrannique, ni que l'autre fût réduite en servitude. Le Bref qui consacrait ce nouvel état de choses fut publié, le 27 juin 1580. A vrai dire, ce n'était qu'un premier pas¹, un acheminement, mais réel et efficace, vers la

1. Le second pas fut fait, comme nous le dirons au chapitre

séparation totale et l'entier affranchissement, objet des vœux de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix : le siècle ne devait pas s'achever avant que le but final fût tout à fait atteint, et dès maintenant le Carmel réformé, sorti de l'ère des persécutions et des épreuves qui sont la marque ordinaire des œuvres de Dieu, pouvait, en toute sécurité et sans entraves, se constituer, s'organiser et s'étendre.

suivant, en 1587, année où Sixte-Quint publia, le 10 juillet, un Bref qui autorisait les Carmes et les Carmélites déchaussés à former plusieurs provinces ayant à leur tête un supérieur de leur Règle sous le nom de Vicaire général, ces provinces et ce Vicaire général restant soumis au supérieur de tout l'Ordre. Le troisième et dernier pas est postérieur à la mort de saint Jean de la Croix, et date de l'année 1593, où Clément VIII donna, le 20 décembre, une Bulle qui promulguait l'entière séparation des deux Ordres, celui des Réformés n'ayant plus aucun lien de dépendance avec celui des Mitigés, et étant, à l'avenir, gouverné par un supérieur général ne relevant que du Pape. C'était l'accomplissement total des vœux de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix.

CHAPITRE IV

LA RÉFORME DES CARMES

(L'ORGANISATION).

- I. Coup d'œil sur cette nouvelle période de la vie de notre saint; il devient Supérieur du Calvaire, puis Recteur du collège de Baëce. — II. Chapitre d'Alcala : le Père Gratien, premier Provincial de la Réforme; Jean de la Croix, nommé définiteur de l'Ordre et prieur de Grenade. — III. Chapitre de Lisbonne : le Père Nicolas Doria succède, comme Provincial, au Père Gratien; disgrâce de celui-ci. — IV. Bref de Sixte V, du 10 juin 1587; troubles dans la Réforme; le saint, en désaccord avec le Vicaire général, tombe à son tour en disgrâce.

I

Si l'ère des persécutions et des épreuves était close pour le Carmel réformé, elle ne l'était pas pour saint Jean de la Croix. Cette réflexion, nous ne pouvons nous empêcher de la faire, en abordant la période de la vie de notre héros, où nous allons entrer. Si l'on jette un coup d'œil sur l'ensemble des années qu'elle comprend et des événements qui la remplissent, ce qui nous frappe tout d'abord, ce sont les injustices dont notre saint fut l'objet de la part des siens et les peines dont ils l'abreuèrent.

Le nouveau Carmel, presque émancipé désormais,

peut s'administrer lui-même et pourvoir, à son gré, aux diverses charges de ses monastères. Notre saint en occupera quelques-unes, mais la première de toutes, qui semblait lui revenir de droit, il n'y sera jamais appelé, lui qui est sans conteste le Père de la Réforme et que la postérité, depuis qu'il n'est plus, n'a cessé, de siècle en siècle, de désigner sous ce nom. Ce n'est pas tout : un jour viendra où, dépouillé de ses emplois et de ses titres, réduit au rang de simple religieux, il sera laissé comme à l'abandon, traité même en suspect, sans qu'on use envers lui de plus d'égards, ou plutôt de moins de rigueurs, que s'il eût été le dernier et le plus coupable des membres de son Ordre.

Il incarnait en lui l'esprit de la Réforme, dont les premiers membres avaient presque tous été ses disciples. On lui demandera quelquefois ses conseils ; on ne les suivra pas toujours. Plus que cela : ses avis seront souvent pris en mauvaise part et lui seront, on peut le dire, imputés à crime. On ne lui pardonnera pas de ne point partager des erreurs qui auront, plus d'une fois, comme il l'aura prédit, les plus fâcheuses conséquences, et ces divergences d'opinions furent pour beaucoup dans les disgrâces et les persécutions qui affligèrent ses derniers jours et qui durent lui être d'autant plus douloureuses qu'elles lui venaient, non des ennemis du dehors, mais de ceux du dedans, et desquels il était en droit d'attendre de tout autres procédés, puisqu'ils étaient ses frères ou ses enfants.

Faut-il l'en plaindre ? Il nous désavouerait. N'a-t-il pas demandé au Maître divin qu'il a si bien servi, comme la plus grande récompense qu'il en pût recevoir ici-bas, de « souffrir et d'être méprisé pour lui » ?

Encore moins devons-nous jeter l'anathème à ceux qui l'ont ainsi contredit et molesté. Il les regardait

comme des instruments bénis aux mains de la Providence, qui voulait épurer son âme dans les tribulations, la perfectionner et la faire grandir par la patience et l'amour de la Croix.

Ces réflexions seront justifiées, croyons-nous, par la suite de notre récit. Il nous a semblé opportun de les consigner ici. Elles résument, pour ainsi dire, l'esprit, elles sont, en quelque sorte, la morale du chapitre qu'on va lire.

Avant de se séparer, les Pères du Chapitre d'Almadovar, qui voulaient envoyer à Rome, pour obtenir du Saint-Siège la confirmation de leurs décisions, le Père Pierre des Anges, prieur du monastère du Calvaire, avaient désigné, pour le remplacer à la tête de cette maison, le Père Jean de la Croix. Le couvent de Notre-Dame du Mont-Calvaire, qui devait son nom à un monticule compris dans son enceinte et auquel les religieux avaient su donner la forme et l'apparence de la sainte montagne, était situé non loin de l'embouchure du Guadalquivir, à une lieue et demie environ de Villeneuve de l'Archevêque, dans une solitude riante et fertile, plantée de figuiers et d'orangers, entourée de bois épais qui semblaient la séparer du monde. Là, tout invitait au recueillement et à la contemplation, au milieu d'un silence que troublait seul le bruit des cascades voisines ou celui du vent se jouant dans le feuillage des arbres¹. C'est dans ce désert que saint Jean de la Croix commença d'écrire ses deux traités de *la Montée du Carmel* et de *la Nuit obscure*, lesquels, nous le dirons bientôt, en étudiant à part les ouvrages de notre grand mystique, ne forment, à le bien prendre, qu'un seul et même traité. Nous les devons aux religieux du Calvaire. Dans ses entretiens

1. *Études Carmélitaines*, numéro du 15 juillet 1913, p. 323.

avec eux, il leur enseignait la doctrine qui fait la matière de ces deux livres et qu'il avait lui-même apprise dans ses méditations et dans ses colloques presque continuels avec Dieu. Non contents de l'avoir recueillie de ses lèvres, ils voulurent la conserver par écrit et leurs instances auprès de leur maître furent si vives et si pressantes, qu'il finit par y céder. Ils ont donc droit à la reconnaissance de la postérité qui, à cause de cela, doit peut-être se montrer indulgente à ces religieux pour les peines qu'ils ont, d'autre part, fait éprouver à notre saint. Car, autant ils furent les disciples soumis et les admirateurs de son enseignement, autant ils mirent peu d'empressement et de docilité à se plier à la direction qu'il voulait leur donner et aux modifications qu'il était venu apporter à leur genre de vie.

En effet, les excès d'austérité, qui avaient un moment troublé la communauté de Pastrana et que Jean de la Croix, on s'en souvient, était si aisément parvenu à modérer et à ramener dans les limites de la sagesse et de la prudence, régnaient aussi au Calvaire. C'est en grande partie pour y porter remède, que notre saint avait été envoyé dans cette maison. Il s'y heurta à une opposition qu'il n'avait pas connue à Pastrana et qui fut la première de ces contradictions dont nous parlions tout à l'heure, qu'il éprouvera si souvent de la part de ses frères de la Réforme et qui le firent tant souffrir dans les dix ou douze dernières années de sa vie.

Finit-il par vaincre cette résistance de ceux qui auraient dû vénérer en lui, non seulement le grand docteur mystique, mais le maître et l'instituteur de la Réforme? Nous l'ignorons. Son passage au Calvaire fut des plus courts. Venu dans le monastère à la fin de 1578, il n'y resta pas six mois entiers et, dans le

courant de juin de l'année suivante, ses supérieurs l'envoyèrent fonder une maison d'études pour les jeunes religieux, à Baëce. Il y exerçait les fonctions de recteur, lorsque fut publié le Bref pontifical de 1580. Il s'agit alors de le mettre à exécution et d'élire le premier Provincial de la Réforme.

II

A cet effet, les Prieurs des Déchaussés se réunirent, en Chapitre Provincial, le 3 mars 1581, dans la ville d'Alcala. Ils étaient au nombre de onze, accompagnés chacun d'un assistant, ce qui faisait vingt-deux votants.

Tous — on n'a aucun motif de le mettre en doute — votèrent selon leur conscience. Est-ce à dire que leur choix ne se ressentit en rien de certaines influences, de certains conseils dont ils auraient apporté au Chapitre le souvenir ou l'impression? Nous ne le croyons pas et, en parlant ainsi, nous ne faisons aucun tort à leur honneur, pas plus qu'à la sincérité, à l'indépendance même de leur vote; car ces influences étaient des plus légitimes et ces conseils, des plus dignes d'être écoutés. Nous faisons, en effet, principalement allusion aux propos tenus par sainte Thérèse, à la veille de la réunion du Chapitre, aux lettres écrites par elle à la même époque et où elle n'avait pas dissimulé ses désirs, où elle avait assez fait connaître quels étaient ses candidats préférés. Chose surprenante, à notre avis, saint Jean de la Croix ne semble pas avoir été du nombre. Elle se plaint cependant assez souvent qu'on ne l'apprécie pas à sa juste valeur, qu'on oublie trop aisément ce que l'Ordre lui doit, ce qu'il pourrait encore en

attendre. « Je ne m'explique pas cette infortune, dit-elle en propres termes, mais on ne trouve personne qui se souvienne de ce saint : il nous en resterait peu comme lui, s'il venait à mourir. » Estimait-elle, comme on l'a dit ¹, que le Père Jean était mieux fait pour la contemplation et la direction des âmes que pour le maniement des affaires? Ou bien ne faisait-elle que se soumettre à la volonté du saint lui-même, qui semble bien être venu à Alcalá avec une préoccupation dominante, celle d'user de tous les moyens en son pouvoir afin d'empêcher que ses confrères ne portassent sur lui leurs suffrages? Toujours est-il qu'elle ne le nomme pas parmi ceux dont elle souhaiterait l'élection. Lui écarté, il ne restait guère que deux candidats entre lesquels le Chapitre, au gré de la sainte, eût lieu d'hésiter : le Père Gratien qui n'est pas un inconnu pour nous, et le Père Nicolas Doria, entré dans l'Ordre quatre ans à peine auparavant, mais qui déjà y occupait une grande place et devait, dans la suite, monter, pour s'y maintenir jusqu'à sa mort, au premier rang.

Ces deux hommes formaient entre eux le plus parfait contraste, et il serait difficile d'imaginer deux caractères et deux esprits plus dissemblables. Nous avons déjà parlé de la naissance, de l'éducation, des talents du Père Gratien. Il tenait de sa noble origine et du monde, au milieu duquel s'était écoulée son enfance, une distinction, une politesse, une bonne grâce exquises. On ne pouvait lui reprocher qu'un peu trop d'indulgence et un penchant, peut-être excessif, à tout voir, hommes et choses, d'un œil obstinément favorable. D'ailleurs, instruit, disert,

1. *Histoire de sainte Thérèse*, par une Carmélite de Caen, t. II, p. 313.

éloquent, il comptait parmi les bons écrivains et brillait parmi les meilleurs prédicateurs de son temps. Le Père Nicolas, lui aussi, était de noble race, puisqu'il appartenait à l'illustre famille génoise des Doria. Mais, à la différence du Père Gratien, il semblait avoir hérité de ses aïeux plus de hauteur que d'affabilité, et quelque chose d'impérieux, de presque dur contrastait, dans ses manières et dans sa conduite, avec la douceur et l'air accueillant de son aimable confrère. D'autre part, il n'avait pas l'éloquence de celui-ci et, avec une intelligence ferme, élevée, pénétrante, très cultivée aussi, il paraît bien avoir été dépourvu du talent de la parole.

Tels qu'ils étaient et à cause même de leurs contrastes, sainte Thérèse les regardait comme faits pour vivre ensemble et se compléter l'un par l'autre : « Si vous n'êtes pas élu, écrit-elle au Père Gratien, et que le Père Nicolas le soit à votre place, les choses iront bien pourvu que vous soyez toujours à côté de lui : vous suppléerez à ce qui lui manque... Mais je vois clairement que, à tous égards, il vaudrait infiniment mieux que vous eussiez vous-même la charge : alors, vous prendriez le Père Nicolas pour compagnon. Il serait très utile, surtout dans les commencements, qu'il fût avec vous : c'est un homme de bon conseil, et qui ne vous donnera rien à souffrir. » N'éprouve-t-on pas comme une sorte de serrement de cœur en lisant ces dernières paroles ? Hélas ! l'avenir ne devait pas tarder à donner le plus cruel démenti à la sainte qui, d'ordinaire, était plus clairvoyante et mieux inspirée dans ses pronostics.

Si sainte Thérèse penchait décidément, comme elle vient de le déclarer avec assez de netteté, en faveur du Père Gratien, les membres du Chapitre pouvaient hésiter entre les deux candidats. Sans doute, quoique

plus jeune de six ans que son concurrent, le Père Gratiën l'avait précédé dans l'Ordre, où il avait déjà passé onze années et auquel, durant ce laps de temps, il avait rendu les services les plus signalés. Ses ennemis eux-mêmes — car il en avait — ne faisaient pas difficulté d'en convenir. Un historien espagnol, qui se fait volontiers l'écho de leurs préventions et de leurs critiques, énumère complaisamment les dettes que les membres de la Réforme, partisans et adversaires, reconnaissaient, dès avant la tenue du Chapitre d'Alcala, avoir contractées envers lui. Avec cette emphase familière à ses compatriotes, il l'appelle « cet homme qui a élevé la Réforme sur ses genoux, qui l'a portée sur ses épaules, qui lui a prêté le secours de ses bras pour l'aider à marcher, jusqu'à ce qu'elle eût assez de force pour marcher toute seule; cet homme qui l'a défendue contre de puissants adversaires, quand elle n'avait aucun défenseur, par son courage, par sa science, par l'ascendant de sa vertu, par son crédit et son autorité auprès des ministres et du roi¹ ». Mais, d'autre part, le Père Nicolas qui, profès de la Réforme depuis moins de quatre ans, n'avait pas eu le temps d'en servir aussi utilement la cause et les intérêts, n'avait pas été cependant sans lui prêter, plus d'une fois et avec succès, l'appui de son nom et de son crédit personnel, soit auprès du Nonce Segà, soit auprès de Philippe II. Surtout, on en savait assez sur les hautes qualités de diplomate et d'administrateur, qu'il avait eu l'occasion de déployer au profit de la Religion, en plusieurs circonstances, avant son entrée dans l'Ordre, pour penser que celui-ci trouverait en lui un

1. Le Père Francisco de Santa Maria, *Reforma de los Descalços*, cité par le Révérend Père Grégoire de Saint-Joseph, *Le Père Jérôme Gratiën et ses Juges*, p. 12 et 13.

chef éminent et un puissant défenseur. Mais il y avait plus encore : le Père Nicolas ne pouvait-il pas bénéficier de la suspicion, de la défaveur qui commençaient, au moins dans une certaine portion de la Réforme, à s'attacher à la conduite et à la personne du Père Gratien? Nous venons de le dire, il avait déjà des ennemis. C'était ceux qu'on appelait, dans la Réforme, les *fervents*, qui lui reprochaient d'avoir toujours, presque depuis sa sortie du Noviciat, exercé les fonctions de supérieur, sans avoir eu jamais le loisir de se former à la mortification, à la retraite et à l'obéissance; puis d'avoir montré plus de penchant pour les œuvres extérieures que pour le silence et l'oraison, enfin de n'avoir pas compris l'esprit de la Règle et d'avoir cherché à y substituer son propre esprit¹.

Ces griefs, les *fervents* ne manquèrent pas de les faire valoir auprès de leurs confrères du Chapitre, pour les dissuader de donner leurs voix au Père Gratien. Mais ils avaient compté sans une autre influence qui, presque au dernier moment, vint faire décidément pencher la balance en faveur du candidat dont ils ne voulaient pas. La première séance du Chapitre était à peine ouverte, que le bruit se répandit que le roi aurait pour agréable l'élection du Père Jérôme Gratien. Sa Majesté avait traité, à plusieurs reprises, avec lui, à l'occasion de la querelle des Mitigés et des Réformés : séduite comme tant d'autres par ses brillantes qualités, elle le tenait, depuis lors, en haute estime et désirait, en effet, le voir à la tête de son Ordre.

Le lendemain de l'ouverture du Chapitre, le samedi 4 mars 1581, eut lieu l'élection. Après la Messe du

1. Le Père Grégoire de Saint-Joseph, *op. cit.*, p. 10.

Saint-Esprit, chantée dans l'église du monastère, les Pères se retirèrent dans la salle du Chapitre. Quand ils en sortirent, vers midi, pour rentrer à l'église, ils menaient comme en triomphe le Père Gratien, qui s'avancait modestement, au chant du *Te Deum*. Le vœu de sainte Thérèse était exaucé.

On avait nommé aussi les quatre définiteurs qui devaient assister le nouveau Provincial. Nous n'en citerons ici que deux : le Père Nicolas, dont l'élection comblait les désirs de la sainte, et le Père Jean de la Croix, de qui l'on pouvait dire, sans crainte de se tromper, cette fois, qu'il « ne donnerait rien à souffrir » à son supérieur. Il avait toujours aimé et honoré le Père Gratien : il ne lui retira jamais son affection ni son estime.

De son côté, le Père Gratien vénérât et admirait son saint ami, comme une des âmes les plus parfaites, une des plus hautes intelligences qu'il eût jamais rencontrées. Il voyait en lui une de ces lumières qu'il faut se garder, dit l'Évangile, de mettre sous un boisseau, mais qu'on doit élever sur un candélabre, afin que leur bienfaisante clarté se puisse répandre au loin. Il se fit donc un devoir, tant qu'il fut à la tête de la Réforme, de lui donner la plus grande part possible au gouvernement de l'Ordre. C'est ainsi que, peu de temps après le Chapitre d'Alcala, le Père Jean était envoyé comme Prieur à l'important monastère de Grenade. Nous n'essayerons pas d'exposer ni d'apprécier ici sa conduite dans l'exercice de cette charge. La preuve qu'il s'en acquitta à la satisfaction de ses subordonnés et de ses supérieurs, c'est que ceux-ci, dans la suite, le renvoyèrent, deux fois encore, dans cette maison pour la gouverner.

III

Il touchait à la fin du premier séjour qu'il fit à Grenade, en qualité de Prieur du Carmel, lorsque le Père Gratien sortit lui-même de charge, le temps réglementaire de sa Supériorité étant expiré. Le Chapitre qui devait donner un nouveau Provincial à la Réforme se réunit à Lisbonne, le 10 mai 1585. Deux ans auparavant, dans un autre Chapitre, tenu à Almadovar, on avait agité la question de savoir si les Supérieurs de l'Ordre pourraient être, plusieurs fois de suite, continués dans leurs fonctions. Saint Jean de la Croix s'était énergiquement prononcé pour la négative. Malgré son insistance et la valeur des arguments dont il appuyait son avis, l'opinion contraire avait prévalu ; mais elle ne profita pas au Père Gratien.

Le nombre et l'animosité de ses ennemis s'étaient singulièrement accrus depuis qu'il avait pris en mains le gouvernement de la Réforme. Par contre, durant la même période, le Père Nicolas avait vu rapidement grandir son crédit et son autorité.

C'est lui qui devint le second Provincial du Carmel Réformé : il fut élu le 11 mai.

Avant de procéder au vote, on avait, paraît-il, fait une tentative auprès du Père Jean de la Croix, pour vaincre, disait-on, les scrupules et les défiances de son humilité. Mais cette tentative était-elle bien sincère? Nous ne saurions, quant à nous, y voir autre chose qu'une démarche de simple convenance, presque de pure forme. Il nous semble bien qu'en cette circonstance, on avait obéi à une sorte de respect humain, à la crainte de se montrer par trop ingrat envers ce saint homme auquel, après Dieu, la Réforme devait

la vie, plutôt qu'à un réel désir de le voir surmonter les répugnances qu'il avait toujours eues pour les dignités, en particulier pour celle dont il s'agissait alors.

Tous les religieux de la nouvelle Observance, les *fervents* entre autres, pouvaient-ils souhaiter sincèrement de l'avoir à leur tête? Il commençait à leur être suspect. Non seulement il était l'ami déclaré du Père Gratien et ne craignait pas de prendre, à l'occasion, sa défense; mais il partageait quelques-unes de ses idées, quelques-unes de ses manières de voir, les plus condamnables, à leur sens, avec des nuances toutefois et une mesure, que son ami ne savait pas toujours observer et qui le mettaient, par moments, en désaccord avec lui. Aussi avait-il cru devoir parfois lui adresser, en toute charité, des remontrances¹, tantôt sur la facilité trop grande avec laquelle il accordait les permissions et les dispenses, tantôt sur la trop large part qu'il faisait, dans l'emploi de son temps ou de celui des religieux placés sous sa conduite, aux œuvres extérieures, comme la prédication et la direction des séculiers, ce qui était cause qu'on lui reprochait, non sans quelque apparence de fondement, de méconnaître l'esprit de l'Ordre et de tendre à donner à la vie active le pas sur la vie contemplative, à laquelle leur vocation spéciale appelle les membres du Carmel.

Malgré tout, sur ces deux points, saint Jean de la Croix était loin de se séparer entièrement de son ami.

Certes, on ne peut l'accuser de relâchement pour lui-même, et son indulgence pour les autres ne dégénéra jamais en faiblesse. Il fut toujours le plus exact

1. C'est ce qu'il fit notamment au Chapitre d'Almadovar, de 1583, dont nous venons de parler.

observateur de la Règle pour son propre compte, et il n'admettait pas — nous en avons eu déjà plus d'une preuve — qu'on pût autour de lui impunément s'y soustraire. Mais il ne fallait pas, croyait-il, qu'on en fit trop sentir le poids. Le rôle des Supérieurs, à ses yeux, était de faciliter la pratique de la vie religieuse, comme il le fit à Pastrana, comme il essaya de le faire au Calvaire, et non pas d'en rendre le joug trop pénible à porter. Il voulait qu'on se gardât d'énerver la loi, qu'on lui conservât toute sa rigueur; mais il voulait aussi qu'en ceux qui étaient chargés de l'appliquer, on ne trouvât que douceur et charité. Volontiers, il eût fait sienne cette maxime de sainte Thérèse : « Notre Règle ne s'accommode pas de Supérieurs austères : elle l'est assez par elle-même. » Mais ces âmes, fermes et douces à la fois, qui savent aider à porter le fardeau, sans en rien retrancher d'essentiel, sont rares partout; elles l'étaient dans le nouveau Carmel, à sa naissance. Aussi, notre saint ne fut-il pas toujours compris, témoin ce qui lui était arrivé au Calvaire.

Ce que nous venons de dire du premier grief des *fervents* contre le Père Gratien et contre saint Jean de la Croix lui-même, nous pouvons le répéter au sujet du second, de celui qui regarde la vie active et les ministères exercés au dehors.

Sans doute — nous l'avons déjà dit — le Carmel est avant tout un Ordre contemplatif. Sa Règle, son esprit excluent-ils cependant toute activité extérieure et tout apostolat? Le Père Gratien ne le croyait pas, le Père Jean de la Croix non plus. Mais ici encore, l'un savait ne jamais se départir d'une mesure, d'une discrétion qui quelquefois faisaient défaut à l'autre. Il ne faudrait pas cependant jeter trop vite à celui-ci la pierre.

Rappelons-nous les débuts de la Réforme, la vie que saint Jean de la Croix menait à Durvelo, ses longues courses dans la campagne à la recherche des âmes, ses prédications incessantes, ses interminables séances au confessionnal. Avait-il oublié déjà l'esprit de l'Ordre qu'il venait à peine de restaurer dans son intégrité primitive? L'avait-elle oublié aussi, cette sainte Thérèse, la véritable rénovatrice de l'Institut d'Élie, sous l'inspiration de laquelle s'était constituée cette première communauté de Carmes déchaussés, et qui en félicitait les membres de se dépenser ainsi au service du prochain et pour le salut des âmes? Ne se montraient-ils pas, au contraire, l'un et l'autre, les interprètes fidèles de cet esprit, lequel, ayant pris corps dans les Constitutions du Carmel, y est exprimé tout entier et nettement défini dans les lignes suivantes : « Par une disposition de la volonté divine, notre Religion se propose un double bien, de telle sorte que sa fin principale est la contemplation amoureuse des choses de Dieu, et sa fin secondaire, l'action extérieure, spécialement dirigée vers le salut du prochain ¹ »?

Cette définition du caractère et de la double fin de l'Ordre des Carmes dispense assurément le Père Gratien des imputations malveillantes et outrées dont il a été l'objet; elle nous montre également en quoi il y avait pu donner prise. Le Carmel, Ordre contemplatif, est aussi un Ordre apostolique, mais non pas au même titre. Sa fin première et principale est la contemplation; l'apostolat n'est que sa fin secondaire et subordonnée. Le Père Gratien s'en souvenait-il assez? ne

1. *Nostræ vero Religioni duplex bonum, hoc ordine servato, divinitus collatum est, ut potior ejus pars esset rerum divinarum contemplatio et amor, posterior autem esset actio, ea præsertim quæ ad proximorum salutem pertinet.*

lui arrivait-il pas, du moins dans la pratique, d'intervertir les rangs, de sacrifier parfois les exercices de la vie intérieure aux travaux extérieurs du ministère des âmes, de se laisser enfin trop emporter par son zèle, ses ennemis disaient : par son désir de paraître et d'être applaudi? A cette interprétation peu charitable, disons-le en passant, on aurait pu répondre, supposé qu'il y ait eu de mauvaises langues parmi ses partisans, que, s'il faisait un trop fréquent usage de ses remarquables facultés d'orateur, l'estime un peu exclusive de ses adversaires pour le silence venait peut-être de ce que Dieu leur avait refusé le talent de la parole. Nous avons déjà insinué que le Père Nicolas en était dépourvu. Cet auteur espagnol, que nous citions tout à l'heure et qui est loin de lui être hostile, nous apprend que, dans une circonstance solennelle, au Chapitre de Valladolid, en 1587, obligé par sa charge de prêcher devant les membres de la vénérable assemblée¹, il le fit avec « plus de ferveur que d'éloquence ».

Quoi qu'il en soit, le Père Gratien ne méritait pas d'être si sévèrement jugé, si cruellement traité. Pour se justifier de leurs attaques, ses détracteurs n'ont pas craint de se réclamer de saint Jean de la Croix et de sainte Thérèse, et d'avancer qu'après avoir longtemps soutenu ce Père, ils avaient fini l'un et l'autre par se rétracter, par le désavouer en condamnant absolument sa conduite. Rien de plus faux.

Pour ce qui est de sainte Thérèse, elle dit quelquefois, il est vrai, que le Père Gratien en fait trop. Est-ce pour l'accuser de se montrer infidèle à l'esprit et aux devoirs de sa vocation? Nullement : c'est uniquement qu'elle craint pour une santé qui lui est chère entre toutes, qu'elle a peur qu'il n'abrège une vie dont

1. Cité par le Révérend Père Grégoire de Saint-Joseph, *op. cit.*, p. 43, note.

la perte serait pour son Ordre un irréparable malheur. « Vous avez bien raison, écrit-elle à une de ses sœurs, de dire qu'il doit se modérer dans ses prédications ; il prêche tant, que sa santé pourrait en être altérée. »

Quant à saint Jean de la Croix, nous l'avons dit, nous ne saurions trop le répéter, sur ce point comme sur les autres, il n'est séparé de son ami que par des nuances. Il n'a jamais proscrit le ministère des âmes ; il a seulement voulu le régler et le contenir dans de sages et justes limites. Il n'a jamais pensé, comme on l'a prétendu, que le Carme déchaussé dût vivre constamment renfermé dans sa cellule, pour y méditer jour et nuit la loi du Seigneur ; il voulait seulement qu'il n'en sortît pas trop souvent et que, s'il se livrait aux travaux de l'apostolat extérieur, ce ne fût pas au détriment de la vie de recueillement et de prière, qui devait être avant tout la sienne. Il n'a jamais renié la conduite qu'il avait tenue, les exemples qu'il avait donnés à Durvelo. On l'a vu se comporter de même, autant du moins que le permettaient les charges qu'il avait à remplir, dans les couvents où il a résidé tour à tour, depuis sa sortie de prison jusqu'à sa complète disgrâce. Les témoignages recueillis pour sa Béatification en font foi ; ils nous disent que, partout et notamment au Collège de Baëce, il se tenait, au saint tribunal, matin et soir, à la disposition de tous, et qu'il recommandait à ses religieux d'être, comme lui, assidus à la prédication et au confessionnal¹.

C'est donc à grand tort que les ennemis du Père Gralien ont essayé de revendiquer, en quelque sorte, pour leur parti sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, et de les représenter comme ayant fait cause commune avec ses détracteurs. La vérité, c'est que, s'ils lui ont

1. Voir le Père Grégoire de Saint-Joseph, *op. cit.*, p. 39 et sq.

parfois reproché quelque faiblesse de caractère, quelques excès de zèle, même quelques erreurs, bien vénielles, de jugement ou de conduite, ils n'ont jamais cessé l'un et l'autre de le tenir en haute estime, de le regarder comme un saint religieux, comme l'un de ceux qui avaient rendu les plus grands services à la Réforme et lui faisaient le plus d'honneur.

D'où lui vinrent donc ses malheurs? Il faut avoir le courage de le dire; on l'a d'ailleurs péremptoirement démontré¹. Ses malheurs lui vinrent de la supériorité de son mérite et de ses talents et des passions envieuses que le démon, ennemi-né des œuvres de Dieu, acharné à leur perte et, par conséquent, à celle de cette Réforme du Carmel, destinée à lui arracher tant d'âmes, avait su attiser au cœur de religieux trop peu en garde contre ses perfides et funestes suggestions, et qui ne pouvaient pardonner au Père Gratien, ceux-ci sa haute valeur qui humiliait leur médiocrité, ceux-là les sympathies qu'il s'était acquises, qu'il conservait encore dans les rangs de sa famille religieuse, et qui traversaient les calculs, et portaient ombrage aux visées de leur ambition.

Tant que vécut sainte Thérèse, il fut protégé, défendu contre ses ennemis, par l'affection, tout à la fois maternelle et filiale, qu'elle lui portait, l'entourant de sa sollicitude et de ses soins comme un fils très aimé, et lui obéissant, en tout ce qui regardait sa propre conscience, comme au père qu'elle avait reçu des mains de Notre-Seigneur lui-même, pour la diriger

1. Voir, pour les détails et pour les preuves, le travail décisif du Révérend Père Grégoire de Saint-Joseph, auquel nous avons déjà fait tant d'emprunts et auquel nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur, obligé que nous sommes de nous en tenir, dans l'histoire du Père Gratien, aux points qui sont, pour ainsi dire, en contact avec l'histoire de notre saint.

jusqu'à la fin de sa vie. Ils auraient craint, de son vivant, en faisant sentir au Père Gratien tout le poids de leur hostilité, de blesser la sainte à l'endroit le plus sensible de son cœur. Mais il y avait plus de deux ans qu'elle était morte, quand il cessa d'être Provincial. On n'eut plus guère alors de ménagements pour lui. Toutefois, il ne fut pas brisé tout d'un coup et, au début du règne qui venait de s'ouvrir, nous le voyons remplir quelque temps des fonctions importantes, dans l'Ordre dont il était, la veille encore, le Chef. Mais des dissentiments ne tardèrent pas à s'élever entre l'ancien et le nouveau Provincial. Après avoir été successivement condamné à des peines diverses, comme rebelle à ses supérieurs et infidèle à ses vœux, le Père Gratien fut chassé, en 1592, de ce Carmel dont il avait été l'un des fondateurs et dont il restera quand même l'une des gloires. Depuis lors, vivant toujours en exil, errant de pays en pays, de monastère en monastère, après avoir été deux ans captif des Turcs à Tunis, il finit par trouver un asile aux Pays-Bas et mourut, en 1614, chez les Carmes mitigés de Bruxelles, qu'il avait édifiés par sa patience et ses vertus et qui le jugeaient, comme l'avait fait le Pape Clément VIII, en disant de lui : « Cet homme est un saint¹. »

La Providence avait épargné à saint Jean de la Croix la douleur d'assister à l'expulsion de son ami. Il était mort trois mois auparavant. Mais il l'avait prédite. Au Chapitre de Lisbonne, apprenant que le

1. Sur le Père Gratien, voir, outre la brochure citée du Père Grégoire de Saint-Joseph, l'excellente histoire des Carmes, intitulée *L'Ordre du Mont-Carmel*, par le Père André de Sainte-Marie, et publiée à Bruges en 1910. — On peut consulter aussi la *Bibliotheca Carmelitana*, par le Père Cosme de Villiers (1752), t. I, p. 645 sq.

Père Gratien avait donné sa voix au Père Nicolas, notre saint n'avait pu s'empêcher de dire : « Il a élu celui qui lui ôtera l'habit. »

Ce n'est pas sans une vive peine, on le comprend, qu'il voyait venir l'orage qui allait s'abattre sur son ami. Il en souffrait d'autant plus qu'il se sentait impuissant à l'en préserver. Il commençait lui-même, en effet, à perdre son influence et son crédit parmi les siens. Il est vrai, dans la première distribution des charges de l'Ordre, qui se fit après l'installation du nouveau Provincial, il fut investi de l'une des plus importantes. Le Père Nicolas qui, heureusement inspiré, cette fois, venait, pour faciliter le gouvernement de la Réforme, de plus en plus florissante, de la diviser en quatre sections, ayant chacune à sa tête un Vicaire provincial, attribua l'Andalousie au Père Jean. Mais celui-ci, en plusieurs circonstances, ne put pas ne pas s'élever contre certaines décisions, certains projets de son Supérieur, lequel, impatient de toute contradiction, lui retira peu à peu sa confiance.

Sa disgrâce fut même bientôt complète. Ce qui la précipita, ce fut une mesure maladroite dont le Père Nicolas est surtout responsable, que saint Jean de la Croix ne put s'empêcher de désapprouver et de combattre, et qui souleva dans la Réforme, dit l'écrivain un peu emphatique auquel nous avons fait précédemment deux emprunts successifs, « une bourrasque dont les mugissements furent entendus dans toute l'Espagne et arrivèrent jusqu'à Rome. L'une des vagues de cette tempête, ajoute-t-il, saisit le Père Gratien et se brisa avec lui dans les géôles de Tunis ; une autre enleva le grand Jean de la Croix et le jeta dans les solitudes de la Pénùela¹ ».

1. Cité par le Père Grégoire de Saint-Joseph, *op. cit.*, p. 63.

IV

Chose singulière ! c'est à l'occasion d'un Bref destiné à favoriser l'affermissement et l'extension de la Réforme, et qu'il avait eu l'heureuse inspiration de solliciter du Saint-Siège et l'adresse d'en obtenir, que le Père Nicolas Doria, par une interprétation fâcheuse d'un article de ce Bref, déclencha la tourmente qui ébranla, pour un moment, l'édifice du nouveau Carmel et faillit lui être plus funeste que les assauts qu'il avait essuyés de la part des Mitigés.

On était en 1587. La Réforme avait vu s'étendre rapidement son champ d'action et le nombre de ses monastères s'était considérablement accru. Elle en comptait dans les deux Castilles, dans les royaumes de Grenade et d'Aragon, dans l'Andalousie et jusqu'à Lisbonne. Elle avait même commencé à passer les mers et à s'adonner à l'apostolat lointain, dans les pays de Missions. Cinq ans auparavant, elle envoyait des Missionnaires au Congo. Les Carmes déchaussés, constitués par le Bref pontifical de 1580, en une seule et unique province, vivaient donc sous un régime qui ne répondait plus à la réalité des choses et ne semblait plus suffire pour assurer le bon gouvernement de leur Ordre.

Sur la demande du Père Nicolas, le Pape Sixte-Quint, alors régnant, publia, le 10 juillet 1587, un nouveau Bref qui divisait la Réforme en plusieurs provinces distinctes, formant une Congrégation particulière sous le nom de Congrégation des Carmes déchaussés, et placée sous la haute autorité d'un Supérieur qui porterait le titre de Vicaire général. Celui-ci et sa Congrégation restaient soumis au Géné-

ral des Mitigés, comme au Chef universel de tout l'Ordre, mais nous ne croyons pas nous tromper en pensant que ce lien de dépendance, qui semblait rattacher encore la nouvelle Observance à l'ancienne, était plus que jamais nominal¹ et que, lorsqu'en 1593, par sa Bulle du 20 décembre, Clément VIII sépara définitivement les Déchaussés des Mitigés, relevant les premiers de toute subordination à l'égard des seconds, il ne fit guère que consacrer, par un acte authentique et solennel, un fait dès longtemps accompli.

Tout le monde, dans la Réforme, dut d'abord applaudir à l'état de choses inauguré par le Bref de 1587. Malheureusement, un article de ce Bref stipulait que le Vicaire général serait assisté, pour le gouvernement de la Congrégation, par une Commission permanente ou Consulte, composée de six membres, dont les attributions n'étaient pas assez nettement définies.

Elles le furent, mais dans un sens regrettable et vraiment abusif, par le Chapitre général, convoqué à Madrid, en juin 1588, pour recevoir le Bref du Saint-Père et pour nommer les principaux dignitaires de la Congrégation, à commencer par le Vicaire général.

Le Nonce Spéciano donna lecture du Bref, qui fut accepté; puis, le Père Nicolas Doria fut élu Vicaire général et l'on désigna les six membres de la Consulte. Après quoi, on se mit en devoir de déterminer leur rôle et leur autorité.

On le fit sans mesure et sans prudence, concentrant, absorbant tous les pouvoirs, tous les droits dans leurs

1. Ce qui semble bien le prouver, c'est que, durant les troubles qui vont si violemment agiter la Réforme, on n'eut guère recours au Général des Carmes, et que celui-ci ne paraît pas avoir eu à exercer, une seule fois, son influence ou son autorité.

mains et dans celles du Vicaire général, les mettant en possession de connaître et de décider de tous les cas civils ou criminels, petits et grands, soit des religieux ou des religieuses, de faire choix des sous-prieurs, des confesseurs, prédicateurs et lecteurs, d'intervenir ainsi constamment dans le détail du gouvernement de chaque maison, si bien que l'autorité des Provinciaux comme des Prieurs n'était plus qu'un vain mot¹.

L'émotion fut grande, dans le double Carmel réformé, dès que ce décret du Chapitre général y fut connu. Nous renonçons à la décrire nous-même. Le style de notre historien espagnol de la Réforme ne nous paraît presque plus déclamatoire, lorsqu'il dit à ce sujet : « Ce ne fut pas seulement une terrible bourrasque, mais une véritable tempête qui s'abattit tout à coup sur la mer tranquille de la Religion. Les religieux discutaient entre eux sur cette affaire; les religieuses faisaient de même. Dans les collèges, dans les récréations, dans les conversations, dans les plus humbles officines, on n'entendait que cris, plaintes et lamentations. Notre Réforme ressemblait à une populace ameutée, sur laquelle ni l'autorité, ni la sagesse, ni les bons sentiments n'exercent plus aucun empire... On discutait longuement et avec animation sur la convenance de ce mode de gouvernement appliqué aux Religieux. Pour des Génois, des Vénitiens ou des Républiques séculières, qui gouvernent des ours, des tigres, des lions et des loups, on peut tolérer la verge de fer et le bras qui se lève sur leur cou ensanglanté, afin de les réduire à la raison et de les empêcher de troubler l'État. Mais, dans la Religion, et spécialement dans la Religion réformée, où tous sont comme

1. Le Père Grégoire de Saint-Joseph, *op. cit.*, p. 61.

des brebis douces, obéissantes et soumises, où un avertissement, au besoin une menace, suffit à réprimer le moindre écart, c'était chose inhumaine de se servir de la verge de fer. Par là, on poussait les brebis à devenir des loups pour se conformer au gouvernement¹. »

Saint Jean de la Croix, à coup sûr, n'usait pas, pour traduire sa pensée touchant le décret du Chapitre général, d'expressions ni d'images aussi vives. Mais il le désapprouvait et, avec sa franchise, sa droiture ordinaires, il s'en ouvrit au Père Nicolas, qui prit ses observations en fort mauvaise part. Notre saint ne pouvait toutefois être soupçonné d'obéir, en pensant, en parlant comme il le faisait, à des vues intéressées. Lui qui était déjà premier définitiveur de sa Congrégation, il avait été élu le premier parmi les religieux appelés à faire partie de la Consulte. Il avait été de plus nommé, presque en même temps, Prieur du monastère de Ségovie, où les consultants résidaient et tenaient leurs séances que, par suite, il devait présider, en l'absence du Vicaire général.

C'est donc à son détriment et au risque de perdre ou de voir amoindrir ses privilèges et ses pouvoirs, qu'il tentait de faire rapporter ou tout au moins modifier un décret qui lui était humainement si profitable, mais qu'il regardait comme aussi dangereux qu'injuste. Pour le moment, il ne parvint qu'à s'aliéner davantage le Père Nicolas, auprès duquel nous savons qu'il n'était déjà qu'en médiocre faveur. Assez longtemps, l'expérience elle-même qui rendait de plus en plus évidents les vices du nouveau gouvernement imposé à la Réforme, ne put détromper le

1. Cité par le Père Grégoire de Saint-Joseph, *op. cit.*, p. 54 et sq.

Père Doria et ses partisans ni les faire revenir sur une mesure prise avec tant de légèreté et d'imprévoyance. Et il n'est pas jusqu'à l'intervention de la Cour romaine, qui n'ait été d'abord impuissante à leur ouvrir les yeux et à briser leur opiniâtreté.

Peu à peu, cependant, les esprits se calmèrent de part et d'autre ; on se fit des concessions réciproques, et la paix fut rendue à la double famille du Carmel réformé. Mais elle ne se fit pas entre le Vicaire général et le Père Jean de la Croix.

Parmi les oppositions qu'avait rencontrées l'application du décret des Pères de Madrid, l'une des plus vives et des plus persévérantes fut celle des Carmélites. On en rejeta la responsabilité sur notre saint, qui passait pour leur conseiller le plus écouté et qui était, en effet, le directeur spirituel d'un grand nombre d'entre elles.

Plus aigri que jamais contre lui, le Père Doria toléra qu'on le déshonorât en le soumettant à une enquête qui laissait planer les plus odieux soupçons sur une des vies les plus pures dont l'histoire des Saints ait gardé le souvenir. En même temps, le Père Jean de la Croix fut privé de toutes ses dignités, de tous ses emplois, et nous verrons ses derniers jours s'écouler dans l'isolement, dans l'humiliation, presque dans l'oubli.

Il ne s'en plaignit pas. C'est précisément vers ce temps et durant son séjour à Ségovie, qu'une nuit, comme il priait dans l'église du monastère, devant une image de Notre-Seigneur portant sa croix, il l'entendit qui lui disait : « Jean, que veux-tu en récompense de tes travaux ? » Et il avait répondu : « Seigneur, souffrir et être méprisé pour vous » : *Domine, pati et contemni pro te*. Son souhait allait être exaucé.

Au surplus, il sentait que sa tâche était accomplie. Il avait fait tout ce qui était en lui pour fonder la Réforme, pour aider à son développement, à son organisation, pour assurer enfin son avenir ; et il semblait, à tout prendre, que Dieu avait béni ses efforts.

Une autre portion de l'œuvre que le Ciel l'avait appelé à exécuter ici-bas, avait aussi été menée à bonne fin. Ses écrits étaient terminés. Il faut nous en occuper à présent. Avant donc de raconter ses derniers jours, c'est-à-dire ses dernières humiliations et ses dernières souffrances, nous interrompons quelques instants notre récit pour étudier ses ouvrages, sa doctrine, son génie, autant du moins que le permettent les limites où doit se renfermer notre travail.

CHAPITRE V

LES ÉCRITS ET LA DOCTRINE DE SAINT JEAN DE LA CROIX

- I. Liste chronologique de ses ouvrages. — II. Sa doctrine. —
- III. Sa place parmi les grands mystiques chrétiens. —
- IV. L'écrivain et le poète.

I

C'est à Tolède, dans sa prison, que saint Jean de la Croix composa sa première œuvre. Longtemps, on l'a nié, sous prétexte que, dans son obscur et triste cachot, il manquait de tout ce qu'il fallait pour écrire¹. On oubliait la charité, les complaisances de son dernier gardien : n'avait-il pas pu lui procurer, sur sa demande, du papier et tout ce qui lui était nécessaire pour fixer par écrit les inspirations qui lui venaient du Ciel? Car c'est ainsi qu'il convient de qualifier les vers qu'il fit alors. Ne sent-on pas, en

1. Un autre argument, invoqué contre la date adoptée aujourd'hui, c'était qu'on trouve, dans le *Cantique spirituel* (cantique XIII), une allusion à la mort de sainte Thérèse qui n'a quitté cette vie que quatre ans après l'évasion de notre saint. Mais l'allusion en question se trouve, non dans les vers des *cantiques* proprement dits, mais dans la prose des *Explications*, composées après coup par le saint, comme nous allons le dire.

effet, le souffle d'une inspiration véritable, dans les strophes de ce divin épithalame, connu sous le nom de *Cantique spirituel*.¹ Le saint les transcrivit, les compléta, plus tard, à Véas, à Baëce, à Grenade, y ajoutant un commentaire, des *Explications* en prose, qu'il ne termina qu'en 1584, ce qui fait qu'on avait cru pouvoir rapporter l'ouvrage entier à cette époque de sa vie et ranger les cantiques avec la glose qui les accompagne, parmi les dernières en date des productions de sa plume. Mais une Carmélite, sa contemporaine, nous apprend que le saint, quand il sortit de prison, emportait un cahier qu'il y avait rédigé et qui contenait ces strophes inspirées. Il le laissa ensuite au monastère de Véas où elle résidait, où elle avait vu le précieux manuscrit, l'avait feuilleté de ses mains et copié plusieurs fois elle-même, sur l'ordre de ses supérieures¹.

Après ces cantiques, qu'il faut décidément dater de Tolède, viennent, dans l'ordre chronologique, la *Montée du Carmel*² et la *Nuit obscure*, lesquelles, nous le savons, ne forment, à la bien prendre, qu'un seul et unique traité. Commencés dans la solitude du Calvaire, en 1578 ou 1579, ces deux célèbres écrits ne furent terminés qu'en 1583, à Grenade, où le saint exerçait la charge de Prieur. Quel en est le sujet,

1. *Études Carmélitaines*, n° du 15 juillet 1913, p. 326.

2. Deux chapitres inédits de la *Montée du Carmel* ont été publiés dans les *Études Carmélitaines*, n° du 15 avril 1913, p. 156 et sq. Même après cette publication, le texte que nous possédons de la *Montée du Carmel* est loin d'être complet et, comme le prouve une dissertation critique, qui suit ces fragments inédits, une partie considérable de ce traité est perdue, laquelle « équivaldrait à la moitié de ce que nous possédons actuellement » (*ibid.*, p. 165 et sq.). Il y a longtemps, du reste, qu'on disait que la *Montée du Carmel* ne nous était parvenue qu'incomplète. Voir notamment le P. Berthier, *Première lettre sur saint Jean de la Croix*.

l'esprit? l'auteur lui-même nous le fait connaître, sous une forme sensible, dans un dessin tracé de sa propre main et qu'il destinait à être mis en tête de ses ouvrages. Nous avons déjà dit que saint Jean de la Croix était un habile artiste. Ce qui nous est parvenu des œuvres de son crayon ou de ses pinceaux justifie cet éloge : témoin l'image dont nous parlons et qui « représente une montagne, au sommet de laquelle la Sagesse divine attend l'âme qu'elle doit enrichir de ses dons. Trois sentiers se dirigent vers la montagne. Le premier, à droite, s'en détourne peu à peu et mène à des précipices : c'est la voie que suivent les âmes pieuses, qui se laissent prendre à l'amour des biens de la terre. Un second sentier, à gauche, s'avance vers la montagne, mais pour aboutir à une impasse : c'est le chemin des âmes imparfaites, retenues par l'amour des biens surnaturels. Un seul sentier mène droit au sommet de la montagne ». A l'entrée de celui-là, une inscription le définit, ainsi que le but où il conduit; on y lit un seul mot, six fois répété : « Rien, rien, rien, rien, rien, et en la montagne rien ¹ ».

Enfin, un quatrième ouvrage, la *Vive Flamme d'Amour*, tout rempli, lui aussi, de lyrisme et de poésie, vient clore le cycle des grands traités mystiques de saint Jean de la Croix, et nous apparaît comme le couronnement de cette tétralogie merveilleuse.

1. *Éclaircissements sur les œuvres mystiques de saint Jean de la Croix*, par le Père Ludovic de Besse, p. 35. Le Père Joseph de la Mère de Dieu, déposant au Procès de Grenade, dit que, lorsqu'il était novice au couvent de Baëce, il portait, dans son Bréviaire, lui et ses confrères, un petit papier représentant la *Montée du Carmel*. N'était-ce pas une copie du dessin de notre saint? Il ajoute que tous les novices de Baëce étaient formés selon sa doctrine et chantaient, dans les récréations, les poésies de la *Nuit obscure*.

leuse, dont nous essaierons de faire voir l'unité. Ces pages ardentes avaient été écrites, d'inspiration, en quinze jours, à Grenade, où les occupations ne manquaient pas à notre saint, alors Prieur du monastère de cette ville. Il les revit un peu plus tard, les corrigea, y ajoutant de nouveaux développements, retouchant ceux qu'il avait jetés, pour ainsi dire, au courant de la plume, sur le papier. La *Vive Flamme d'Amour* reçut ainsi sa forme définitive, en 1584, l'année même où saint Jean de la Croix mettait la dernière main à l'explication du *Cantique spirituel*¹.

Sauf les premiers cantiques, rédigés dans la prison de Tolède, les écrits que nous venons d'énumérer furent tous composés dans l'intervalle de moins de six ans, qui s'écoula entre la venue du saint au couvent du Calvaire, sur la fin de 1578, et cette année 1584, où il donna toute leur perfection à la *Vive Flamme d'Amour* et au *Cantique spirituel*. Dans ce même laps de temps, relativement assez court, il trouva encore le moyen d'écrire un certain nombre d'autres traités, moins importants, de moindre étendue, dont plusieurs ont été perdus, sans compter les œuvres douteuses, qui sont peut-être de lui, mais dont l'authenticité n'a pas été pleinement démontrée².

1. *Études Carmélitaines*, n° du 15 juillet 1913, p. 325.

2. En voir l'énumération dans les *Études Carmélitaines*, n° du 15 juillet 1913, p. 327 et sq. — La première édition espagnole des œuvres de saint Jean de la Croix parut à Alcalá, en 1618; elle ne comprenait que la *Montée du Carmel*, la *Nuit obscure* et la *Vive Flamme d'Amour*. Pour des raisons de prudence, peut-être exagérées, on avait laissé de côté le *Cantique spirituel*, dont l'existence était cependant connue. La première édition française parut à Paris, en 1621. Depuis lors, les éditions des œuvres du grand mystique furent nombreuses, non seulement en Espagne et en France, mais en Italie, en Allemagne, et allèrent se perfectionnant de plus en plus. Cependant aucune, y compris même celle qui parut à Poitiers, en 1910, ne pouvait passer pour une édition véritablement critique. Cette lacune va être

II

Pour faire connaître les divers ouvrages que nous venons de mentionner, nous ne voulons pas les analyser un à un ni les étudier chacun à part. Ils forment, comme nous venons de le dire, un tout d'une réelle unité. Veut-on les bien comprendre : le mieux est de les embrasser tous dans une seule vue d'ensemble. Pour cela, nous allons essayer d'exposer, de résumer plutôt, la doctrine mystique de notre saint. A mesure que nous la parcourrons dans ses points principaux et qu'elle se précisera, — oserons-nous ajouter, qu'elle s'éclaircira? — dans notre esprit, nous verrons passer tour à tour sous nos yeux les différents écrits qui la contiennent, et dont il nous sera facile de saisir le sujet et la valeur.

C'est à dessein, c'est à bon escient que nous parlons de la doctrine de saint Jean de la Croix. Il enseigne, en effet, il fait œuvre de docteur et de maître. Il avait pu constater — lui-même le déclare dans le Prologue de ses ouvrages — que, si beaucoup d'âmes, appelées à la perfection, n'y atteignaient pas, ce n'était point par mauvais vouloir, mais par ignorance. C'est qu'elles n'avaient pas rencontré de directeurs assez instruits, assez expérimentés dans les voies surnaturelles pour être capables de les y introduire et de les y guider. « Car il y a, dit-il, des Confesseurs et des Pères spirituels qui, sans intelligence et sans expérience de ces voies, sont pour les âmes placées

comblée. Cette édition critique se publie, en ce moment, à Tolède, par les soins du P. Gérard de Saint-Jean de la Croix : les deux premiers volumes ont paru; le troisième est en préparation. Souhaitons qu'ils soient bientôt traduits en français. (Voir *Études Carmélitaines*, 15 juillet 1913, p. 318, et 15 avril 1914, p. 184 et sq.)

sous leur conduite des obstacles plutôt que des secours : semblables à ces ouvriers de la tour de Babel, qui, ne pouvant se comprendre les uns les autres, se trompaient sur les matériaux à employer. »

Il entreprend donc de suppléer à leur insuffisance et, avec une science qu'il n'a pas seulement puisée dans les livres, après s'être lui-même longtemps exercé dans la carrière, possédant à fond toutes les ressources de la tactique des saints, il nous présente ce qu'on peut appeler la théorie de la perfection chrétienne.

Cette perfection, il l'a définie dans le second cantique de la *Vive Flamme d'Amour* : « La perfection de la vie spirituelle, dit-il, est la possession de Dieu par l'union d'amour. »

Or, de même que, pour être admises à posséder Dieu dans le Ciel, les saintes âmes du purgatoire doivent s'être entièrement purifiées dans ce lieu de souffrances, ainsi les âmes privilégiées, appelées ici-bas à cette possession anticipée du Souverain Bien, doivent, avant d'y atteindre, passer par un purgatoire mystique. Tous les maîtres de la vie spirituelle en conviennent.

C'est ce purgatoire que notre saint appelle la Nuit obscure. Ce nom, un peu inquiétant, je l'avoue, a peut-être trop effarouché nombre d'âmes, qu'il a éloignées de la lecture des ouvrages de ce grand mystique et qui auraient pu y trouver, outre de très précieux secours pour leur avancement dans les voies de la perfection, plus d'une surprise, plus d'une jouissance littéraires, au contact de l'écrivain, du poète que fut saint Jean de la Croix.

C'est en vers, car, je le répète, il est poète, et, d'ailleurs, on a dit à bon droit du mysticisme qu'il est la poésie de la Religion, c'est en vers et en des stances pleines de grâce et de sentiment, que notre saint décrit d'abord cette Nuit obscure.

Ces stances, il les met en tête des différents chapitres de ses traités de la *Montée du Carmel* et de la *Nuit obscure*, comme autant d'épigraphe dont ces chapitres sont le commentaire et le développement.

Voici la première :

« Pendant une nuit obscure — ainsi parle l'âme qui aspire à l'union divine — enflammée d'un amour inquiet, ô heureuse fortune ! je suis sortie, sans être aperçue, alors que tout était calme dans ma demeure. »

Cette première nuit durant laquelle cette âme est sortie de sa demeure pour se diriger vers son Dieu qui l'appelle, n'est autre chose que l'ensemble des exercices, des luttes, des sacrifices et des renoncements compris, par les auteurs ascétiques, sous la dénomination de vie purgative. Pour saint Jean de la Croix, c'est la nuit des sens. Écoutons-le : Si une âme, dit-il, prétend gravir la montagne mystique et « y faire de soi-même un autel où elle offre à Dieu un sacrifice d'amour pur, de louange et d'honneur, elle doit auparavant avoir banni de son sein les dieux étrangers, c'est-à-dire les passions et les attaches du dehors ; elle doit s'être purifiée du levain de ses appétits déréglés, en leur résistant et en faisant pénitence¹ ». Et d'autre part, ces opérations produisent dans cette âme des effets comparables à ceux que la nuit produit dans la nature.

Lorsque survient la nuit naturelle, la lumière disparaît à nos yeux, et, avec elle, tous les objets qu'elle éclairait et qui semblent nous échapper tout à coup. C'est une privation du même genre que le purgatoire mystique fait éprouver aux passions, plongées dans une sorte de nuit, qui leur fait perdre la

1. *La Montée du Carmel*, liv. I, ch. 5.

vue, la jouissance de tout ce qu'elles recherchaient, de tout ce dont elles se repaissaient, de tout ce qui faisait pour elles le charme et la lumière de la vie¹.

Toutefois, ces renoncements, ce dépouillement ne sont point sans compensation pour l'âme qui répond à l'appel du Seigneur. Son état est moins un état de privation que d'affranchissement. De là, ce bonheur qu'elle chante avec tant d'allégresse. Ces passions qu'elles a mises sous le joug, la tyrannisaient. Saint Jean de la Croix la compare à un esclave, tout heureux de se soustraire à la servitude, sans que personne l'aperçoive et puisse s'opposer à sa fuite. « La maison est tranquille », dit-il : tout y repose dans le silence de la nuit; les passions, mortifiées et assoupies, ne peuvent plus retenir captive cette âme qui s'échappe de la prison des sens et se livre en toute liberté aux opérations de l'esprit et aux mouvements de la grâce².

Cependant, cette âme est loin d'avoir fait le dernier pas dans la voie qui conduit à l'union divine. A la nuit des sens doit succéder la nuit de l'esprit. Ce ne sont pas seulement les passions grossières qu'il s'agit de plonger dans la nuit mystique; c'est aussi l'intelligence, la mémoire et l'imagination, enfin la volonté.

Pour ce qui est de l'intelligence, je ne crois pas possible de mieux résumer l'enseignement de saint Jean de la Croix sur ce point, que ne l'a fait le Père Berthier dans la cinquième de ses admirables lettres à la marquise de Créqui : « Pour parvenir à l'union intime avec Dieu, dit-il, il ne suffit pas de s'établir dans la nuit des sens, c'est-à-dire de mortifier les passions qui sont excitées par les sens extérieurs. Il faut

1. *La Montée du Carmel*, liv. I, ch. 3.

2. *La Montée du Carmel*, liv. I, ch. 15.

que les puissances de l'âme entrent aussi dans la nuit, chacune selon la méthode et par les moyens qui lui sont proportionnés. Saint Jean de la Croix considère d'abord l'entendement. Cette faculté, qui est le siège de la raison, est sujette aussi bien à des erreurs, parce qu'elle dépend des sens pour ses opérations. Mais, en la supposant même bien réglée, par elle-même elle n'a pour objet que les choses naturelles; conséquemment elle n'est point capable de s'élever à l'union divine. Il faut que la foi la retire de cette sphère des choses naturelles; que ce don, qui vient de Dieu seul, éclipse tout ce qu'il y a d'humain dans les opérations de l'esprit. Et c'est là précisément cette nuit où cette faculté de l'âme doit entrer. Cette nuit est bien plus obscure que celle des sens, parce qu'elle investit ce qu'il y a de plus lumineux dans l'âme, et qu'elle éteint en quelque sorte la raison : extinction qui ne consiste pas à détruire cette puissance, mais à l'éclairer des lumières surnaturelles de la foi. »

Comme l'intelligence, les autres facultés de l'âme doivent, chacune à son tour et à sa manière, entrer et se purifier dans la nuit mystique. « Nous avons vu ce qu'opère la foi sur l'esprit, continue le Père Berthier¹ que nous voulons, ici encore, prendre pour guide; il s'agit présentement des effets de l'espérance sur la mémoire, que notre saint auteur, raisonnant sur cette matière, distingue de l'imagination. L'une et l'autre de ces facultés s'exercent, à la vérité, sur des représentations et sur des images; il y a même toujours de l'imagination dans la mémoire, mais il n'y a pas toujours de la mémoire dans l'imagination; car celle-ci peut représenter et représente même souvent à l'âme des objets présents, au lieu que celle-

1. Sixième lettre sur les Oeuvres de saint Jean de la Croix.

là ne lui représente que les choses passées, avec l'assurance ou le témoignage que ces choses ont été autrefois présentes à l'âme... Selon saint Jean de la Croix, c'est proprement la foi qui dépouille l'imagination de sa lumière, qui l'établit dans la nuit, et c'est l'espérance qui opère cet effet sur la mémoire... Mais comment l'espérance met-elle la mémoire dans les ténèbres, quand on tend à l'union divine? C'est que l'espérance, qui se porte uniquement à Dieu, fait oublier à l'âme ses anciennes connaissances. Il est connu que moins on possède, plus on a d'espérance, et que, plus on a d'espérance, moins on s'occupe de ce qu'on possède. Une espérance forte, toujours accompagnée d'un désir véhément, fait disparaître le souvenir de ce qu'on a, ou de ce qu'on a eu : ainsi l'âme, dont toute l'espérance est fixée en Dieu, aime à ne plus se souvenir de ce qui l'avait occupée jusqu'alors. Pourquoi les partisans du monde se souviennent-ils avec tant de complaisance de ce qui a flatté leurs passions? C'est qu'ils n'ont point d'espérance en Dieu. Et pourquoi, à la mort, regrettent-ils si vivement les biens qui les ont enchantés si longtemps et qu'ils vont quitter? C'est qu'ils n'espèrent rien pour la vie future. Les disciples de saint Jean de la Croix sont dans une position bien différente : ce sont des hommes qui ont tout oublié, hors Dieu et Jésus-Christ, parce qu'ils n'ont mis leur espoir qu'en Dieu et en Jésus-Christ. »

Ajoutons encore un mot au sujet de l'imagination : il nous prouvera, une fois de plus, la justesse d'esprit et de doctrine de notre saint; il nous le montrera également éloigné des excès opposés, dans ses écrits comme dans sa conduite, et attentif à éviter les écueils où les faux mystiques se trahissent et se perdent. Personne n'a plus insisté que lui sur l'impuissance où

est l'imagination de nous donner une exacte idée, une représentation fidèle de la divinité. Elle ne travaille, en effet, que sur les données qu'elle a reçues des sens extérieurs. Or, quelle proportion y a-t-il entre les choses corporelles, objet des révélations des sens, et Dieu qui n'a ni forme ni figure? L'imagination a beau se représenter des palais de diamant ou des montagnes d'or : toutes ces constructions de ses caprices et de ses rêves, si vastes et si merveilleuses qu'on les suppose, n'ont pas plus de prix ni d'excellence, à les comparer avec Dieu, n'ont surtout pas plus d'efficacité pour nous le faire connaître et nous unir à Lui, qu'un seul diamant ou qu'un grain d'or. Quiconque voudra se figurer Dieu sous une apparence sensible, est donc assuré de l'ignorer et, par suite, doit perdre l'espoir d'arriver jamais à l'union divine¹. Mais, prévoyant l'abus que l'on peut faire, et que l'on a fait, en effet, d'une si incontestable vérité, saint Jean de la Croix a soin d'ajouter : « Je ne prétends nullement parler de Jésus-Christ et de son humanité sacrée. Il ne faut jamais négliger la représentation de cette adorable humanité, ni en effacer le souvenir, ni en affaiblir l'idée, puisque la vue qu'on en a et la considération amoureuse qu'on en fait, exciteront l'âme à toute sorte de bien et l'aideront à acquérir la plus éminente union avec Dieu. Il est manifeste qu'encore qu'il soit expédient d'ensevelir dans l'oubli les autres choses corporelles et visibles, comme des obstacles à l'union divine, il n'y faut pas comprendre Celui qui s'est fait homme pour opérer notre salut et qui est la vérité, qui est la porte, le chemin, le guide qui mène à tout Bien. »

Reste la volonté : elle doit, elle aussi, — j'oserai

1. *La Montée du Carmel*, liv. II, ch. 12.

dire, elle surtout, — traverser la salutaire épreuve de la nuit obscure. Ce que la foi a fait pour l'imagination comme pour l'intelligence, et l'espérance pour la mémoire, la charité doit le faire pour la volonté. « Ce serait en vain, dit encore le Père Berthier que je ne me lasse pas de citer ¹, ce serait en vain que l'homme s'établirait dans la nuit des sens, de l'esprit, de la mémoire, de l'imagination, s'il abandonnait sa volonté à elle-même, c'est-à-dire à ses affections dérégées. Cette partie de nous-mêmes est la plus précieuse, parce que c'est d'elle que dépend notre amour pour Dieu, et que l'union divine consiste dans cet amour porté au degré le plus sublime où puisse aspirer l'homme en cette vie. Saint Jean de la Croix a eu extrêmement à cœur de nous apprendre la manière d'entrer dans la nuit de la volonté, c'est-à-dire de mortifier les affections de cette puissance ; et il commence par nous les faire bien connaître : c'est la joie, l'espérance, la douleur et la crainte, toutes quatre liées si étroitement ensemble que, partout où il s'en trouve une, les autres y exercent aussi leur pouvoir. C'est ce que le saint auteur démontre par les raisonnements les plus justes et les plus conformes à la meilleure philosophie ; d'où il conclut que, si une de ces affections est dérégée, toutes les autres le seront aussi ; que ce dérèglement est capable de produire tous les vices dans l'âme, et que de leur soumission aux volontés de Dieu dépendent toutes les vertus. »

Mais cette guerre que la volonté doit déclarer à toutes les affections, à toutes les attaches capables de l'arrêter dans son élan vers Dieu, notre saint veut qu'elle soit impitoyable et sans merci, qu'elle poursuive la nature dans ses derniers retranchements.

1. *Septième lettre sur les Oeuvres de saint Jean de la Croix.*

Pour lui, il n'y a point de petites imperfections. On qualifie ainsi mille habitudes que l'on croit sans conséquence, comme la coutume de parler beaucoup, l'attachement, innocent en soi, à une personne, moins que cela : celui qu'on peut avoir pour un habit, pour un livre, pour une chambre qu'on préfère aux autres, pour une espèce de nourriture qui convient mieux à notre goût. Ce n'est rien, aux yeux du monde; au sentiment de notre saint, c'est beaucoup. Si petites qu'elles soient ou qu'elles paraissent, ces imperfections empêchent l'âme de devenir parfaite. « Peu importe, ajoute-t-il dans une de ces comparaisons où il se complait, que le fil qu'on attache à la patte de l'oiseau, soit épais ou menu, puisque, dans un cas comme dans l'autre, il l'empêche de s'envoler. De même, il est indifférent qu'une imperfection soit grande ou petite : quelle qu'elle soit, elle empêche l'âme de voler à la perfection et de s'élever à l'union divine. A la vérité, il est plus facile de rompre un fil bien menu qu'un fil fort gros; mais, si l'oiseau ne le rompt effectivement, sa condition n'en est pas meilleure. Semblablement, il est plus aisé de rompre les liens d'une légère imperfection qu'un attachement considérable; mais, si l'âme ne les rompt pas en effet, elle n'en est pas plus libre pour aller à l'union divine, quoique d'ailleurs on voie briller en elle de grandes vertus. Ces attaches, qui paraissent si faibles, ressemblent à ce petit poisson de mer qui arrête, selon le sentiment de quelques écrivains, les plus gros navires dans leur course : elles retardent, elles interrompent la marche de l'âme désireuse de s'unir à son Créateur¹. »

Mais je suppose une âme qui a docilement suivi

1. *La Montée du Carmel*, liv. I, ch. 11.

les exhortations de saint Jean de la Croix, qui a purifié tour à tour, dans la nuit mystique des sens et de l'esprit, ses passions et ses facultés. Le souffle de Dieu a balayé toutes ses imperfections. Que lui manque-t-il pour s'unir pleinement à Lui? Il lui manque de traverser encore une nouvelle nuit, plus profonde, plus douloureuse, plus difficile à accepter que les autres.

Cette nuit, saint Jean de la Croix nous la fait connaître, il en affirme en même temps la nécessité, dans ces paroles qui ont de quoi surprendre et effrayer : « L'attache aux biens surnaturels rend l'union divine aussi impossible que l'attache aux biens naturels. »

Nous disons que cette nouvelle mortification, que ce nouveau renoncement doit coûter plus que les autres. Comment, en effet, — on l'a observé avec raison¹, — se détacher des biens surnaturels? On conçoit aisément que l'âme s'appuie sur des biens supérieurs pour s'arracher aux biens inférieurs et s'en dépendre. Mais sur quoi pourra-t-elle s'appuyer quand il lui faudra s'éloigner aussi de ces biens supérieurs qui ont été son point d'appui pour ces premiers renoncements?

Nous disons aussi qu'en affirmant la nécessité de passer par cette dernière nuit, saint Jean de la Croix nous tient un surprenant langage. Quoi! pourraient dire les âmes favorisées de ces grâces de choix, est-ce donc un mal que d'aimer ces dons célestes, que nous recevons de la munificence et de l'amour de notre divin Père, qui, en nous ravissant, nous éclairent et nous fortifient, qui semblent se confondre avec la perfection elle-même?

1. Le Père Ludovic de Besse, *Éclaircissements mystiques de saint Jean de la Croix*, p. 39.

Aussi notre saint n'a-t-il garde d'en méconnaître le prix et les avantages; mais il sait que ces grâces peuvent, par la faute de ceux qui en sont l'objet, se tourner en périls.

Il ne les déprécie pas; il ne nous dit pas de repousser la main divine qui nous les offre; il n'en déconseille pas l'usage, pas plus qu'il n'interdirait d'user des biens de la nature, dans la mesure permise, ce qui n'est pas seulement licite, mais nécessaire, même pour les saints : en a-t-on jamais cité un qui ait pu vivre sans manger ni boire? Saint Paul s'adressant aux parfaits ou à ceux qui veulent le devenir, se contente de dire : « *Qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur*¹. » C'est-à-dire, qu'ils en usent, mais sans s'y attacher, sans s'y asservir, de manière à pouvoir, le cas échéant, avoir le courage et la force de les sacrifier à la gloire de Dieu et à leur propre salut. C'est une discrétion, c'est un détachement semblables, que saint Jean de la Croix veut que nous portions dans l'usage des biens surnaturels? A-t-il tort?

Ses premiers éditeurs n'ont pas été, paraît-il, sans s'alarmer quelque peu des effets que pourrait produire sa doctrine sur ce point, car ils ont cru devoir joindre au texte du saint un commentaire justificatif, où de nombreuses citations des Pères et des auteurs mystiques viennent appuyer ses assertions. Mais ne se défendait-il pas suffisamment lui-même et, pour calmer toutes les appréhensions, pour réfuter toutes les critiques, n'était-ce pas assez des deux arguments à l'aide desquels il démontre la nécessité du détachement en matière de biens surnaturels?

Le premier lui est dicté par la raison et par l'expérience. C'est dans le second et le troisième livre de

1. I Cor., VII, 31.

la *Montée du Carmel* qu'il traite *ex professo* de ces biens supérieurs, grâces, lumières, consolations et faveurs exceptionnelles, qui sont l'apanage des âmes appelées à la plus haute perfection, et qu'il nous en montre les avantages et les dangers. Ces livres ne nous sont parvenus qu'incomplets, des parties notables en ont été perdues¹; ce qui nous reste toutefois peut amplement suffire à nous édifier sur les dangers auxquels on s'expose en convoitant avec trop d'ardeur ces biens surnaturels, ou en s'y attachant par amour-propre. Et tout d'abord, comme notre saint le prouve, en s'inspirant à la fois de sa science psychologique et de son expérience de directeur d'âmes, il est difficile, quand on se complait ainsi dans ces marques, si précieuses en elles-mêmes, de la prédilection divine, de ne pas se laisser aller à des sentiments de vanité, de confiance excessive en soi-même, de ne pas se mettre dans son estime au-dessus des autres, prenant ainsi peut-être, à son insu, les sentiments du pharisien à l'égard du publicain et méritant, par suite, la malédiction qui frappa le premier; il est difficile, en un mot, de ne pas trouver une pierre d'achoppement et une occasion de péché, là où Dieu nous avait ménagé un moyen de nous élever et de nous unir à Lui.

Le second argument n'est pas moins fondé en raison; le second péril n'est pas moins clairement démontré par les leçons de l'expérience. En effet, à s'affectionner trop exclusivement aux douceurs, aux joies spirituelles, destinées dans la pensée de Dieu à nous rapprocher de lui, n'a-t-on pas à craindre de s'en

1. On a renoncé, en effet, à l'hypothèse de certains biographes du saint qui croyaient qu'il n'avait pas achevé son ouvrage. Comme nous le disons plus haut, il avait, avant sa mort, terminé tous ses écrits, mais des fragments plus ou moins importants en ont été égarés.

éloigner par l'abus qu'on fait de ses dons? Ne court-on pas le risque de s'oublier, de s'endormir dans la jouissance de ces faveurs surnaturelles et de perdre de vue ses devoirs d'état? n'en vient-on pas forcément à se rechercher soi-même au lieu de Dieu, dans ces communications avec Lui, et à tomber sous le coup de cette menace, effrayante, nous l'avouons, mais que personne ne doit être tenté de taxer d'exagération : « Au jour du jugement, on verra le Seigneur punir des âmes qu'Il avait honorées ici-bas de ses entretiens familiers et favorisées de ses dons et de ses lumières. Trop confiantes dans leurs rapports habituels avec Dieu, elles ont négligé les devoirs de leur état, et encourront ainsi ses justes reproches ¹ »?

Mais, si évidents que soient les dangers signalés par notre saint, si incontestable que soit sa doctrine sur le détachement des biens surnaturels, il n'en est pas moins difficile, comme nous l'avons fait observer plus haut, de la mettre en pratique. Livrés à nos seules forces, il nous serait peut-être impossible d'y réussir. Dieu nous vient en aide. De même qu'il est des malades qui, obligés de subir une opération douloureuse, ne peuvent espérer leur salut que de l'intervention d'un chirurgien, ainsi ces âmes appelées à un éminent degré de perfection et qui n'y sauraient atteindre sans mortifier leur goût trop sensible, trop égoïste et trop intéressé, pour les faveurs spirituelles, ont besoin des secours du divin Médecin qui seul peut les délivrer des germes morbides qu'elles portent en elles et n'auraient pas le courage d'arracher elles-mêmes, et qui les soumet à une opération douloureuse mais salutaire, en les plongeant dans la nuit des aridités spirituelles.

1. *La Montée du Carmel*, liv. II, ch. 22.

A la mortification active, à laquelle l'âme s'applique spontanément, dans la nuit des sens et dans celle des facultés naturelles, se joint alors la mortification passive, dans cette nuit nouvelle, où l'âme se laisse travailler par la main de Dieu, dépouiller de ses biens surnaturels, et réduire à un état d'indigence et de nudité complètes.

Cette nuit, avec ses variétés, avec ses formes et ses effets multiples, saint Jean de la Croix nous la décrit en homme qui parle de ce qu'il a vu de ses yeux, de ce qu'il connaît pour l'avoir éprouvé. Avant de le suivre dans ces descriptions, une observation est nécessaire, que nous lui empruntons, du reste, et sur laquelle il insiste à bon droit.

Pour peu qu'on se méprenne sur le véritable caractère de ces épreuves que Dieu envoie aux âmes qu'il appelle à la plus haute contemplation et à l'union la plus intime avec Lui, il en peut résulter pour elles les plus grands, les plus irrémédiables dommages. C'est ici qu'il convient de se souvenir de ce que saint Jean de la Croix nous a déjà dit de la déplorable influence qu'une direction trop peu éclairée peut exercer sur ces âmes, en les détournant d'une voie qui devait les conduire à la perfection, mais au travers des sécheresses et des obscurités. Celles-ci peuvent être des châtimens — c'est là une vérité élémentaire en matière d'ascétisme — mais elles sont d'ordinaire, pour les âmes dont nous parlons, des épreuves destinées à les purifier, partant à les sanctifier et à les rapprocher du but, à leur prouver qu'elles sont l'objet des complaisances du Seigneur qui ne les a jamais plus aimées que lorsqu'il les traite avec cette apparente sévérité, qui ne les a jamais plus fortement attirées vers Lui que lorsqu'il semble les éloigner et les bannir de sa présence. Ce serait donc une grande erreur à ces âmes de se

décourager et de ne pas persévérer dans une voie où Dieu les suit avec un si paternel amour, et une grande faute à un directeur de leur conseiller d'en sortir.

Il est vrai que parfois l'épreuve est si douloureuse, la nuit si obscure et si profonde, qu'il faut un grand courage pour tenir bon contre les anxiétés, les angoisses, les terreurs auxquelles on ne peut se dérober. Sainte Thérèse en savait quelque chose : elle avait passé par ces moments où l'âme est à l'agonie, où « il ne lui vient de consolation ni du Ciel où elle n'habite pas encore, ni de la terre à laquelle elle ne tient plus et d'où elle n'en veut pas recevoir. Elle est vraiment comme crucifiée entre le ciel et la terre, en proie à la souffrance, sans recevoir de soulagement ni d'un côté ni de l'autre... Dieu la met alors dans un si profond désert qu'elle ne pourrait, en faisant les plus grands efforts, trouver sur la terre une seule créature qui lui tint compagnie ; d'ailleurs, quand elle le pourrait, elle ne le voudrait pas, elle n'aspire qu'à mourir dans cette solitude¹ ».

Instruit, lui aussi, par l'expérience, saint Jean de la Croix n'est pas moins fidèle ni moins expressif dans la peinture qu'il fait, à son tour, de l'état d'âme que sainte Thérèse vient de mettre sous nos yeux. Les peines qu'on y endure, notre saint n'hésite pas à les comparer aux affres de la mort, aux tortures de l'enfer. Ce n'est pas seulement la privation de Dieu, dont la colère semble alors peser de tout son poids sur les âmes soumises à cette épreuve, et qui se persuadent que Dieu les a prises en horreur, totalement abandonnées, et peut-être pour toujours². Ce sont les pires assauts de la part du démon : dans

1. Sainte Thérèse, *Vie par elle-même*, ch. 20.

2. *La Nuit obscure*, liv. II, ch. 6.

les sens, les révoltes les plus humiliantes; dans l'imagination, des représentations plus pénibles mille fois que la mort; dans l'intelligence, l'esprit de blasphème qui ne suggère pas seulement la pensée des plus horribles outrages à la Majesté divine, mais qui les met, pour ainsi dire, sur les lèvres, lesquelles semblent les proférer, en quelque sorte, malgré elles ¹.

Mais saint Jean de la Croix ne se contente pas de peindre les tourments de ces âmes éprouvées : il nous fait voir les bienfaisants effets de leurs épreuves, lorsqu'elles sont supportées avec soumission, avec humilité, avec amour. Nous ne pouvons le suivre dans tous ses développements sur ce sujet : les étroites limites imposées à notre travail ne nous permettent de présenter au lecteur qu'une rapide et superficielle esquisse de l'œuvre de notre saint. Quelques citations pourront suppléer peut-être à l'analyse complète et détaillée, dans laquelle nous ne saurions entrer ici. Voici d'abord une image qui nous rend sensible et nous fait, pour ainsi dire, toucher du doigt ce mystère de purification, de transformation douloureuses, qui sanctifie l'âme et la dispose à l'union divine. L'âme se transforme alors à la manière du bois soumis à l'action du feu. « D'abord, le feu chasse l'humidité du bois et le sèche. Ensuite, il le noircit et le couvre de vapeurs et de fumée. Puis il consume tout ce qu'il y trouve d'impur et de grossier. Il l'enflamme enfin et le change en lui-même. Il le rend beau, lumineux, éclatant; en sorte toutefois que le bois ne fait que recevoir l'influence du feu, sans agir lui-même, et se laisse revêtir de toutes les qualités de son vainqueur. Il est sec, et il dessèche; il est chaud, et il chauffe; il luit, et il éclaire; il est plus léger qu'il n'était, et

1. *La Nuit obscure*, liv. I, ch. 14.

c'est le feu qui produit tous ces effets. Il faut raisonner de la même manière du feu de cette obscure contemplation et de l'amour divin. Avant de s'unir l'âme et de la transformer en lui, il la décharge du poids de toutes ses imperfections; il la couvre de noirceurs et de ténèbres : ce qui la fait paraître à ses propres yeux plus méchante que jamais. Parce que ce feu brillant lui montre ses défauts, qui lui étaient cachés et inconnus jusque-là, il la jette dans l'obscurité. Après quoi, il commence à répandre sur elle la lueur de ses rayons, jusqu'au moment où, l'ayant remplie de lumière et de chaleur, il la transforme en lui sans aucun concours de sa part, et il la conduit à la parfaite union de l'amour divin¹. »

Ailleurs, saint Jean de la Croix ne s'exprime pas à l'aide de ces images vives et frappantes où il excelle : il nous parle par sentences, par formules brèves, rapides, qu'il lance comme des flèches, et qui pénètrent et se fixent dans l'esprit. L'exemple que nous allons citer n'a pas trait directement, du moins à considérer le lieu où il se trouve dans les œuvres de notre saint, au sujet particulier qui nous occupe en ce moment, mais il peut s'y appliquer, car il convient également à toutes ces nuits successives par lesquelles l'âme doit passer pour se rendre de plus en plus digne de l'union divine. Il embrasse, en effet, la doctrine tout entière de saint Jean de la Croix ; il nous la montre dans ce qu'elle a de plus profond, de plus essentiel, de plus radical ; il la résume en quelques lignes qui vont, si j'ose ainsi m'exprimer, d'un bout à l'autre de cette carrière de purifications multiples, d'ascensions ininterrompues, sur les pentes abruptes de la montagne mystique, au milieu d'une obscurité, d'une nuit sans

1. *La Nuit obscure*, liv. II, ch. 10.

cesse croissante et qui n'est jamais plus profonde ni plus effrayante qu'au moment où l'on est le plus près de ce point culminant qui va inonder l'âme de clartés et de bonheur.

Cette carrière si longue, si accidentée, aux étapes si nombreuses et si variées, il suffit à notre saint de douze vers pour la parcourir tout entière. Les voici :

1. « Pour goûter tout, n'ayez de goût pour aucune chose.
2. « Pour savoir tout, désirez de ne rien savoir.
3. « Pour posséder tout, souhaitez de ne rien posséder.
4. « Pour être tout, ayez la volonté de n'être rien en toutes choses.
5. « Pour parvenir à ce que vous ne goûtez pas, vous devez passer par ce qui ne flatte point votre goût.
6. « Pour arriver à ce que vous ne savez pas, il faut passer par ce que vous ignorez.
7. « Pour avoir ce que vous ne possédez pas, il est nécessaire que vous passiez par ce que vous n'avez pas.
8. « Pour devenir ce que vous n'êtes pas, vous devez passer par ce que vous n'êtes pas.
9. « Lorsque vous vous arrêtez à quelque chose, vous cessez de vous jeter dans le tout.
10. « Car, pour venir du tout au tout, vous devez vous renoncer du tout au tout.
11. « Et quand vous serez arrivé à la possession du tout, vous devez le retenir en ne voulant rien.
12. « Car, si vous voulez avoir quelque chose dans le tout, vous n'avez pas votre trésor tout pur en Dieu ¹. »

Saint Jean de la Croix dit lui-même que ces vers « contiennent toute la doctrine de la perfection chrétienne et tous les moyens de monter jusqu'au sommet du Carmel, c'est-à-dire de s'élever au sublime état de l'union divine ».

« Nul législateur, dit à son tour le Père Berthier, nul philosophe n'a rassemblé dans un ouvrage de

1. *La Montée du Carmel*, liv. I, ch. 13.

poésie des vérités comparables à celles que notre saint auteur présente dans l'étendue de ces douze vers ¹. »

Le docte commentateur les divise en trois parties, de quatre vers chacune. « Dans la première, le saint dit ce que nous devons être par rapport au tout de Dieu; dans la seconde, ce que nous devons faire pour entrer dans le tout de Dieu; dans la troisième, ce que nous devons éviter de peur de perdre le tout de Dieu. »

Avant d'aller plus loin, il nous semble utile de revenir sur quelques expressions qui, soit dans les vers de notre saint, soit dans le commentaire du Père Berthier, ont pu frapper le lecteur, ne fût-ce que par leur fréquent retour. Que signifient au juste ces mots : *tout* et *rien*; le *tout de Dieu* en contraste avec le *rien de l'homme*, et pourquoi les répéter si souvent?

La réponse à cette double question est dans cette maxime : *Dieu est tout et la créature n'est rien*, maxime qui est sans cesse présente à l'esprit de notre saint, et semble circuler, si j'ose ainsi parler, à travers tous les développements de ses différents écrits.

Dieu est tout, non pas assurément dans le sens où l'entendent les panthéistes, comme s'il était tout l'univers et que tous les êtres visibles et invisibles ne fussent que des portions de la divinité, ce qui serait faire de Dieu, non un être très parfait, mais un monstre, l'auteur de tous les crimes, le centre de toutes les contradictions, le sujet de toutes les misères. Dieu est tout, parce qu'il possède essentiellement toutes les perfections et qu'il les possède dans un degré infini. Dieu est tout parce qu'il a créé tout ce qui existe et que, lors même que tout ce qui existe hors de lui cesserait d'être, il n'en existerait pas moins avec tous ses attributs. Dieu est tout parce qu'il est présent

1. *Troisième lettre sur les ouvrages de saint Jean de la Croix*

partout, qu'il connaît tout, qu'il gouverne tout et qu'il mérite seul toute gloire, tout honneur et tout amour ¹.

D'autre part, que la créature ne soit rien, en regard de Dieu, c'est là un lieu commun sur lequel il est superflu d'insister.

Voilà pourtant les deux termes opposés, qu'il s'agit d'unir.

Or, remarquons-le avec le Père Berthier ², ce n'est pas le rien de la créature qui met obstacle à cette union. « Le rien ne résiste point, et quand Dieu se communique à la créature, il en fait quelque chose, il en fait même une belle chose, puisque la créature acquiert dès lors des traits de ressemblance avec le tout qui est Dieu. Mais ce qui empêche l'union, c'est que la créature aime quelque chose qui n'est pas Dieu; c'est qu'elle transporte au rien d'une autre créature l'hommage qui n'est dû qu'au tout de Dieu. Quand Dieu veut tirer une âme du néant, il n'a aucun obstacle à vaincre, parce que le néant n'a aucune force pour résister; mais quand il veut s'unir à l'âme qui est déjà livrée à l'amour d'un objet créé, il trouve de la résistance, parce que cette âme est dans une opposition formelle à l'union divine. Je sais que Dieu a dans les trésors de sa grâce des moyens pour vaincre cette résistance; mais cette victoire lui coûtera, en quelque sorte, plus d'effort que la création. Et c'est ce qu'observe notre saint et judicieux auteur : « Quand
« Dieu, dit-il, délivre une âme de ses passions et la
« purifie entièrement, il fait, si je l'ose dire, quelque
« chose de plus grand que lorsqu'il tire l'âme du néant
« et qu'il lui donne l'être, parce que les passions s'op-

1. Le Père Berthier, *Troisième lettre sur les ouvrages de saint Jean de la Croix.*

2. *Seconde lettre sur les ouvrages de saint Jean de la Croix.*

« posent plus à l'opération de Dieu que le néant,
 « puisque le néant n'est pas capable de résister à la
 « majesté divine¹. »

Cela dit, revenons aux vers de saint Jean de la Croix, et tâchons de les expliquer, en prenant toujours le Père Berthier pour guide.

Le premier, on se le rappelle, est ainsi conçu :

« Pour goûter tout, n'ayez de goût pour rien »,

et l'on peut dire qu'il renferme en lui le premier quatrain tout entier, et que les trois autres vers en découlent comme les conséquences, de leur principe. Ce goût, dont nous parle ici notre saint auteur, n'est pas ce sens extérieur et physique, qui s'exerce sur les aliments nécessaires à l'entretien de notre vie matérielle et qui prononce sur leur qualité; c'est un sens intérieur, le plus actif, le plus impérieux, comme aussi le plus universel de tous, et qui se confond avec l'amour; c'est lui qui détermine toutes nos préférences, dans l'ordre physique aussi bien que dans l'ordre moral. Si l'on en vient donc à ne *goûter*, c'est-à-dire à n'aimer aucune chose, à l'exception de Dieu, il ne restera plus rien à faire, et toutes les prescriptions de saint Jean de la Croix seront parfaitement observées. On voudra ne *savoir* que Dieu, ne *posséder* que Dieu, n'*être* qu'en Dieu. Nous pouvons ajouter que les quatre articles de ce premier quatrain comprennent et embrassent toute la philosophie chrétienne. Car celle-ci n'a d'autre but que de combattre en nous les quatre passions qui sont la source de tous nos maux comme de toutes nos fautes, et qui se personnifient en quatre catégories d'hommes : il y a, en effet, les sensuels qui veulent goûter tout, c'est-à-dire tous les plaisirs

1. *La Montée du Carmel*, liv. I, ch. 6.

terrestres ; il y a les curieux qui veulent savoir tout, c'est-à-dire toutes les sciences humaines ; il y a les avarés qui veulent posséder tout, c'est-à-dire tous les biens d'ici-bas ; il y a enfin les ambitieux qui veulent être tout, c'est-à-dire rassembler sur leur tête tous les honneurs et toutes les dignités du monde. Heureux celui qui ne partage pas leur aveuglement et qui a compris que pour goûter tout, c'est-à-dire Dieu, il faut n'avoir de goût pour rien ; pour savoir tout, c'est-à-dire pour participer à la science infinie de Dieu, il faut désirer de ne rien savoir ; pour posséder tout, c'est-à-dire les biens surnaturels de Dieu, il faut souhaiter de ne rien posséder ; pour être tout, c'est-à-dire pour s'unir à Dieu et trouver en lui la vie pleine et parfaite, il faut vouloir n'être rien. C'est ce qu'avait compris saint Paul, qui « goûtait les choses du ciel et non celles de la terre ¹ », qui « ne savait que Jésus et Jésus crucifié ² », qui « regardait tous les biens du monde comme de la boue, pour être plus en état de posséder Jésus-Christ ³ », qui enfin « ne vivait plus lui-même, mais en qui vivait Jésus-Christ ⁴ ».

Pas n'est besoin maintenant de longs commentaires pour expliquer les deux autres quatrains. Le premier les explique suffisamment, car ils n'en sont que la conclusion naturelle, de même que les trois derniers vers de ce premier quatrain ne sont que la conclusion naturelle de celui qui les précède et les contient, pour ainsi dire, en lui.

1. Coloss., III, 4 : *Quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram.*

2. I Cor., II, 2 : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.*

3. Philipp., III, 8 : *Omnia... arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam.*

4. Gal., II, 20 : *Vivo autem, jam non ego; vivit vero in me Christus.*

Quand un voyageur a perdu son chemin, il faut d'abord qu'il sorte de la voie qui l'a égaré, puis qu'il entre dans celle qui doit le conduire au terme où il tend. Ainsi l'âme, en marche vers l'union divine, doit d'abord se dégager des liens, des penchants qui l'en éloignent : c'est le sujet du premier quatrain. Mais ce n'est pas assez : il faut, après avoir dépouillé le vieil homme, revêtir l'homme nouveau, c'est-à-dire prendre de nouveaux goûts, acquérir une nouvelle science, convoiter de nouveaux biens, aspirer enfin à une nouvelle grandeur en vivant d'une nouvelle vie. En d'autres termes et pour parler comme notre saint, il faut que l'âme « passe par ce qui ne flatte pas son goût, par ce qu'elle ignore, par ce qu'elle n'a pas, par ce qu'elle n'est pas ». Et c'est le sujet du second quatrain.

Quant au troisième, il suppose l'âme arrivée au but, c'est-à-dire à « la possession du tout ». Il s'agit maintenant de « le retenir, comme dit saint Jean de la Croix, ce tout, en ne voulant rien, en nous renonçant du tout au tout ». Voilà, en deux mots, les deux extrémités de la carrière que nous venons de parcourir. L'homme part de son tout, qui est en soi un véritable rien, mais auquel le monde et les passions prêtent une sorte d'être et de réalité. Il s'avance vers l'autre extrémité qui est le tout de Dieu, seul et unique tout, seul digne de ce nom, seul faisant le bonheur des anges et des saints. Pour aller du premier tout au second, il faut « se renoncer du tout au tout », c'est-à-dire détruire le tout charnel et y substituer le tout de Dieu. On ne sert point deux maîtres ; on n'est point le serviteur de Jésus-Christ et l'esclave du monde ; on n'allie pas les ténèbres avec la lumière ; on n'adore pas, en même temps, le vrai Dieu et Bélial. Qui dit « se renoncer du tout au tout », exclut toute

réserve, toute restriction, toute composition. Il faut tout sacrifier, jusqu'au désir, jusqu'à l'amour trop personnel des biens surnaturels. Pour conserver le bien souverain, qu'elle a enfin trouvé, l'âme doit donc rester dans cet état de dépouillement, de nudité absolue, qu'elle a accepté lorsque, après avoir déployé, durant les premières nuits des sens et de l'esprit, tout son courage et toute son activité, elle s'est abandonnée à l'action toute-puissante de Dieu qui l'a plongée, de ses propres mains, dans les ténèbres de cette dernière nuit, plus profonde, plus douloureuse que les autres, mais qui précède immédiatement et qui annonce le plein jour de l'union parfaite.

Rappelons-nous cette vignette dessinée par notre saint lui-même et qui devait servir de frontispice au recueil de ses œuvres. Au pied de la montagne mystique, trois routes s'ouvrent devant l'âme désireuse de parvenir au sommet, mais une seule y conduit. Des deux autres, l'une est celle où s'égarer les âmes qui n'ont pas su pénétrer dans les nuits des sens et de l'esprit; l'autre, celle où s'arrêtent les âmes qui, après avoir vaincu les passions qui dégradent, après s'être élevées au-dessus d'elles-mêmes, en soumettant à une discipline rigoureuse leurs facultés naturelles, n'ont pas su faire un dernier pas, un dernier sacrifice et se dépren- dre de leur attachement aux biens surnaturels. Reste le dernier chemin, celui des parfaits, au seuil duquel on lit le mot *rien*, six fois répété. C'est, en effet, par un sextuple sacrifice que l'âme doit passer, en immo- lant tour à tour, dans autant de nuits mystiques, ses passions, sa raison, sa mémoire, son imagination, sa volonté, enfin son amour des biens surnaturels, pour monter par degrés et arriver au terme désiré.

Telle est, en résumé, la doctrine de notre saint sur cette *nuit obscure*, qui fait le sujet de ses deux traités

les plus célèbres et les plus étendus. Dans les deux autres écrits que nous avons particulièrement signalés au début de ce chapitre, dans *le Cantique spirituel* et dans *la Vive Flamme d'amour*, il nous montre l'âme en possession de l'objet de ses vœux, parvenue à la cime radieuse de cette montagne dont il nous a surtout fait envisager les pentes âpres et escarpées dans *la Montée du Carmel* et dans *la Nuit obscure*.

Ici, nous ne pouvons nous défendre d'un scrupule, ou plutôt un trop naturel sentiment de réserve et de prudence s'impose à nous et nous arrête.

Comment oser parler de ces choses que les saints n'ont abordées qu'en tremblant et en protestant de leur impuissance à les exprimer comme il convient? Sollicitée par son confesseur de « bien réfléchir à tout ce qui se passait dans son oraison et de le lui faire connaître », sainte Thérèse objecte qu'« elle ne sait en nulle manière exprimer ce qu'était son oraison, Dieu ne lui ayant pas encore fait la grâce de le comprendre et de le pouvoir dire¹ ». Elle fut longtemps, en effet, « sans trouver une seule parole pour faire connaître aux autres les lumières et les grâces dont Dieu la favorisait ». Mais, ajoute-t-elle, « quand il plaît à sa divine Majesté, elle donne en un instant l'intelligence de tout d'une manière qui saisit ». Et un peu plus loin : « Notre-Seigneur, dit-elle encore, sans que je le désire ni ne l'en prie, m'a donné en un instant une pleine intelligence de ces faveurs et la grâce de savoir les exprimer. Mes confesseurs en étaient dans l'étonnement, et moi plus qu'eux, parce que je connaissais mieux mon incapacité². »

Saint Jean de la Croix ne pense pas, il ne parle

1. Sainte Thérèse, *sa Vie écrite par elle-même*, ch. 23.

2. Sainte Thérèse, *sa Vie écrite par elle-même*, ch. 12.

pas autrement que sainte Thérèse. Faisant allusion aux lumières, à la sagesse toutes divines que l'âme dans la contemplation reçoit de Dieu à qui elle est intimement unie, en qui elle est toute transformée : Cette sagesse qui se communique à l'âme, dit-il, lui est en même temps « si cachée, que, pour la définir et l'exprimer, elle ne trouve aucun terme... Les saintes Écritures nous donnent, en plusieurs exemples, la preuve et la confirmation de ce que nous avançons. Jérémie prouve cette impuissance de la parole humaine, lorsque, après avoir entendu Dieu, il ne sait dire que : *A, a, a*. Le silence de Moïse auprès du buisson ardent, où Dieu se tenait caché, témoigne également de l'incapacité du langage humain en pareille matière... C'est que cette sagesse de la contemplation est la parole directe de Dieu à l'âme, en tant qu'elle est pur esprit, ce que ne sont pas les sens. Aussi ne peuvent-ils percevoir cette parole qui est pour eux un secret impénétrable, et encore moins la reproduire. Voilà pourquoi certaines personnes, d'un naturel doux et timide, ne peuvent, malgré leur bonne volonté, rendre compte à leur directeur de ce qui se passe dans leur intérieur, et éprouvent même parfois une grande répugnance à en parler¹ ».

Lors donc que notre saint, en des pages ravissantes, en des tableaux pleins de fraîcheur et de vie, au commencement de *la Vive Flamme d'Amour*, par exemple, nous décrit, avec une si parfaite aisance et comme en se jouant, les délices de l'âme qui, après avoir triomphé de ses ennemis, est arrivée jusqu'à Dieu et ne fait plus qu'un même esprit avec lui, comment ne pas supposer que sa plume, ou plutôt son pinceau obéit à une impulsion mystérieuse et qu'il

1. Saint Jean de la Croix, *la Nuit obscure*, liv. II, ch. 17.

est lui-même éclairé de lumières spéciales et surnaturelles, qui lui permettent d'exprimer ce qui, l'instant d'auparavant, lui paraissait inexprimable?

Et s'il en est ainsi, ne serait-ce pas la plus grande de toutes les témérités, que d'essayer de résumer de telles pages? Elles se refusent d'ailleurs à toute analyse. On l'a dit heureusement : quand on veut faire admirer une rose, on se garde bien de l'effeuiller¹. Il faut la prendre et la présenter tout entière, afin d'en faire mieux apprécier la beauté et respirer le parfum. Conclusion : le meilleur moyen que nous ayons de faire connaître à notre lecteur le *Cantique spirituel* et la *Vive Flamme d'Amour*, c'est de l'engager à les lire.

Qu'il nous soit permis seulement, avant de quitter ces deux admirables écrits, de lui faire part de quelques observations qu'ils nous ont suggérées.

On n'a pas oublié la définition de la perfection chrétienne, d'après saint Jean de la Croix. Cette perfection, selon lui, c'est « la possession de Dieu par l'union d'amour ». Or, cette union, il nous la montre dans la contemplation. Il appelle de ce nom de contemplation — on l'aura sans doute remarqué en lisant les lignes que nous venons de citer — l'heureux état d'une âme arrivée au sommet de la Montagne mystique, c'est-à-dire de la perfection. Elle est admise alors à ces entretiens intimes, à ce commerce étroit et immédiat avec Dieu, prélude des visions du ciel et terme de cette longue série de travaux, de renoncements, de purifications, en quoi consiste la *Montée du Carmel*. Pour saint Jean de la Croix, on peut le dire, ces mots : union à Dieu, perfection chrétienne, contemplation, sont termes synonymes.

1. Le Père Ludovic de Besse, *Éclaircissements sur les œuvres mystiques de saint Jean de la Croix*, p. 121.

Mais ici, croyons-nous, une question doit se poser : n'y a-t-il pas, en dehors de la contemplation, d'autres moyens d'atteindre à la perfection chrétienne ?

Il est, de cette perfection ou sainteté chrétienne, une définition, un peu différente de celle de saint Jean de la Croix, qu'elle ne contredit pas assurément, mais que plutôt elle complète en la précisant. Selon cette définition, la sainteté consiste essentiellement dans la transformation de notre volonté en la volonté divine¹. Or, cette transformation peut s'obtenir sans la grâce de la contemplation. Elle s'opère en des âmes qui, pour s'unir à Dieu, ne connaissent d'autre voie que celle de l'oraison ordinaire, de l'oraison de raisonnement et de réflexion, en d'autres termes, de la simple méditation. Telle est l'opinion des saints et des docteurs ascétiques les plus autorisés.

Nous n'en citerons que deux :

« Plusieurs saintz sont au Ciel, dit saint François de Sales, qui jamais ne furent en extase ou ravissement de contemplation ; car combien de Martyrs et grans saintz et saintes voyons-nous en l'histoire n'avoir jamais eu en l'oraison autre privilège que celuy de la dévotion et ferveur?²... Il y a des personnes fort parfaites, ajoute ailleurs le même saint, auxquelles Notre-Seigneur ne donne jamais de telles douceurs, ni de ces quiétudes, qui font tout avec la partie supérieure de leur âme, et font mourir leur volonté dans la volonté de Dieu à vive force et avec la pointe de la raison : et ceste mort-icy est *la mort de la croix*, laquelle est beaucoup excellente et plus généreuse que l'autre³. »

1. Le Père de Maumigny, *Pratique de l'oraison mentale*, Deuxième Traité, 5^e partie, ch. 1.

2. *Amour de Dieu*, liv. VII, ch. 7.

3. *Vrais entretiens spirituels*, 2^e entretien.

Notre seconde autorité, que saint Jean de la Croix se garderait bien de récuser, c'est sainte Thérèse : « Sans être contemplative, dit-elle, une religieuse ne laissera pas d'être très parfaite, si elle s'acquitte fidèlement de ses devoirs quotidiens ; elle pourra même surpasser les autres en mérite, parce qu'elle aura plus à travailler à ses dépens. Le divin Maître, la traitant comme une âme forte, joindra aux félicités qu'il lui réserve en l'autre vie, toutes les consolations dont elle n'a pas joui en celle-ci... Il y a toujours plus de sûreté dans l'humilité, la mortification, le détachement et les autres vertus. Nul danger dans cette voie ; pourvu que vous soyez fidèles à la suivre, n'appréhendez pas de ne pas arriver à la perfection aussi bien que les plus grands contemplatifs¹. »

Cela soit dit pour la consolation, pour l'encouragement des âmes à qui n'est point accordée la grâce de la contemplation. Car c'est une grâce, sachons-le bien, une grâce qui suppose une vocation spéciale, privilège exclusif d'une très petite minorité. Autre observation qui mérite l'attention la plus sérieuse.

Il s'ensuit tout d'abord qu'on ne doit pas ambitionner, à moins d'un appel très net et très particulier de Dieu, ni tenter si l'on n'a d'autre appui que ses propres forces, de pénétrer dans cette voie réservée, toute surnaturelle, qui s'appelle, dans le langage de l'ascétisme chrétien, l'état mystique. Ce serait s'exposer aux pires mécomptes et à des chutes d'autant plus profondes qu'on tomberait de plus haut. N'en voit-on pas la preuve dans l'histoire des faux mystiques de tous les âges, notamment des Illuminés, contemporains de notre saint, et des Quiétistes du siècle suivant ?

1. *Le Chemin de la perfection*, ch. 18.

Mais, est-ce à dire, d'autre part, que les livres qui, comme ceux de saint Jean de la Croix, traitent de cet état mystique, soient inutiles, peut-être même dangereux, à l'immense majorité des chrétiens, obligée de se contenter de suivre, humblement mais sûrement, la grande route de l'oraison ordinaire?

Sans doute, il en est, on l'a dit souvent et à juste titre, auxquels cette lecture pourrait être nuisible.

Ce sont d'abord ces âmes indiscrètes, intempérantes, qui ont envie de tout ce qu'elles voient, qui ne peuvent rien entendre louer sans vouloir se l'approprier aussitôt. Dans la distribution des grâces de Dieu, elles prétendent avoir la meilleure part. A la table du Père de famille, il leur faut les places d'honneur, tout près de lui, à sa droite ou, à tout le moins, à sa gauche. Elles ont oublié le précepte évangélique, qui veut que nous choisissons toujours le dernier rang, sauf à obéir au maître de la maison, s'il trouve opportun de nous dire : *Ascede superius* : « Montez plus haut », invitation qui répond à la vocation dont nous avons parlé et qui seule peut nous ouvrir l'accès des voies surnaturelles. Si de telles âmes se nourrissent d'ouvrages de haute mysticité, elles ne feront que donner un aliment à leurs rêves malsains, et se préparer peut-être les plus tristes réveils.

Il est encore d'autres âmes auxquelles un semblable régime pourrait faire courir des dangers analogues. Celles-là ont peut-être plus de naïveté que d'orgueil et d'amour-propre. Nous ne saurions mieux les définir qu'en disant qu'elles en usent, dans leurs rapports avec Dieu, comme des enfants gâtés. Se croyant l'objet de toutes ses préférences, persuadées qu'il ne leur peut rien refuser, elles s'imaginent reconnaître et éprouver en elles tout ce qu'elles lisent dans la vie des saints. Avec sa douce et fine ironie, saint François

de Sales les a merveilleusement discernées et dépeintes : « Je me souviens, dit-il, d'avoir parlé à deux personnes religieuses, de deux Ordres bien réformés, l'une desquelles, à force de lire les livres de la Bienheureuse Thérèse, apprit si bien à parler comme elle, qu'elle semblait estre une petite Mère Thérèse; et elle le croyait, s'imaginant tellement tout ce que la Mère sainte Thérèse avait fait pendant sa vie, qu'elle croyait en faire tout de mesme, jusques à avoir des bandements d'esprit et des suspensions des puissances, tout ainsi comme elle lisait que la sainte avait eu, si qu'elle en parlait fort bien. Il y en a d'autres qui, à force de penser à la vie de sainte Catherine de Sienne et de Gênes, pensent aussi estre par imitation des saintes Catherines¹. »

Mais, à côté de ces esprits chimériques, il y a des âmes très pieuses, dont la piété est humble, solide et prudente : devront-elles se priver, elles aussi, de lire les écrits dont nous parlons, sous prétexte qu'elles n'en tireraient aucun profit, n'étant pas appelées à la vie d'exception qui en est le sujet? Autant vaudrait s'interdire, comme une perte de temps, la lecture de la *Vie* des premiers martyrs, des Pères du désert, des divers habitants des cloîtres, celle enfin des apôtres et des missionnaires, pour ce motif qu'on n'est pas destiné à prêcher l'Évangile, à embrasser l'état religieux, à verser son sang pour la foi. Est-ce donc perdre son temps que de le consacrer à des lectures qui vous élèvent l'esprit, qui vous inspirent des sentiments nobles et généreux, en vous remettant sous les yeux les héroïques exemples d'une vertu suréminente? Sans doute, la plupart des fidèles ne sauraient espérer d'atteindre, ici-bas, à une telle hauteur, pas plus qu'ils ne peuvent

1. *Vrays entretiens spirituels*, 9^e entretien.

se flatter de jouir, sur cette terre, des délices ineffables dont ils trouvent la peinture dans les traités des grands mystiques chrétiens. Cependant, elles n'auront pas été stériles pour eux, ces lectures qui les ont transportés dans une sphère supérieure, où l'air est plus pur et plus vivifiant, où l'on puise plus de courage pour les luttes de la vie, plus de patience pour en accepter les épreuves, plus de générosité pour offrir à Dieu les services ou les sacrifices qu'il peut attendre de nous. Elles ne leur auront pas fait goûter effectivement les douceurs, les clartés de l'extase et de la contemplation : elles leur auront fait entrevoir, par delà ces clartés et ces douceurs, les joies, les lumières autrement vives et éclatantes du ciel ; elles auront, par suite, ravivé dans leur âme cette espérance chrétienne, qui est aussi une grande force, au milieu des tentations et des souffrances de ce monde.

N'est-ce donc rien qu'un pareil résultat ? Il est vrai qu'é, pour l'obtenir, il ne suffit pas de prendre le premier livre de spiritualité, qui peut nous tomber sous la main. Il faut s'adresser aux vrais maîtres, c'est-à-dire aux hommes d'une doctrine sûre, d'une science consommée, d'une haute sainteté¹.

Saint Jean de la Croix est-il du nombre ? C'est ce que nous dira l'examen auquel nous allons maintenant nous livrer, afin d'être à même de lui assigner sa place parmi les docteurs mystiques, reconnus et approuvés par l'Église.

1. Voir sur ce sujet la *Pratique de l'Oraison mentale*, par le P. de Maumigny, Deuxième Traité, 5^e partie, ch. 6. — Nous avons essayé de nous inspirer de cet excellent ouvrage, dans les pages ci-dessus et dans d'autres endroits de notre travail.

III

Le mysticisme était singulièrement florissant à l'époque et dans la patrie de saint Jean de la Croix. L'Espagne du seizième siècle vit naître, en effet, avec notre saint, Jean d'Avila, Louis de Grenade, Louis de Léon, sainte Thérèse, Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, auxquels nous croyons pouvoir ajouter saint Ignace de Loyola, quoiqu'il doive être rangé parmi les écrivains ascétiques plutôt que parmi les mystiques proprement dits.

De tout temps, du moins depuis sa conversion au catholicisme, c'est-à-dire depuis la fin du sixième siècle, le sol de l'Espagne fut des plus favorables à l'éclosion du mysticisme. Nous ne parlons pas du mysticisme purement philosophique, issu de la raison, laquelle, par désespoir et sur les ruines de tous les autres systèmes, abdique entre les mains du sentiment¹. Nous parlons du vrai mysticisme religieux, né de la foi et qui a ses racines dans un indestructible instinct de la nature humaine, dans le besoin du surnaturel. Or, ce besoin, universel comme le sentiment religieux dont il est une des formes, se manifeste cependant avec une intensité particulière chez certains peuples, et notamment chez cette race espagnole, « douée, comme on l'a très bien dit, d'une singulière énergie, d'une vitalité puissante, d'un insatiable

1. On connaît la théorie de Victor Cousin sur les quatre systèmes « qui embrassent l'histoire entière de la philosophie », et dont le dernier est le mysticisme, « acte de désespoir de la raison humaine qui, forcée de renoncer au dogmatisme et ne pouvant se résigner au scepticisme, croit se sauver en renonçant à elle-même » (*Histoire de la philosophie*, 1^{re} leçon).

besoin de croire et de se dévouer à ses croyances », et qui, une fois convertie de l'Arianisme au catholicisme, « lui consacre toutes ses forces, s'y attache avec la véhémence jalouse qui lui est propre, y puisant en revanche, le jour où la conquête vient l'asservir, une force de résistance qui fait sa grandeur pendant des siècles. En défendant sa religion, elle se défend elle-même; la foi qu'elle a gardée, l'aide à reconquérir la terre de ses ancêtres... Cette foi, à son tour, s'accroît de toute l'intensité d'une autre passion non moins vive, celle de la nationalité. Elle se nourrit et s'avive des rancunes politiques, amassées contre l'Arabe, conquérant du sol national, et contre le Juif que tant de liens attachaient à l'Arabe. Elle devient ainsi l'âme et la vie de tout un peuple, le trait le plus caractéristique qui le distingue, la source presque unique et certainement la plus féconde des productions de sa pensée¹ ».

Non seulement le sentiment religieux et la foi catholique occupent une telle place dans l'histoire et dans le génie du peuple espagnol, mais ils sont le vrai et le plus solide lien de son unité.

Comme on l'a très ingénieusement et très justement observé, « rien ne ressemble moins au grave et indolent Castillan que l'Andalou fanfaron et léger. Sous les mêmes conditions physiques de position et de climat, nous voyons l'industriel Catalan chercher fortune dans tous les coins du monde, tandis que le Valencien, sédentaire et méfiant, cultive dans sa riche *huerta* le champ qu'ont cultivé ses pères. Vient en-

1. Paul Rousselot, *Les Mystiques espagnols*, Introduction. Cet ouvrage, plein d'érudition et de vues fines ou judicieuses, est malheureusement entaché d'un rationalisme qui égare trop souvent le jugement de l'auteur et l'empêche de bien comprendre les grands docteurs mystiques dont il parle.

suite le laborieux Galicien qui, d'un bout de l'Espagne à l'autre, loue ses robustes épaules à qui veut les payer. A côté de l'Aragonais à l'air calme et noble jusque sous des haillons, vous voyez le Biscayen vif, alerte et fier de ses privilèges républicains, comme l'Aragonais l'est du fameux *sinon, non*, qu'il faisait entendre à ses rois¹ ».

Or, « quelle force a pu rassembler des éléments si divers et constituer l'unité de l'Espagne? Le sentiment religieux; en sorte que l'unité politique ne fut là que l'unité religieuse : l'une a créé l'autre, elle a donné un lien à cette race divisée, elle a fait d'une expression géographique une nation² ».

Si foncièrement, si ardemment religieuse et catholique, la race espagnole devait se sentir attirée comme d'instinct vers le mysticisme. Elle y trouvait, autant qu'on le peut ici-bas, la satisfaction de ce besoin de Dieu, qui est au fond du sentiment religieux.

Aussi, le mysticisme a-t-il eu des interprètes dans tous les siècles de la catholique Espagne; en dehors même des écrits qu'il inspirait directement et dont il était le sujet propre et exclusif, on reconnaîtrait aisément sa trace et son influence dans les genres les plus divers, dans les œuvres d'imagination et jusque dans les premiers essais de l'art dramatique. Toutefois, il ne se peut recommander d'un nom quelque peu célèbre, et il ne semble avoir produit aucun ouvrage de réelle valeur, avant le seizième siècle.

A cette époque, se lève cette pléiade de grands noms et de talents supérieurs, que nous avons énumérés tout à l'heure. Peut-être est-il permis de voir, dans ce soudain et magnifique épanouissement d'esprit et

1. Rossœuw-Saint-Hilaire, *Histoire d'Espagne*, t. I, p. 5 et 6.

2. Paul Rousselot, *loc. cit.*

de vie mystiques, dont l'Espagne devient alors le théâtre, une réaction contre le Protestantisme qui est bien la forme de religion la plus opposée au mysticisme. De même que l'invasion des Maures avait exalté le sentiment religieux chez les Espagnols et avait rendu plus fort, plus ardent, plus invincible leur attachement à la foi de leurs ancêtres, pareillement les efforts du Protestantisme pour pénétrer dans la péninsule, et substituer sa doctrine sombre et raisonneuse, son rite froid et monotone, aux dogmes, si impérieux sans doute, mais si consolants et si touchants du catholicisme, et à ses pompes, si majestueuses et si brillantes, ne firent que resserrer les liens de ce peuple à l'imagination, à la sensibilité si vives, avec le culte et la croyance de ses pères, et le porter à s'éprendre davantage de ce qu'il y avait, dans cette croyance et dans ce culte, de plus contraire aux enseignements et aux pratiques de la religion nouvelle.

Ces grands mystiques espagnols du seizième siècle, tout en ayant chacun leur physionomie propre, ont aussi entre eux des traits de ressemblance et comme un air de famille.

Ils forment un groupe à part, une école que l'on peut, à certains caractères, distinguer aisément de toutes les autres.

Elle diffère, par exemple, du mysticisme allemand et brabançon, dont le renom et l'influence furent considérables aux quatorzième et quinzième siècles. Les principaux représentants de ce mysticisme, Jean de Ruysbrœck, Eckart, Tauler, Denys le Chartreux, Thomas a Kempis, sont, pour la plupart, des maîtres en philosophie; leurs œuvres, même celles des moins doctes d'entre eux, sont tout imprégnées de cette science; la dialectique, la métaphysique servent, pour ainsi dire, de base, ou, si l'on aime mieux, d'ossa-

ture à leur mysticisme. Rien de pareil chez nos mystiques espagnols. On a dit que l'Espagne « n'avait pas fait sa philosophie ». Cela est vrai, dans une large mesure au moins, et si l'on compare ce pays à ceux qui avaient vu fleurir, dans leurs écoles, la scolastique au moyen âge et le néo-platonisme à l'époque de la Renaissance. Je n'oublie pas que Jean de la Croix avait suivi le cours de philosophie du collège des Jésuites, à Medina del Campo. Mais il semble bien que les leçons qu'il entendit alors aient porté principalement, sinon exclusivement, sur la psychologie. Il nous apparaît, en effet, dans ses œuvres, comme un psychologue des plus déliés et des plus profonds ; on n'y voit guère briller le logicien ni le métaphysicien. La définition que donne Gerson de la théologie mystique en général peut très bien, nous semble-t-il, s'appliquer à la doctrine de notre saint : « Ce n'est pas une science abstraite, c'est une science expérimentale ; l'expérience qu'elle invoque n'est ni l'expérience des sens ni celle de la raison, mais l'expérience des faits qui se passent dans le plus intime de l'âme religieuse ¹. »

Psychologues et moralistes plutôt que philosophes spéculatifs, les mystiques espagnols, saint Jean de la Croix en particulier, auront un sens pratique qui fait souvent défaut à ceux des autres nations et des autres écoles, trop oublieux des conditions, des devoirs de la vie ordinaire et active, trop enclins à la sacrifier à la vie contemplative.

On n'a pas oublié le passage de la *Montée du Carmel*, où saint Jean de la Croix, énumérant les dangers

1. Cité et traduit par Victor Cousin, *Histoire générale de la Philosophie*, cinquième leçon. — Bossuet, parlant de saint Jean de la Croix, l'appelle « ce bienheureux dont les expériences sont si étendues » (*Instructions sur les états d'oraison*, liv. VII, n. 24).

que peut faire courir à une âme la recherche trop exclusive des douceurs de la contemplation, signale tout particulièrement celui d'en venir à négliger ses devoirs d'état. Mais, surtout, rappelons-nous sa propre conduite qui fut toujours la mise en pratique et comme le commentaire vivant de ses écrits. Lui qui avait connu les plus ineffables délices de l'union divine, il estimait, avec sainte Thérèse, qu'il ne devait pas s'y oublier et s'y complaire dans un repos égoïste et stérile, mais y puiser la force de travailler et de souffrir davantage pour le bien de ses frères et pour la gloire de Dieu. Parlant de ces grandes grâces, de ces hautes faveurs de la contemplation que Dieu accorde, en ce monde, à certaines âmes : « Il ne faut point s'imaginer, dit sainte Thérèse, que son dessein soit seulement de leur donner des consolations ; ce serait une grande erreur ; car la faveur la plus signalée que Dieu nous puisse faire ici-bas, c'est de rendre notre vie semblable à celle que son Fils a menée sur la terre... Et de fait, ajoute-t-elle, nous voyons que toujours ceux qui ont approché de plus près Notre-Seigneur Jésus-Christ, ont été ceux qui ont le plus souffert. Considérons ce que sa glorieuse Mère et ses apôtres eurent à souffrir. Et un saint Paul, où puisait-il la force de supporter des travaux si excessifs¹ ? » A ces exemples, la sainte n'aurait-elle pas pu ajouter celui de saint Jean de la Croix, de ses travaux apostoliques, à Durvelo et ailleurs, de ses souffrances physiques et morales, dans la prison de Tolède ?

Nous venons de relever, en saint Jean de la Croix, dans son génie et dans ses écrits, quelques-uns des caractères qu'il possède en commun avec les mystiques de son pays et de son temps, et qui distinguent

1. Sainte Thérèse, *Château intérieur*, septième demeure, ch. 4.

ce que nous avons appelé le groupe ou l'école espagnole du seizième siècle. Est-ce à dire qu'il n'est qu'un disciple? Loin de là, jamais esprit ne fut plus original; jamais pensée ne fut plus personnelle. Très instruit, nourri des plus fortes études qu'on pût faire de son temps, il n'écrit cependant jamais de mémoire, mais toujours d'inspiration. On l'a comparé, tantôt à l'auteur des écrits connus sous le nom de Denys l'Aréopagite, tantôt à sainte Thérèse. Il leur ressemble souvent; souvent il pense, il parle comme eux; mais ce n'est pas qu'il les imite; c'est qu'il se rencontre avec eux. On l'a très bien dit¹, s'il semble parfois procéder de l'un ou de l'autre, « c'est comme Porphyre procède de Plotin, ou Malebranche de Descartes. En vérité, il procède de lui-même, et parmi ses contemporains, tous si libres d'antécédents et d'attaches d'école, il est de beaucoup le plus libre ».

Faut-il maintenant essayer de lui assigner sa place, son rang parmi les écrivains mystiques, non seulement de l'Espagne et du seizième siècle, mais de tous les temps et de tous les pays? C'est toujours chose délicate que de procéder à un classement de ce genre. Qu'il nous suffise de dire que, de tous ceux qui se sont fait un nom dans l'histoire du mysticisme catholique, il n'en est que fort peu, à notre sens, qui l'égalent,

1. Paul Rousselot, *Les Mystiques espagnols*, ch. 10. — Cf. *Études Carmélitaines*, n° du 15 juillet 1913, p. 349 : « Qu'on cherche, parmi les écrivains mystiques, un seul auteur dont on puisse affirmer qu'il a pris le système ou suivi la méthode, on ne le trouvera pas. Ce qui ne veut pas dire que saint Jean de la Croix soit complètement isolé dans l'histoire de la Mystique — une telle indépendance n'a jamais existé — ; nous affirmons seulement que les auteurs mystiques qui le précédèrent n'ont exercé sur lui que très peu d'influence et qu'il a de personnel tout ce que peut posséder le penseur le plus original » (le P. Gérard de Saint-Jean de la Croix, dans les *Préliminaires* de son édition critique du saint).

et que pas un ne nous semble le dépasser¹. Pour nous en tenir aux tout premiers, serait-il déplacé à côté, non seulement d'un Denys, d'une sainte Thérèse, que nous venons de nommer, mais d'un saint Bernard ou d'un saint Bonaventure? Veut-on absolument lui trouver des supérieurs : il faut remonter jusqu'aux auteurs inspirés, sources et modèles incomparables de la mystique chrétienne, jusqu'à saint Jean, jusqu'à saint Paul. Entre eux et lui, la distance est grande, je l'avoue ; mais elle n'a été franchie par personne, et, pour lui appliquer le mot célèbre d'un ancien, s'il reste loin d'eux, nul ne s'en est approché de plus près : *proximus, longo tamen intervallo*.

IV

S'il mérite d'être mis au premier rang pour la sûreté, l'élévation, la profondeur de sa doctrine mystique, quelle sera la place, quelle est la valeur de saint Jean de la Croix comme écrivain?

Ici, plus que jamais, nous sentons la nécessité de nous appuyer sur des autorités compétentes et de nous réduire au simple rôle de traducteur et de copiste.

Citons d'abord un compatriote de notre grand mystique, son dernier éditeur, qui, à la connaissance, à la pratique de l'espagnol, sa langue maternelle, unit les avantages du long et très intime commerce qu'il

1. *Études Carmélitaines*, n° du 15 juillet 1913, p. 321 : « Saint Jean de la Croix, avec l'aide puissante de sa science exégétique, philosophique, dogmatique, et par son expérience propre, est parvenu à éclaircir les obscurités de la Mystique, accomplissant pour elle ce que saint Thomas a réalisé pour le dogme » (le P. Gérard de Saint-Jean de la Croix, *loc. cit.*).

a entretenu avec son auteur, en compulsant soigneusement, durant des années, tous les manuscrits comme toutes les éditions de ses œuvres. La première qualité qu'il constate dans son style, est celle-là même que nous avons signalée dans sa doctrine : l'originalité. « Joignez, dit-il, à l'originalité de la pensée, celle de la forme dont il a revêtu ses profondes conceptions mystiques : forme insolite, et cependant la plus adaptée au sujet, qui rend accessible une science abstruse en soi, et fait goûter une doctrine, comparable à un fleuve de miel pour l'esprit qui l'accepte, mais dure et très amère aux sens. Notre mystique docteur a obtenu ces effets en introduisant, dans ses traités, l'art et la poésie. Non certes une poésie quelconque ; elle est, au contraire, pleine de vie céleste, nourrie de très hautes pensées, imprégnée de sentiment, ornée des traits heureux d'une imagination brillante et cependant contenue, ennoblie par les ardentes effusions d'un cœur embrasé d'amour divin. D'autre part, sa prose n'est point décharnée et froide comme celle de l'École, ni emphatique ou impétueuse comme celle de certains orateurs. Ce qui ajoute encore à la beauté de ses écrits, le ton qui domine en chacun d'eux, varie selon le sujet traité : grave, dans la *Montée du Carmel* ; plein de douce mélancolie, dans la *Nuit obscure* ; pittoresque, dans le *Cantique spirituel* ; ardent, dans la *Vive Flamme d'Amour*... Que l'on ne croie pas toutefois que l'amour filial nous aveugle et que nous ne reconnaissons pas qu'il se trouve, çà et là, dans les œuvres de notre docteur, quelques imperfections. Nous convenons que son style est parfois quelque peu incorrect, qu'il manque d'harmonie ou paraît maniéré ; mais ces taches et quelques autres ne parviendront jamais à ternir l'éclat de ses excellentes qua-

lités : d'où nous concluons que la prose de saint Jean de la Croix est admirable, et ses vers, certainement supérieurs à tous ceux qui existent en castillan ¹. »

Nous tenons à insister sur cette dernière assertion. Outre qu'elle nous cause la satisfaction très vive de voir ainsi justifiée l'impression que nous avons éprouvée à la lecture du *Cantique spirituel* et des stances répandues dans les autres ouvrages de notre saint, elle vient, très à propos, croyons-nous, combler une lacune de la plupart des Histoires littéraires de l'Espagne. Nombreux sont les critiques qui ont loué, parmi les poètes qui font le plus d'honneur à cette nation, plusieurs de nos mystiques du seizième siècle, Louis de Léon ², par exemple, et sainte Thérèse. Et ils ont eu mille fois raison. Mais pourquoi ne pas mentionner, à côté d'eux, au même titre, saint Jean de la Croix ?

La postérité a porté son jugement sur Louis de Léon, et l'a maintes fois proclamé un grand poète, on a même dit, le plus grand poète lyrique de l'Espagne ³. Ce premier rang a été quelquefois aussi attribué à sainte Thérèse ⁴, dont on a dit que l'enthousiasme, l'ardeur extatique, qui respirent dans ses vers, « réalisent tout ce que les anciens nous appren-

1. *Études Carmélitaines*, n° du 15 juillet 1913, p. 319 et sq.

2. Nous ne croyons pas faire injure à ce digne religieux Augustin, à ce docte mystique, à ce poète, en disant qu'il doit une partie de sa réputation à son caractère doux et sympathique et à ses malheurs, si chrétiennement supportés. Détenu, pendant cinq ans, dans les prisons du Saint-Office, lorsqu'il fut rendu à la lumière du jour et qu'il remonta dans sa chaire de l'Université de Salamanque, devant un immense auditoire, il reprit ainsi son enseignement : « Je vous disais à notre dernière séance... ». Puis il rappela simplement quelque précepte littéraire, comme si tout souvenir de sa longue séquestration eût disparu de sa mémoire. Villemain, *Essais sur le Génie de Pindare*, p. (495).

3. Demogeot, *Histoire des littératures méridionales*, p. 225.

4. Villemain, *op. cit.*, p. 502.

ment du délire de l'inspiration poétique ¹ ». D'autre part, on vient d'entendre un appréciateur compétent et consciencieux déclarer que « les vers de saint Jean de la Croix sont supérieurs à tous ceux qui existent en castillan ». Nous n'aurons garde de départager ces opinions diverses. Contentons-nous de dire que ces trois grands esprits, doués, semble-t-il, de talents à peu près égaux, ont tous, lorsqu'ils ont fait œuvre de poètes, puisé à la même source. « Ce n'est pas, a dit un illustre critique moderne ², ce n'est pas d'une ode de Pindare, élégamment traduite, que nous savons gré à Louis de Léon; ce n'est pas même de sa belle imitation de l'ode d'Horace sur la *Prédiction de Nérée*. L'art de ce poète est partout exquis et brillant; mais son charme est surtout religieux. Je ne sais si la poésie des premiers temps chrétiens offrit émotion plus naïve, le lendemain des miracles et du martyre, que ne la ressent, après tant de siècles, le poète inspiré par sa foi. Jamais solitaire n'entrevit davantage le ciel. On croirait entendre la surprise et les vœux des apôtres, dans son hymne pour la fête de l'Ascension. » Et un peu plus loin ³, le même critique ajoute : « La poésie en Espagne est amoureuse et guerrière; mais elle est plus pieuse encore. C'est à ce titre qu'une sainte célèbre, qu'une fondatrice de monastères de femmes a été nommée quelquefois le plus grand poète de l'Espagne. Sans doute, on n'entendait pas désigner seulement quelques sonnets pleins de ferveur, inspirés au pied de la Croix : c'était l'extase contemplative et la charité passionnée de la sainte, qu'on voulait exprimer par ce mot de poésie. »

1. Demogeot, *op. cit.*, p. 228.

2. Villemain, *op. cit.*, p. 495.

3. Villemain, *op. cit.*, p. 502.

N'en pourrait-on pas dire autant de saint Jean de la Croix ? C'est bien l'élan de sa foi, l'ardeur de son amour pour son Dieu, qui impriment un mouvement si vif, si animé, si poétique à cette première strophe du *Cantique spirituel*, où l'âme, brûlant du désir d'être unie à son Époux divin par la vision béatifique, se plaint de son absence et lui expose ses saintes et amoureuses impatiences :

« Où vous êtes-vous caché, mon bien-aimé ?
 Vous m'avez abandonnée dans les gémissements ;
 Vous avez pris la fuite comme un cerf,
 Après m'avoir blessée ;
 Je suis sortie après vous en criant ; mais vous étiez parti. »

Et, dans les strophes suivantes, où cette âme éplorée, en quête de l'objet de son surnaturel amour, s'adresse aux habitants des champs, aux champs eux-mêmes, les prenant à témoin de ses peines et s'efforçant de les intéresser à sa cause, quelle grâce aimable et légère, quelle touchante et communicative émotion !

« Pasteurs, vous tous qui irez,
 A travers les cabanes, sur la colline,
 Si par hasard vous voyez
 Celui que je chéris plus que tout au monde,
 Dites-lui que je languis, que je souffre, que je me meurs.

..

« O forêts ! ô épaisseur des bois
 Plantés par la main de mon bien-aimé !
 O prés toujours verts,
 Émaillés de fleurs,
 Dites-moi si vous l'avez vu passer.

..

« En répandant mille grâces,
 Il a passé à la hâte par ces forêts,
 Et en les regardant,
 En leur montrant son visage,
 Il les a laissées revêtues de sa beauté. »

Mais, en vérité, nous commençons à nous faire scrupule de nous étendre si longuement sur les mérites littéraires de celui qui, on l'a dit à très juste titre ¹, est sans doute un grand écrivain, un vrai poète, mais sans être, surtout sans avoir voulu être un littérateur. Malgré ses fortes études du collège de Medina del Campo, il ne montra jamais, dans ses écrits, le moindre souci de la beauté littéraire. On serait tenté de croire qu'il la regarde comme un masque d'emprunt, plus propre à dissimuler qu'à faire valoir l'idéal dont il est possédé. S'il est poète, ce n'est pas qu'il ait jamais cultivé la poésie pour elle-même. Comme l'a dit encore très heureusement l'auteur dont nous nous inspirons en ce moment, il parle en vers, comme l'oiseau chante, comme le cœur prie. Lorsque son âme prend tout son essor, lorsqu'elle s'élève dans les régions supérieures où il entre en commerce direct avec Dieu et contemple ses plus hauts mystères, alors, pour rendre ce qu'il éprouve, le langage vulgaire ne peut plus lui suffire, et il devient poète, parce que la poésie, organe des grandes pensées et des nobles émotions, est aussi l'expression naturelle du mysticisme. En somme, il est un écrivain, un poète de grande valeur, mais surtout parce qu'il est un saint que sa foi et sa piété suréminentes ont constamment inspiré.

1. Paul Rousselot, *Les Mystiques espagnols*, p. 383.

CHAPITRE VI

LES DERNIERS JOURS

- I. Retour sur le passé : les vertus, les extases, les miracles. —
II. Nouvelles épreuves. — III. Le saint se retire à Ubeda ; sa mort. — IV. Au lendemain de sa mort.

I

Sur le point de reprendre, pour le poursuivre jusqu'à la mort de saint Jean de la Croix, notre récit interrompu par l'examen de sa doctrine et de ses écrits, nous croyons devoir revenir un instant sur les années de sa vie que nous avons déjà parcourues. Nous y avons surtout cherché et considéré, jusqu'ici, ce qu'il y a, dans cette vie, de plus extérieur en quelque sorte, les faits qui se rattachent à l'action publique du saint et nous montrent la part qu'il a prise à l'établissement et aux progrès de la Réforme du Carmel. Nous avons, par contre, un peu négligé ceux qui n'offraient qu'un caractère personnel et privé, mais qui cependant sont utiles, nécessaires même pour achever de dessiner à nos yeux la physionomie morale de notre héros et nous aider à pénétrer dans le fond de son âme.

Si nous les avons relatés au fur et à mesure des circonstances qui les ont vus se produire, comme ils

se répètent sans cesse et sont partout et toujours les mêmes, il en serait résulté des redites, une monotonie inévitables et fastidieuses. Nous avons préféré les réserver pour le moment où une occasion favorable se présenterait à nous de les réunir, en les résumant, sous une seule vue d'ensemble. Or, ce moment n'est-il pas venu?

L'histoire des derniers jours de saint Jean de la Croix, nous l'avons dit, n'est autre chose que l'histoire de ses dernières souffrances et de ses dernières persécutions. Pour être plus à même de les apprécier, d'en sentir toute l'injustice et toute l'amertume, de comprendre de quel poids elles ont dû peser sur celui qui en fut la victime, il convient de bien savoir ce qu'il était, ce qu'il valait, et de faire plus ample et plus intime connaissance avec lui.

Ici encore, nous nous bornerons à feuilleter et à transcrire les dépositions des témoins de nos Procès de Béatification.

Nous savons quelle était la réputation de sainteté du jeune Jean de Yépès, durant son enfance, et du frère Jean de Saint-Mathias, soit au couvent de Sainte-Anne de Medina, soit à l'Université de Salamanque. Celle du Père Jean de la Croix, depuis sa Profession dans le Carmel réformé, fut encore plus grande et plus répandue; elle s'appuyait sur des faits et des témoignages sans nombre.

Si l'on voulait résumer d'un seul mot ces témoignages et ces faits, on pourrait dire que notre saint fut le type accompli du juste qui, selon la définition de saint Paul, vit de la foi. Rien en lui, aucune pensée, aucune résolution, aucun acte qui ne soit inspiré, animé, sanctifié par des vues surnaturelles. De là, son oraison incessante et son entier abandon à la Providence.

Vivant constamment sous le regard de celui auquel il s'était donné sans réserve, tout investi, pour ainsi dire, de son auguste et universelle présence, il ne voyait que Dieu, ne pensait qu'à Dieu, ne parlait que de Dieu. Avait-il à traiter de quelque affaire temporelle, il devait se faire violence. Alors, racontent nos témoins, il frappait à coups redoublés la muraille avec ses mains, au risque de les mettre tout en sang, ou bien il pressait fortement contre sa chair le rude cilice et les chaînes aux pointes aiguës, qu'il portait sur lui, et cela pour se tenir éveillé et attentif à ce qu'on lui disait, et pour empêcher son esprit de se distraire des réalités terrestres et de retourner involontairement au ciel, son séjour habituel. Rien ne lui plaisait à l'égal de la solitude, où il pouvait se livrer sans interruption ni partage à la prière. Supérieur ou maître des novices, lorsqu'il conduisait ses religieux en promenade et qu'on était arrivé à un endroit où ils pouvaient se reposer et converser ensemble, lui se retirait à l'écart, et aussitôt rentrait comme de plain-pied en oraison. Lorsque ensuite il revenait vers eux pour les ramener au monastère, il avait le visage tout radieux et comme enflammé.

Ce n'est pas seulement dans ces circonstances, c'est sans cesse et presque en tous lieux, que l'on voyait ainsi sur ses traits le signe et le reflet lumineux de ses communications intimes avec le Seigneur. Nombreux sont les témoignages que l'on recueillit à cet égard, dans toutes les villes où eurent lieu les informations juridiques pour sa béatification. C'est, par exemple, une noble dame de Ségovie qui atteste qu'un jour, s'étant rendue, elle et sa fille, dans l'église des Carmes, pour se confesser au Père Jean de la Croix, elles le virent, l'une et l'autre, tout resplendissant d'une lumière surnaturelle qui faisait disparaître à

leurs yeux le confessionnal et ses grilles. Une autre fois, ce sont des hommes du peuple qui, venus au Carmel de Baëce pour quelque commission, l'y rencontrèrent et furent si frappés de l'éclat de son visage, qu'ils allaient partout répétant qu'ils jureraient que ce religieux était un saint. Le même phénomène est certifié par quantité de religieux, de religieuses qui l'avaient mainte fois constaté, surtout lorsque le saint célébrait les divins mystères. Il n'était pas rare qu'il parût alors plus grand que nature, au milieu d'une splendeur toute céleste qui semblait l'envelopper tout entier. Un jour, vers 1580, dans ce même couvent de Baëce, comme il venait de prendre le précieux sang, on le vit, tout rayonnant de cette prodigieuse lumière, demeurer immobile, le calice à la main, en extase et hors de lui. A ce spectacle, les assistants furent saisis d'une indicible émotion, et l'un d'eux ne put s'empêcher de dire : « Il faut qu'un ange descende du ciel pour achever cette messe; car il n'y a qu'un de ces esprits bienheureux qui soit digne de prendre à l'autel la place de ce saint homme. »

Ce dernier exemple nous apprend que ce merveilleux rayonnement des traits et de la physionomie de notre saint n'était pas le seul indice des faveurs extraordinaires qu'il recevait du ciel et de ses entretiens continuels et familiers avec Dieu. Il était souvent ravi en extase. A ce sujet, nous pourrions citer un grand nombre de faits. Nous préférons n'en rappeler qu'un seul, bien connu et qui nous paraît suffire. Nous en empruntons le récit à l'un des plus récents, à l'un des meilleurs historiens de sainte Thérèse¹. A propos du séjour de notre saint, comme aumônier, à

1. *Histoire de sainte Thérèse* par une Carmélite de Caen, t. II, p. 35.

l'Incarnation d'Avila, cet historien s'exprime ainsi : « Le guide spirituel du monastère, saint Jean de la Croix, venait joindre quelquefois ses ardeurs à celles de Thérèse. Un jour, fête de la Très Sainte Trinité, ils s'entretenaient ensemble au parloir de ce grand mystère vers lequel ils étaient portés par les mêmes attrait. Thérèse, à genoux d'un côté de la grille, semblait plutôt en oraison qu'en conversation. Le Père Jean de la Croix, assis de l'autre côté, parlait avec le feu que seul l'amour divin communiquait à son langage, doux et calme d'ordinaire. Au milieu de leurs discours, le ciel s'ouvre au-dessus de leurs têtes, et leurs deux âmes, unies dans une sublime contemplation, s'élancent vers le bien suprême qu'il leur est donné d'entrevoir. A ce moment, la sœur portière, Béatrix de Jésus, chargée de transmettre un message à sa Mère Prieure, frappe à la porte du parloir. Personne ne répond. Elle frappe encore ; enfin elle pousse la porte. Le saint et la sainte, entraînés par la force de leur merveilleuse extase, sont l'un et l'autre élevés au-dessus du sol dans la situation qu'ils occupaient auparavant : Jean de la Croix assis sur sa chaise qu'il a inutilement saisie de ses deux mains pour se retenir à terre et qu'il a au contraire emportée avec lui ; Thérèse toujours à genoux et soutenue en l'air. A cette vue, sœur Béatrix, hors d'elle-même, appelle les religieuses qu'elle peut trouver aux environs du parloir, et une partie de la communauté devient ainsi témoin du double prodige. On ne put en garder entièrement le secret avec la sainte Mère : « Que voulez-vous, mes filles, répondit-elle avec sa glorieuse humilité, on ne peut parler de Dieu avec le Père Jean. Non seulement il tombe aussitôt en extase, mais il y fait entrer les autres. »

Sans cesse occupé de Dieu, saint Jean de la Croix

ne se bornait pas à s'entretenir avec lui, comme nous venons de le voir, dans une oraison presque ininterrompue : il en entretenait aussi les autres, et sa piété respirait dans tous ses discours. Partout et toujours, en voyage comme au couvent, en récréation comme au chapitre, il parlait de Dieu ou de choses se rapportant à Dieu. Et il le faisait avec tant de ferveur, d'onction et de grâce, qu'il ne fatiguait jamais ses auditeurs. Loin de là, s'ils le voyaient sur le point de se taire, ils le priaient de continuer encore. On se pressait autour de lui, à la récréation qui suivait le diner ou la collation ; les religieux qui n'avaient pas été de la première table et devaient manger à la seconde, préféraient retarder leur repas, fussent-ils à jeun, afin de prendre part à la récréation et de pouvoir entendre le saint. Tout lui était matière à considérations édifiantes, à exhortations pieuses, et l'on profitait plus à l'écouter, affirment nos témoins, qu'à faire oraison.

Cette ferveur communicative et pleine de zèle, qui animait ses conversations et les rendait si attrayantes et si utiles, l'inspirait aussi dans la préparation des solennités liturgiques, auxquelles il attachait la plus grande importance. Grâce aux heureuses inventions qu'elles lui suggéraient, elles devenaient, entre ses mains, l'occasion de petits drames, merveilleusement propres à frapper des imaginations espagnoles, vrais commentaires en action du mystère du jour, qui ravivaient dans l'âme des religieux l'attachement à leurs devoirs et les sentiments de la piété. S'agissait-il, par exemple, de célébrer la fête de Noël : la déposition d'un de nos témoins, frère convers au collège de Baëce, nous fait connaître par le menu comment les choses se passaient. Et d'abord, tout, jusqu'aux moindres détails, avait été prévu, réglé, disposé par

le saint lui-même, qui payait sans compter de sa personne et mettait alors en œuvre et à contribution tous ses talents et toutes ses facultés. Orateur, il rédigeait les petits discours qui devaient être prononcés, soit par lui, soit par les religieux désignés pour intervenir dans la cérémonie. Artiste, il se chargeait de ce qu'on pourrait appeler la mise en scène et les décors du drame. Notons à ce sujet que, précisément à Baëce, où il fut quatre ans recteur du collège des Carmes, il dut cultiver d'une manière toute particulière, son talent de dessinateur et de peintre. Il y fit la connaissance d'un artiste, peintre et sculpteur à la fois, Juan de Vera, qui venait souvent au couvent pour y travailler à la décoration de l'église. Déposant lui-même au Procès de Béatification, don Juan nous apprend qu'il vit beaucoup le saint, à cette époque, qu'il mangeait fréquemment au réfectoire avec lui, qu'enfin il l'avait d'ordinaire pour compagnon de ses travaux. Serait-il téméraire de supposer que ces relations développèrent encore les dispositions artistiques de notre saint? Ce qu'il y a de sûr — le témoignage de notre frère convers, Gabriel de la Mère de Dieu, sacristain du couvent de Baëce, bien placé, par conséquent, pour être instruit de ce qu'il raconte, nous le prouve — c'est que le saint dressait lui-même, de ses mains, après en avoir préparé les matériaux, la crèche qui s'élevait au pied du maître-autel, du côté de l'Évangile. On y voyait, représentée avec autant d'exactitude que possible, la grotte de Bethléem. Le bœuf et l'âne étaient là, avec les autres accessoires traditionnels. Dès la veille au soir, une procession s'était déroulée à travers les cloîtres. La statue de la Sainte Vierge y était portée sur un brancard. Saint Joseph la suivait dans la personne d'un religieux. De distance en distance, on s'arrêtait. Des stations avaient été dispo-

sées, çà et là, qui figuraient les hôtelleries de la ville. Saint Joseph y demandait l'hospitalité, pour sa sainte compagne et pour lui, à d'autres religieux qui jouaient le rôle d'hôteliers. Rien de pathétique, paraît-il, comme les dialogues qui s'engageaient alors entre eux, et qui naturellement étaient l'œuvre du Père Recteur. Mais celui-ci, prenant ensuite la parole et s'élevant aux plus hautes, aux plus touchantes considérations, mettait le comble à l'émotion de l'assistance. On arrivait ainsi à l'église et à la crèche, où la statue de la mère de Dieu était déposée, en attendant les offices solennels du lendemain. Scène bien espagnole, presque orientale, mais qui, en trahissant le génie de la nation pour laquelle on l'avait préparée, témoigne sensiblement aussi de la piété tendre et profonde de celui qui en était l'inspirateur et le principal interprète.

Si pieux, si constamment uni à Dieu, vivant toujours en sa présence, saint Jean de la Croix vivait aussi, pour ainsi dire, dans sa main : car il s'abandonnait avec une confiance filiale à la Providence, et s'en remettait à elle du soin de son existence matérielle et des intérêts temporels de sa communauté. Il ne cessait de recommander à ses religieux la confiance en Dieu, leur disant que, s'ils possédaient cette vertu, ils pourraient tout obtenir de Notre-Seigneur qui, souverainement riche et souverainement bon, pourvoirait lui-même à tous leurs besoins. « Mais, ajoutait-il, nous lui lions les mains par notre défaut de confiance. » A ses exhortations, il joignait ses exemples. Partout où il fut Supérieur, il défendit toujours qu'on allât quêter au dehors, quelle que fût la détresse du monastère. Un jour, à Grenade, l'heure du dîner approchait, et toutes les provisions étaient épuisées. Le Procureur demande au saint la permission d'aller solliciter la charité de quelques bonnes

âmes du voisinage : « Oh ! mon Dieu, lui répond-il, pour un jour que nous n'aurions rien à manger, faut-il nous désoler ? Dieu veut peut-être éprouver notre vertu. Laissez donc ce beau zèle ; retournez dans votre cellule, et recommandez cette affaire à Notre-Seigneur. » Au bout d'un moment, le Procureur revient à la charge ; il représente au Supérieur qu'il y a des malades dans la communauté, que la charité ne permet pas qu'on les laisse manquer de tout secours. Sans s'émouvoir : « Vous avez peu de confiance en Dieu, réplique le Supérieur ; si vous en aviez un peu plus, c'est dans votre cellule, encore une fois, et en priant Notre-Seigneur, que vous traiteriez cette affaire avec lui. » Tout confus, le Procureur se retire ; mais la cloche se fait entendre, la Communauté se rend au réfectoire : il n'y tient plus et, se présentant de nouveau devant le saint : « Notre Père, s'écrie-t-il, c'est tenter Dieu ; il veut que nous fassions ce qui dépend de nous, pour nous secourir nous-mêmes. Ne me défendez plus d'aller chercher de quoi faire dîner nos frères. » L'homme de Dieu lui dit alors, en souriant : « Eh bien ! allez ; mais vous verrez que Dieu ne tardera pas à vous confondre. » Le Procureur se met aussitôt en devoir de sortir ; mais il n'avait pas encore quitté le monastère, qu'on sonne à la porte : c'étaient les provisions et les secours qui arrivaient en abondance, et pour le repas des religieux et pour le soulagement des malades. Le pauvre Procureur n'osait plus se montrer à son Supérieur qui, l'abordant, se contenta de lui dire : « N'auriez-vous pas acquis plus de mérite et de gloire devant Dieu, en restant dans votre cellule et en le priant de nous venir en aide ? Apprenez donc à mettre en lui toute votre confiance. »

Un autre jour, au couvent du Calvaire, à midi, le

frère cuisinier vient dire au saint qu'il n'a rien à servir aux religieux, qu'il ne lui reste qu'un seul morceau de pain. Le saint le fait apporter sur la table, le bénit, puis adresse à ses frères, réunis et debout autour de lui, une de ces allocutions où il mettait toute son âme et toute sa foi, et qui le rendaient si complètement maître des esprits et des cœurs. En l'écoutant, dit le témoin qui raconte cette scène, « ils oubliaient leur faim », et, lorsque le serviteur de Dieu eut cessé de parler, « contents de ce repas spirituel », ils se retiraient dans leurs cellules, lorsque le frère portier remit au Supérieur une lettre qui venait d'arriver à son adresse. Il l'ouvre et il n'en a pas plus tôt lu les premières lignes, qu'une expression de grande tristesse se peint sur son visage et qu'on voit des larmes couler de ses yeux : « Qu'y a-t-il, notre Père? s'écrie le portier. Pourquoi pleurez-vous, vous qui, si souvent, nous avez dit qu'il ne fallait pleurer que pour nos péchés ou pour ceux des autres? — Je pleure, répond le saint, parce que Dieu ne nous juge pas assez forts ni assez vertueux pour supporter une abstinence d'un seul jour. » La lettre annonçait, en effet, de la part d'un ami du monastère, la prochaine arrivée de deux chevaux, chargés de vivres de toutes sortes.

Les faits de ce genre se renouvelaient fréquemment dans les maisons où résidait saint Jean de la Croix. Le plus souvent, ces charitables envois étaient anonymes; on sonnait à la porte du couvent, et le portier y trouvait des provisions déposées sur le seuil par des mains invisibles. Les religieux n'hésitaient pas alors à dire qu'un ange les avait apportées, de la part de Dieu, qui répondait ainsi aux prières et récompensait de la sorte la sainteté de son serviteur. Car ils ne doutaient pas que ce ne fût à lui, à son crédit

auprès du Seigneur, qu'ils devaient ces heureuses aubaines, venues toujours si à propos, au moment où la Communauté était menacée de la famine, et qu'ils se plaisaient à appeler « des repas miraculeux ».

Ce n'étaient pas, au surplus, les seuls miracles que, de son vivant déjà, l'on attribuait à notre saint. Écoutons nos témoins : ils affirment que les éléments de la nature lui obéissaient comme à leur maître ; qu'il commandait aux démons ; qu'il guérissait, d'un mot, d'un signe de croix, les maladies du corps ; que, pour porter remède à celles de l'âme, il lisait dans les consciences comme dans un livre ouvert.

Il avait, disait-on, une grâce spéciale pour conjurer les tempêtes. Lorsque le tonnerre grondait, s'il se mettait en prières, l'orage était aussitôt dissipé. Durant l'un de ses séjours à Grenade, il y eut de violentes tempêtes et plusieurs tremblements de terre. La peur s'était emparée des habitants qui sortaient épouvantés de leurs maisons et n'osaient plus y rentrer. Lui ne quittait pas sa cellule, et se contentait de prier jusqu'à ce que Dieu, qui ne tardait guère à l'exaucer, raffermît le sol et ramenât la sérénité dans le ciel. Un jour que l'ouragan faisait rage plus que de coutume, il monta sur le faite du couvent, récita des exorcismes, jeta de l'eau bénite autour de lui, et tout rentra dans le calme. On racontait aussi que, durant les trois ans qu'il passa au monastère de Ségovie, la foudre n'était pas tombée une seule fois dans la région, où les orages étaient d'ordinaire assez fréquents.

Il était la terreur des démons. Un prêtre de Salamanque, exorcisant un jour un possédé, demanda au malin esprit quel était, de tous les serviteurs de Dieu, celui qu'il redoutait le plus : « C'est, répondit le démon, un Carme déchaussé, nommé le Père Jean de

la Croix ; personne, depuis saint Basile, ne m'a autant persécuté. » De tous les faits que l'on cite en preuve du pouvoir de notre saint sur l'ennemi des âmes, le plus extraordinaire et le plus frappant est, croyons-nous, celui qui eut lieu à Avila, lorsque Jean de la Croix était aumônier de l'Incarnation. Il y avait alors, dans un autre couvent de cette ville, une jeune religieuse, qui avait fait longtemps l'admiration du monde, dont ses supérieurs commençaient à se défier, et qui, depuis l'âge de six ans, était possédée du démon. Douée d'un esprit très vif, d'une prodigieuse mémoire, très vaine aussi, très sensible aux hommages et aux adulations, elle sembla au démon, qui l'observait, une proie facile à conquérir. Il lui apparut sous une forme humaine. La flattant dans son désir immodéré de briller et d'être applaudie, il s'offrit à lui apprendre en peu de temps, non seulement ce qui convenait à une jeune personne de son rang, mais ce qu'il y avait de plus rare et de plus délicat dans les belles-lettres, de plus profond et de plus caché dans les secrets de la nature et dans les spéculations des philosophes. Il ne lui demandait en retour que de lui remettre un écrit signé de son sang, par lequel elle s'obligerait à être toujours à lui et à n'aimer jamais un autre homme. La malheureuse y consentit, et livra au démon la cédule qu'il lui demandait. Lorsqu'elle fut en âge de prendre un parti, ses parents, pour des motifs d'intérêt, la forcèrent à entrer en religion. Alors, à toutes les connaissances dont elle avait fait montre jusque-là dans le monde, elle joignit tout à coup celle de la plus haute théologie et des saintes Écritures, dont elle résolvait sans hésitation et avec sûreté les questions ou les passages les plus obscurs et les plus difficiles. Ses compagnes étaient dans l'admiration et, sa renommée se répandant de proche en

proche, de doctes ecclésiastiques, de savants religieux venaient la consulter comme un oracle. Cependant, ses supérieurs, voyant que sa conduite ne répondait pas aux grâces dont il leur avait paru d'abord qu'elle était favorisée, conçurent peu à peu des doutes sur un état si singulier, et prièrent saint Jean de la Croix de l'examiner. Il n'eut pas de peine à discerner la vérité et, au sortir de la première entrevue, il déclara que cette fille avait été séduite par le démon et qu'il fallait au plus tôt en venir aux exorcismes. Sur les instances des supérieurs, il consentit à y procéder lui-même. La pauvre sœur avoua tout et, touchée par les exhortations du saint, elle commençait à ouvrir les yeux sur l'énormité de sa faute et se montrait disposée à faire ce qu'il fallait pour la réparer; mais le démon, que l'homme de Dieu adjurait d'abandonner cette âme, lui répondit qu'elle lui appartenait en vertu de la cédule qu'elle lui avait donnée et que, pour garder sa conquête, il avait à ses ordres plusieurs légions d'esprits infernaux, capables de résister à ses plus puissants adversaires.

Saint Jean de la Croix se retira, mais sans se décourager et en se promettant bien de revenir le lendemain, après avoir passé le reste du jour et la nuit en prières. Pour le prévenir, le démon recourt à l'un de ses artifices ordinaires : il prend la figure et l'habit du serviteur de Dieu, se présente, sous ce déguisement, à la porte du couvent et dit à la tourière qu'il a besoin de revoir la religieuse qu'il vient de quitter, ayant oublié de lui faire une communication de la dernière importance. Appelée aussitôt au parloir, la religieuse ne doute pas qu'elle n'ait devant elle le Père Jean, et quelle n'est pas son émotion lorsqu'elle entend le démon, sous les traits et avec la voix du saint, lui déclarer qu'il a fait réflexion sur ce qu'il

lui a dit, l'instant d'auparavant, qu'il se voit obligé de le rétracter, que le crime qu'elle a commis est irrémissible et l'état où elle s'est mise de plein gré, irréparable, le démon étant en possession de sa promesse écrite, qu'il saura bien, malgré elle, la contraindre à tenir. La pauvre sœur fond en larmes et est sur le point de s'abandonner au désespoir; mais, au même moment, saint Jean de la Croix, déjà en oraison dans sa cellule, recevait de Dieu la révélation de ce qui se passait au couvent, d'où il revenait à peine. Il y retourne aussitôt. Lorsqu'il demande au tour qu'on rappelle au parloir la sœur qu'il désire entretenir de nouveau, la tourière, sans le regarder, lui répond assez brusquement qu'elle s'y trouve déjà, mais qu'on ne peut lui parler pour le moment, car elle est avec le Père Jean de la Croix. Celui-ci se fait connaître, et la tourière, levant les yeux, reste confondue et ne sait que penser. Le Père monte au parloir; à peine a-t-il ouvert la porte, le démon, éperdu, disparaît tout à coup. L'homme de Dieu se met en devoir de relever le courage de son interlocutrice, qu'il voit près de s'évanouir, et s'efforce de lui démontrer combien son ennemi est peu à craindre, puisqu'il prend la fuite devant un pauvre religieux comme lui. Puis il lui fait promettre de rester calme, quoi qu'il arrive, et d'espérer en toute confiance la victoire pour le lendemain matin, à l'heure où il dira lui-même la Messe pour elle. Le lendemain, en effet, il offre le saint sacrifice pour la conversion de cette âme qu'il voulait sauver à tout prix, et, au moment où il élevait l'hostie qu'il venait de consacrer, les Carmélites qui étaient là, derrière leur grille, virent, au travers des barreaux, la cédule maudite qui tombait sur l'autel et que les prières du saint avaient arrachée des mains du démon. La religieuse était délivrée; elle changea de vie et ne

cessa, depuis, jusqu'à sa mort, d'être le modèle de toutes les vertus de son état.

Ce pouvoir surnaturel que saint Jean de la Croix tenait de Dieu et qui le rendait si puissant sur les démons et sur les éléments, il en usait aussi pour le soulagement des misères qui affligent la pauvre humanité dans son corps et dans son âme.

Sa charité pour les malades était proverbiale. Il voulait que, pour les guérir ou les soulager, rien ne fût épargné. En leur faveur, il semblait se relâcher de ses maximes sur la pauvreté religieuse et sur l'abandon aveugle entre les mains de la Providence ¹. Lui qui,

1. Disons-le, il le faisait aussi parfois, s'il était nécessaire, lorsque les intérêts temporels des siens ou des autres étaient en jeu. Pour le prouver, on pourrait alléguer plus d'un fait. Nous aimons mieux citer de lui une lettre des plus curieuses, découverte et publiée, de nos jours, en Espagne. Elle est adressée à une Supérieure de Carmélites, alors en conflit avec le Procureur d'un autre Ordre religieux qui passait, à tort ou à raison, pour être, du moins dans la personne de plusieurs de ses membres, trop attaché à ses intérêts ou à ses droits, et trop peu scrupuleux sur le choix des moyens de les défendre. Il s'agissait de l'achat d'une maison que le Procureur se refusait à céder aux conditions précédemment convenues, mais seulement de vive voix. Voici la lettre, au moins dans ses parties essentielles : « J'ai été contrarié de ce que vous n'avez pas passé immédiatement un contrat par écrit avec ces Pères, parce que, d'après ce que je vois, ils ne sont pas gens à tenir leur parole. Aussi, je crois que, non seulement ils s'écarteront en partie de ce qu'ils ont promis, mais que, pour peu que vous tardiez à agir de votre côté, ils s'en écarteront complètement, si cela leur convient. Faites donc bien attention à ce que je vous recommande, à vous et à vos Sœurs. Ne dites rien, ni à eux ni à personne, et traitez avec le seigneur Gonsalve Muños de l'achat de la maison qui est de l'autre côté, et passez le contrat. Il importe très peu qu'on apprenne plus tard que nous avons acheté cette habitation pour le seul motif de nous tirer d'une vexation. Par ce moyen et sans vous donner un si grand cassement de tête, nous forcerons ces Pères à entrer en composition avec nous et à consentir à ce qui nous importe le plus. Parfois, on ne peut déjouer une ruse que par une autre ruse * ». Ce document n'est-il pas instructif et ne nous donne-t-il pas à penser que le doux et surnaturel Jean de

lorsqu'il était souffrant, ne consentait à se soigner qu'à la dernière extrémité, et pratiquait la pauvreté à tel point qu'un jour qu'on lui présentait un remède prescrit par le médecin, il commença par demander ce qu'il coûtait, et, comme il s'agissait d'une somme assez élevée, refusa de le prendre, disant qu'un remède aussi cher n'était pas fait pour lui ; quand la santé des autres était en cause, il s'empressait de recourir aux moyens humains et à toutes les ressources de l'art, et entendait qu'on ne reculât devant aucune dépense. Lorsqu'il était Recteur du collège de Baëce, il y avait, dans cette maison, un frère convers qui semblait perdu : le saint insiste auprès du médecin pour savoir par quels moyens on pourrait sauver le malade : « Il n'y a rien à faire, lui est-il répondu ; il y a bien une certaine boisson qui pourrait peut-être le soulager un peu, mais elle coûterait soixante réaux. » Le Recteur la fait apporter immédiatement, et aide le moribond à la prendre.

D'autres fois, cependant, ce n'est pas à la science humaine qu'il faisait appel, en des cas semblables, mais au secours divin, qu'il n'invoquait jamais inutilement. De nombreux témoins, miraculeusement guéris par lui de maladies ou d'accidents mortels, ont comparu devant les tribunaux où s'instruisit la cause de sa Béatification. Voici, entre autres, la déposition de l'un d'eux, le Père Jérôme de la Croix : « Je sortais, à Véas, avec le saint, dit-il, d'une maison qu'on démolissait pour construire à la place l'église des

la Croix savait, au besoin, prendre pied sur terre et joindre — que la comparaison ne nous choque point, puisqu'elle est tirée de l'Évangile — la prudence du serpent à la simplicité de la colombe ?

*Publié par Don Miguel Mir, *Espiritu de S^{ta} Teresa* (Madrid), 1898), et communiqué par le Père Grégoire de Saint-Joseph.

Sœurs. Une grosse tuile tombe et se brise en morceaux sur ma tête. La douleur que je ressentais était intolérable, et je criai que j'étais perdu : « Que dites-vous ? » me répond mon compagnon ; est-ce que cette tuile n'est pas d'abord tombée sur cette pierre qui a dû amortir le coup que vous avez reçu ? — Non, lui répliquai-je, elle est tombée directement sur ma tête. — Alors, ne vous troublez pas ; ce ne sera rien. » Puis il s'approche de moi, et, après une courte prière mentale, passe sa main sur ma tête en la frottant légèrement. Sur-le-champ, la douleur a disparu comme par enchantement ; plus de trace de la blessure que m'avait faite la chute violente de la tuile ; je me lève, aussi dispos, aussi libre de mes mouvements qu'avant cet accident qui aurait dû me coûter la vie. » Un autre témoin, la Mère Isabelle de l'Incarnation, s'exprime ainsi : « J'étais malade au couvent de Grenade, et les médecins déclaraient qu'il était temps de me donner les derniers sacrements. Le saint vient pour me confesser, et je lui fis ma confession comme si j'avais dû mourir aussitôt après. Quand j'eus fini, il me mit la main sur la tête, et me dit : « Vous n'avez pas besoin de recevoir le Viatique, car vous serez bientôt guérie. » Deux ou trois jours après, j'étais si bien que je reprenais mon office de tourière. J'attribue ma guérison aux mérites du saint ; car, dès qu'il m'eut mis la main sur la tête, je me sentis mieux. »

Reste enfin une dernière classe de faits miraculeux, dont les comptes rendus de nos Procès nous offrent le récit et la preuve. S'étant passés dans le secret du tribunal de la pénitence, ces faits ont été révélés par les âmes qui en furent l'occasion et, si l'on peut s'exprimer ainsi, le sujet. Devant le tribunal ecclésiastique de Medina del Campo, la sœur Marie de la Mère de Dieu, alors Supérieure des Carmélites de Grenade et

qui, lorsqu'elle faisait son noviciat dans la même ville, trente ans auparavant, avait eu le saint pour confesseur, déclare que, sans attendre qu'elle lui avouât ses fautes, il avait l'habitude de les lui énumérer le premier, l'aidant ainsi à voir clair dans sa conscience qu'il paraissait connaître beaucoup mieux qu'elle-même. Un témoignage semblable se retrouve sur les lèvres d'autres religieuses du même monastère, qui ajoutent que souvent leur saint Directeur, « voyant dans son intelligence, comme il l'avoua lui-même un jour, tout ce qui se passait dans les âmes dont il avait la charge », appelait leur attention sur des péchés qu'elles avaient oubliés ou bien auxquels elles n'avaient point pris garde. Une autre confidence nous apprend qu'à l'époque où il était Prieur à Ségovie, une grande dame vint le trouver au confessionnal, portant sur sa conscience le poids d'une faute grave, commise longtemps auparavant, et dont elle n'avait jamais eu le courage de faire l'aveu aux prêtres qui l'avaient entendue jusque-là. Allait-elle être plus forte, cette fois? Elle se le demandait en s'agenouillant aux pieds du saint, mais, au dernier moment, le respect humain l'emporta, et elle allait achever sa confession sans avoir osé s'ouvrir de son mal caché, lorsque l'homme de Dieu, l'interrompant, lui dit : « Que craignez-vous, ma fille? Pourquoi ne pas vous confesser de tel péché? » Interdite, confuse, mais ne doutant pas que Dieu lui-même n'eût révélé à son serviteur un secret ignoré de tout le monde, elle avoue sa faiblesse, reconnaît sa faute, et se retire du saint tribunal, consolée et guérie. Chose peut-être plus extraordinaire encore, ce don de seconde vue, dont notre saint était si manifestement doué, il l'exerçait, pour ainsi dire, à distance. Il est arrivé souvent que des âmes troublées lui écrivaient pour lui demander con-

seil. Elles n'avaient pas achevé leur lettre, qu'elles en recevaient une de leur saint Directeur qui, instruit par Dieu de leurs peines et de leurs désirs, les avait prévenues, répondait d'avance à leurs questions et leur rendait la paix. C'est, par exemple, une Carmélite de Caravaca qui, affligée, tentée par le démon, prenait la plume pour prier le saint de venir à son secours. Au même moment, on lui remet une lettre qu'il lui avait adressée de Ségovie et dans laquelle il lui disait de rester tranquille, de laisser là tous ses scrupules et de ne pas perdre son temps à lui écrire.

Tous ces faits surnaturels, extases et ravissements, troubles et fléaux de la nature instantanément conjurés, malades et possédés miraculeusement guéris et délivrés, révélations des mystères les plus secrets des consciences, étaient connus du vivant de notre saint et lui faisaient comme une auréole aux yeux de ses contemporains. Aussi, l'avaient-ils en vénération singulière et lui avaient-ils voué un culte anticipé, dont nous retrouvons la trace dans les dépositions de nos témoins. Ceux-ci ne tarissent pas d'éloges à son sujet et ne cessent de vanter ses vertus, non seulement cette piété, cet esprit de foi, dont nous avons parlé, mais encore sa prudence qui faisait de lui un conseiller très sûr, un juge presque infallible des qualités et de la vocation des novices, et le rendait merveilleusement habile à dénouer les difficultés¹, les plus insolubles en apparence, comme aussi à déjouer les artifices et les supercheries du démon²; sa douceur et sa bonté, qui faisaient dire aux religieux de Grenade que le

1. Comme on le vit lors de la fondation du monastère de Grenade, pour laquelle il obtint sans peine l'autorisation de l'évêque de cette ville, qui l'avait toujours refusée à ceux qui s'étaient d'abord occupés de cette affaire.

2. On put le constater à propos des plaies soi-disant miraculeuses de la Dominicaine de Lisbonne, dont il disait qu'il n'y avait

temps où ils l'avaient eu pour Supérieur avait été « l'âge d'or du couvent », tant il avait su, par ses exemples comme par ses procédés pleins de délicatesse et d'affabilité, établir et faire régner parmi eux la régularité la plus exacte, une sainte émulation de vertu et de ferveur, enfin la bonne harmonie et une charité toute fraternelle ; son humilité et son amour de la pauvreté, qui le portaient à se dépouiller de tout et à ne posséder rien en propre, pas même sa Bible ou son Bréviaire, pas même une image, pas même les cahiers qui renfermaient ses écrits, et à choisir toujours et partout, pour se couvrir, se loger ou se nourrir, ce dont les autres ne voulaient pas, les habits les plus usés, la cellule la plus étroite et la plus incommode, les aliments les plus grossiers ; son angélique pureté, qui se reflétait sur sa physionomie, dans ses manières et sa contenance, à tel point qu'on disait « qu'il semblait un ange plutôt qu'un homme », que, pour peu qu'on l'eût fréquenté, on était tenté de croire qu'il n'avait « ni chair ni sang et était affranchi de toute passion ¹ ». Sa vue seule en imposait et inspirait l'amour de la vertu. On se sentait plus pur, disent nos témoins, et plus fort contre les révoltes des sens, rien qu'à se trouver auprès de lui. Faut-il regarder comme un hommage rendu par le Ciel lui-même à cette pureté parfaite, la présence de cette colombe mystérieuse dans plusieurs des couvents où résida notre saint, notamment à Grenade et à Ségovie, où

là qu'un mensonge et une indigne comédie, comme durent bientôt le reconnaître ceux qui, en trop grand nombre, y avaient vu le pendant des stigmates de saint François d'Assise.

1. Plusieurs fois, de jeunes femmes d'une grande beauté, soudoyées par une haine infernale ou égarées par une folle passion, s'introduisirent secrètement auprès de lui et tentèrent de faire succomber sa vertu : non seulement elles n'y réussirent pas, mais il semble qu'elles ne furent pour lui l'objet d'aucune tentation. Par contre, il les convertit presque toutes.

quelques-uns de nos témoins l'ont vue, plus grande, plus belle que les autres oiseaux de son espèce, ne partageant ni leurs repas ni leurs jeux, mais se posant, soit au-dessus, soit à côté de la porte de la cellule de l'homme de Dieu, restant là, immobile et comme en sentinelle, et n'abandonnant son poste que le jour où il quittait le monastère : alors, elle disparaissait, elle aussi, et on ne la revoyait plus.

Tel était l'homme, tel était le saint que nous allons voir en butte à la plus cruelle comme à la plus inique et à la plus injustifiable des persécutions.

II

Il avait, nous venons de le dire, de nombreux amis et des admirateurs fervents : il avait aussi des détracteurs et des ennemis. A leur tête, se distinguaient par leur animosité contre lui deux religieux de la Réforme, hommes de talent mais de médiocre vertu. Prédicateurs très goûtés et très courus, ils s'adonnaient exclusivement au ministère de la parole, où ils cherchaient beaucoup plus la satisfaction de leur amour-propre que le bien des âmes et auquel ils sacrifiaient plus d'un point de leur Règle, notamment les exercices de piété et les abstinences, sous prétexte d'avoir plus de temps et plus de forces pour s'acquitter avec fruit de leur tâche. Nous le savons, saint Jean de la Croix était d'avis que les travaux de l'apostolat eussent leur part dans l'existence d'un Carme déchaussé, mais à condition que ce ne fût pas au détriment du recueillement et de l'austérité dont il ne devait jamais se départir, et qu'on ne portât dans la chaire que des vues surnaturelles, exemptes de vanité et d'ambition. Après avoir fait,

mais en vain, à ces deux religieux dont il était le Supérieur, de charitables remontrances, il finit par leur interdire la prédication. Ils ne le lui pardonnèrent jamais et jurèrent de se venger.

L'un d'eux, le Père Diégo Évangéliste, fut nommé membre de la Consulte, au Chapitre général qui se tint à Madrid au mois de juin 1591. Il résolut aussitôt de mettre au service de son ressentiment le crédit que lui donnait son nouveau titre. Il commença par faire, lui et son confrère, auprès des Pères du Chapitre de Madrid, une campagne de dénominations et de calomnies contre le saint. Il semble bien qu'elle ne fut pas sans résultat et qu'elle détacha un certain nombre de religieux de ce qu'on appelait le parti du Père Jean de la Croix. Celui-ci n'en fut pas moins nommé, par le même Chapitre, Provincial des Indes. Cette élection, outre qu'elle contrariait nos deux religieux dans leurs projets de vengeance, devait être vue aussi avec dépit par le Père Nicolas Doria, dont nous connaissons les anciens griefs contre notre saint et qui était plus mal disposé que jamais envers lui, à cause de son attitude dans ce Chapitre de Madrid, où il n'avait pas craint de prendre ouvertement fait et cause pour les Carmélites, toujours en conflit avec le nouveau gouvernement de l'Ordre. Secondé, on n'en peut guère douter, excité peut-être par le Père Diégo, pour lequel il ne cachait pas ses sympathies, le Père Nicolas chercha les moyens d'annuler la nomination du Père Jean. Il fit alors auprès de lui une démarche qui paraîtrait étrange, invraisemblable, si, d'une part, on ne savait quels étaient, à ce moment même, les dispositions et les vœux de ce véritable homme de Dieu, et si, d'autre part, on ne pouvait supposer que ses ennemis en étaient parfaitement instruits. Depuis quelque temps, en effet, le saint

demandait à Dieu trois grâces : la première, de n'être plus Supérieur ni revêtu d'aucune charge, à sa mort ; la seconde, de beaucoup souffrir ici-bas et de faire son purgatoire sur la terre ; la troisième, de mourir en un lieu où il fût inconnu, afin de n'être honoré ni dans sa vie ni dans sa mort.

Le Père Nicolas le pria donc, pour le bien de la paix, de se désister lui-même du titre et de la fonction que le Chapitre de Madrid venait de lui conférer. Chez un autre religieux, même régulier et vertueux, une telle proposition aurait pu soulever quelque protestation et provoquer quelque résistance. Notre saint répondit simplement qu'il était prêt à obéir. Il ne demanda qu'une chose, c'est qu'on voulût bien lui donner pour asile une maison solitaire et éloignée où il achèverait sa vie dans le silence et la retraite.

Ses ennemis n'étaient pas satisfaits. Leur victime allait, pour ainsi dire, disparaître de la scène du monde ; ce n'était pas assez : il fallait qu'elle fût encore déshonorée. Nous verrons, dans un instant, comment le Père Diégo s'y prit pour essayer d'en arriver là.

Le Vicaire général assigna d'abord comme résidence, au Père Jean de la Croix, le monastère de la Pénuela. A certains égards, cette maison répondait bien à ses désirs. Bâti, comme son nom l'indique, sur un sol aride et pierreux, dans un désert de la Sierra Morena, le couvent de la Pénuela, ou du Petit-Rocher, ne comptait qu'un petit nombre de religieux et les bruits du dehors n'y pouvaient guère pénétrer. Mais ces religieux étaient, pour la plupart, d'anciens novices du Père Jean, et il n'y en avait aucun qui ne le connût au moins de réputation et ne le regardât comme une gloire de leur Ordre. Le Prieur, en particulier, fier de recevoir un tel hôte,

lui prodiguait les témoignages de son estime et de sa vénération : il lui demanda de le traiter, lui et ses religieux, comme s'ils étaient toujours ses disciples, et de se comporter dans la maison comme s'il en était le Supérieur. Mais le saint refusa toute distinction et ne voulut se mêler en rien du gouvernement du monastère, protestant qu'il n'était venu dans cette solitude que pour penser à son salut et pour mettre, comme devaient dire, au siècle suivant, nos grands chrétiens, nos grands convertis de France, un intervalle entre la vie et la mort.

Si les égards dont il était ainsi l'objet à la Pénuela pouvaient le faire souffrir dans son humilité et dans son amour des mépris, il ne devait pas tarder à en être dédommagé par les traitements qu'allait lui infliger son irréconciliable ennemi, Diégo Évangéliste. Celui-ci, au sortir du Chapitre de Madrid, avait reçu du Père Nicolas la mission de procéder à des informations contre le Père Gratien, dont le Vicaire général avait décidé la perte. Diégo prétendit alors, contre toute raison et tout droit, que cette enquête devait s'étendre au Père Jean de la Croix, l'ami, le défenseur du Père Gratien et, disait-il, le complice de sa révolte. Il se mit donc à informer contre le saint, mais avec la dernière dureté et la dernière mauvaise foi.

Pour apprécier sa conduite, pour en comprendre toute l'indignité, il faut lire les comptes rendus de nos Procès de Béatification, surtout ceux d'Ubeda et de Jaen. Les témoins entendus dans ces deux villes sont unanimes à protester contre la nature des questions que Diégo posait dans ses interrogatoires, et contre l'infidélité avec laquelle les réponses qu'on lui faisait, étaient reproduites, ou plutôt travesties par ses secrétaires.

Voici, par exemple, ce que le Père Balthazar de Jésus, confesseur des Carmélites de Malaga, déclara, sous la foi du serment, devant le tribunal d'Ubeda :

« Je me trouvais à Malaga, lorsque le Commissaire (le Père Diégo Évangéliste) y arriva pour interroger deux ou trois religieuses au sujet du Père Jean de la Croix, qu'elles avaient connu au couvent de Grenade. L'une d'elles, la sœur Catherine de Jésus, vint me voir un jour, et se montra toute scandalisée des questions que lui avait adressées le Commissaire. Je reçus aussi la visite d'une autre Sœur, nommée Louise de Saint-Joseph, toute confuse et toute troublée de ce qu'on lui avait demandé, et se plaignant qu'on ne transcrivait pas fidèlement ce qu'elle avait déclaré. »

A Jaen, la Mère Isabelle de l'Incarnation, alors Prieure des Carmélites de cette ville, autrefois religieuse à Grenade où elle avait été, on s'en souvient, miraculeusement guérie par le Saint, dit, après avoir prêté serment entre les mains de l'Évêque du diocèse, combien elle avait été révoltée de la conduite du Père Diégo, ajoutant qu'il ne pouvait poser des questions plus déplacées, plus choquantes, ni s'enquérir de choses qui répugnassent davantage aux convenances comme aussi à la sainteté reconnue de l'homme de Dieu. Elle affirma en outre qu'il offrait des présents aux Sœurs pour les amener à parler contre leur conscience, qu'il essayait de les intimider par ses menaces d'excommunication. Peu de temps après le passage du Commissaire, cette digne Mère fut bien étonnée d'apprendre, de la bouche d'un vénérable religieux, le Père Augustin des Rois, qu'elle avait signé une déposition défavorable au saint : « Mais, s'empressa-t-elle de répondre, je n'ai rien dit contre lui, et je ne le pouvais pas ». « Lui alors, continue la Mère Isabelle, m'affirma qu'il avait lu

dans ma déposition écrite telle ou telle chose qui ne m'étaient même pas venues à la pensée. Je me rappelai qu'on ne m'avait pas permis de relire ma déposition, que je l'avais signée sans en avoir pu vérifier l'exactitude, et je compris de quelle déloyauté, de quelle fourberie avaient usé envers moi le Commissaire et son secrétaire. »

Quel fut le résultat d'une enquête où la justice et la plus élémentaire honnêteté avaient été si étrangement et si audacieusement violées? La Mère Isabelle nous dit que ses Sœurs et toutes celles qui eurent à subir les interrogatoires de Diégo, ne perdirent rien de leur estime pour le serviteur de Dieu et que, quant à elle, sa vénération pour lui ne fit que s'accroître, surtout lorsqu'elle vit avec quelle héroïque patience il supportait cette grande épreuve, ne laissant pas échapper une plainte et se refusant à demander justice, comme on lui conseillait de le faire, au Vicaire général.

Mais celui-ci, sans attendre qu'on le provoquât à agir, ne devait-il pas réparation d'honneur au saint homme qui avait été si odieusement calomnié, ne se devait-il pas à lui-même de punir le mandataire infidèle qui avait si manifestement abusé de sa confiance et outrepassé les pouvoirs et les droits qu'il lui avait donnés? Il est vrai que, sur les réclamations et les instances d'un grand nombre de religieux et de religieuses, le Père Doria s'était décidé à dire que le Commissaire n'avait reçu aucun mandat pour informer contre le Père Jean, dont la réputation ne pouvait souffrir des accusations faussement portées contre lui. Était-ce assez et pouvait-il s'en tenir là? Comment! « voilà un commissaire, on l'a dit à bon droit, qui s'attribue une autorité qu'il n'a pas, qui abuse indignement de cette autorité usurpée, qui

commet des faux, qui porte atteinte à l'honneur d'un de ses frères, du premier Carme de la Réforme, et cet homme n'est pas puni! » Loin de là, le Père Doria ne cessera de le traiter comme son meilleur ami, comme celui qui possédait toute sa confiance qu'il ne lui retirera jamais. Au lendemain de ces informations scandaleuses, « il l'emmènera au Chapitre général de Crémone, pour lui donner l'occasion de faire briller son talent de prédicateur ». Peu après, un autre Chapitre de l'Ordre, sur le désir et à l'instigation du Vicaire général, le nommera Provincial de cette Province de Grenade, qu'il a scandalisée par ses attaques et ses calomnies contre saint Jean de la Croix. « Il faut que Dieu punisse un si grand coupable, puisqu'il ne l'a pas été comme il le méritait par ses supérieurs légitimes¹. »

Dieu le punit, en effet. Il venait d'achever son enquête et d'en adresser le procès-verbal au Père Doria, et il se rendait à Grenade pour y prendre en mains le gouvernement de la Province de son Ordre, dont il était devenu le chef, quand il mourut presque subitement en chemin, avant d'avoir pu exercer la haute charge qu'il devait, disent nos témoins, bien moins à ses mérites et à ses vertus qu'à ses intrigues et à ses menées ambitieuses.

A ce moment, saint Jean de la Croix n'était plus à la Pénuela.

Après sept ou huit semaines de séjour dans ce désert, il y était tombé malade, de la maladie qui, trois mois plus tard, devait le conduire au tombeau. Il ne pouvait rester dans ce pauvre monastère, dénué de ressources et où il aurait manqué de tous les secours que

1. Le Père Grégoire de Saint-Joseph, *Le Père Jérôme Gratien et ses juges*, p. 77 et sq.

réclamait son état. Le Provincial d'Andalousie, dans le ressort duquel se trouvait la Pénuela, lui donna le choix entre deux autres couvents, celui de Baëce et celui d'Ubeda. Au collège de Baëce, dont il avait été le fondateur et où son souvenir était demeuré très vivant, il pouvait compter sur l'accueil le plus sympathique, sur les soins les plus affectueux et les plus pressés. Au monastère d'Ubeda, de date plus récente et dont l'installation était plus imparfaite, il ne connaissait personne, sauf le Prieur, dont il avait été autrefois le Supérieur, qu'il avait dû alors rappeler souvent à la stricte observance de la Règle et qui, par rancune, nourrissait à son égard les mêmes sentiments d'aversion que Diégo l'Évangéliste. Le saint n'hésita pas, et demanda à être conduit à Ubeda.

III

Dès son arrivée dans ce couvent, il eut à souffrir des dispositions malveillantes du Prieur, qui le reçut avec la plus grande froideur, ne prit pas la peine de s'enquérir de ses besoins et le laissa comme à l'abandon dans la cellule qu'il lui avait assignée.

Il est vrai, les religieux, les frères convers eux-mêmes ne furent pas longtemps sans reconnaître le mérite et la sainteté de leur hôte et, outrés de la conduite de leur Supérieur, ils s'efforcèrent de la racheter par leurs bons offices et par leurs soins. Le Prieur en prit ombrage, et voici ce qu'un de nos témoins, le frère Bernard de la Mère de Dieu, infirmier du couvent, déclara devant le tribunal de Jaen : « Le Père Jean de la Croix étant malade à Ubeda, où il avait été transporté par l'ordre du Père Provincial, le Prieur de ce monastère lui témoignait une très

grande aversion. Toutes les occasions de lui causer du déplaisir, il les saisissait avec joie, sans que cette longue et fâcheuse maladie parvînt à l'attendrir. Il défendait aux religieux d'aller voir le saint, sans une permission particulière, qu'il refusait toujours quand on venait la lui demander. S'il entrait lui-même dans la chambre du malade, c'était pour l'affliger par de dures paroles. Il lui rappelait ce qui s'était autrefois passé entre eux, lorsque le saint était son Supérieur, et n'avait pas honte de lui dire qu'il était bien aise d'en tirer maintenant vengeance. Sa passion le porta à de tels excès, que, sachant que je soignais de mon mieux le vénéré malade et que j'avais pour lui toutes les attentions que réclamait son état et auquel m'obligeait mon office d'infirmier, il me priva de cet emploi et me défendit, sous les peines les plus graves, de le voir et de lui donner aucun secours. »

Un mot de notre saint aux Supérieurs majeurs, en particulier au Provincial de qui dépendait le monastère d'Ubeda et qui n'était autre que ce Père Antoine de Jésus, son ancien commensal de Durvelo, en compagnie et avec le concours duquel il avait posé la première pierre de la Réforme des Carmes, aurait suffi pour mettre fin aux vexations qu'il endurait et pour faire rentrer son persécuteur dans le devoir. Mais ce mot, il se refusa constamment à le dire. Cependant, il ne laissait pas de se venger, mais à sa manière. Le malaise régnait dans la Communauté d'Ubeda, où le Père Jean n'était pas le seul à souffrir de l'humeur querelleuse et revêche du Père Prieur. Lui qui, simple religieux, interprétait si largement la règle et s'en dispensait avec tant de facilité, il était devenu, depuis qu'il commandait aux autres, d'un rigorisme excessif, et punissait les plus légers manquements avec une implacable sévérité. De là, une opposition sourde, un

mécontentement général, qui nuisaient au bon ordre et à la paix de cette famille religieuse et rendaient souvent pénibles les rapports du chef avec les membres. Notre saint, usant de l'influence qu'il n'avait pas tardé à prendre sur ceux-ci, se mit à les prêcher, à les exhorter à la patience et à cette obéissance aveugle, qui est la première, mais peut-être aussi la plus difficile, des vertus du parfait religieux. Il s'efforçait de disculper le Prieur, d'atténuer ses torts envers ses subordonnés comme envers lui-même. Peu à peu, les esprits si fortement aigris s'adoucirent, et l'on vit renaître le calme dans le couvent.

Le Prieur sut-il à qui il était redevable d'un si heureux changement? Ce qu'il y a de certain, c'est que son attitude à l'égard de notre saint patient n'en fut nullement modifiée. Si bien que la vérité sur cette étrange situation finit, à l'insu et contre la volonté de celui qui en était la victime, par transpirer au dehors, par arriver aux oreilles du Provincial qui accourut à Ubeda. Donnons de nouveau la parole au frère Bernard : « La Père Antoine, dit-il dans sa déposition devant les juges ecclésiastiques de Jaen, reprit sévèrement le Prieur de son peu de charité; il demeura environ six jours parmi nous, donnant les ordres les plus précis pour que le malade fût bien traité et recommandant à tous les religieux de le visiter assidûment et de l'assister de leur mieux. Il me rétablit ensuite dans mon office d'infirmier et m'exhorta à le remplir auprès du vénéré malade avec tout le dévouement possible. Il ajouta enfin que, dans le cas où le Prieur refuserait de fournir aux dépenses nécessaires, je devais emprunter de l'argent pour les couvrir et lui en donner avis. »

Malgré les soins dont saint Jean de la Croix fut désormais entouré, son mal ne cessait d'empirer, et

bientôt les médecins déclarèrent qu'il était sans remède. Ils recouraient cependant à tous les moyens pour essayer de prolonger un peu ses jours et le soumettaient à des opérations douloureuses qui n'avaient d'autre résultat que de faire éclater davantage son héroïque patience. Un jour, on lui fit, à l'une de ses jambes malades, une incision si profonde que l'os fut mis entièrement à découvert. La douleur dut être atroce. Il ne fit pas entendre un gémissement; sa physionomie demeura calme et d'une sérénité parfaite, et lorsque tout fut fini : « Seigneur licencié, dit-il tranquillement au chirurgien, que venez-vous donc de faire? — Quoi! mon Père, répondit celui-ci, ne pouvant dissimuler son étonnement, je viens de vous ouvrir le pied et la jambe, et vous me demandez ce que j'ai fait! » Et le serviteur de Dieu de répliquer : « Eh bien! s'il faut tailler encore davantage, à la bonne heure! taillez hardiment, je vous en prie, et que la volonté de mon Seigneur Jésus-Christ soit faite! Je suis prêt et disposé à tout ce que Sa Majesté voudra et ordonnera de moi ». « J'étais présent à cette opération, ajoute le religieux de qui nous tenons ce récit; tant qu'elle dura, le saint ne fit aucun mouvement ni aucun signe qui pût donner à penser qu'il éprouvât la moindre souffrance. Il semblait être en extase. »

C'est, en effet, dans la prière qu'il puisait cette force surhumaine qui paraissait le rendre invulnérable. Il s'entretenait sans cesse avec Dieu. Quelquefois, lorsque ses confrères venaient le visiter et s'efforçaient de le distraire et de le consoler, lui, après les avoir remerciés en souriant de leur charité et de leur bonne intention, les priaient doucement de le laisser seul, et ce n'était pas qu'il désirât prendre un peu de repos, c'était pour pouvoir prier plus à l'aise.

Cependant, la fin approchait. On avertit le Père

Antoine qui s'empessa de revenir à Ubeda. Le moribond était dans un tel état de prostration qu'il avait presque perdu l'usage de la parole et que, voyant devant lui le Provincial, il ne put que lui murmurer tout bas : « Pardonnez-moi, mon Père, si je ne vous parle pas ; je suis consumé de douleurs. » La Providence rapprochait, à cette heure suprême, les deux grands religieux qu'elle avait associés l'un à l'autre, vingt-trois ans auparavant, pour les faire travailler en commun à la grande œuvre de la fondation du Carmel Réformé. Il était naturel que ce souvenir, déjà lointain mais qui leur devait être toujours cher, se présentât alors à leur pensée. Le Père Antoine crut pouvoir le rappeler à son saint ami et, pour l'encourager, en un moment où les âmes les plus parfaites et les plus pures ne peuvent se défendre de quelque crainte : « Souvenez-vous, Père Jean, lui dit-il, des travaux que nous avons endurés ensemble autrefois pour la gloire de Dieu. Il va vous en récompenser et vous payer avec usure des fatigues et des épreuves que vous avez acceptées pour la Religion, au début et dans les premiers temps de la Réforme. » Un pareil langage ne pouvait pas ne pas heurter les sentiments les plus intimes de notre saint, et la peine, je dirai presque, le scandale qu'il en éprouva, lui donna la force de répondre : « Ne parlez pas ainsi, Père. Je n'ai fait aucune œuvre que je ne me reproche à présent. Rappelez-moi plutôt mes péchés pour me les faire pleurer. Si j'espère me sauver, ce n'est que par les mérites du sang de mon Seigneur Jésus-Christ. »

Quand le moment fut venu, les médecins firent savoir qu'il était temps que le saint prît, s'il y avait lieu, ses dernières dispositions. Nous savons qu'il n'avait rien à lui, et avec quelle rigueur et quelle perfection il pratiquait la pauvreté religieuse. Cependant,

durant la persécution soulevée contre lui par Diégo Évangéliste, il avait reçu nombre de lettres qui le mettaient au courant des bruits infamants que ses ennemis répandaient sur son compte. Il les avait toutes conservées avec soin, dans un petit sac, sous le chevet de son lit, et il se plaisait à les relire, savourant les calomnies dont il était l'objet, et y trouvant une précieuse occasion de s'humilier et de se dire à part lui, ce que, du reste, il lui arrivait souvent de dire tout haut à ceux qui le plaignaient d'avoir été si indignement traité, qu'il méritait de l'être bien plus sévèrement encore. Mais il fit réflexion qu'après sa mort, ces lettres pourraient nuire à la réputation de ses ennemis et que, d'ailleurs, il ne devait rien garder entre ses mains, qui pût sembler lui appartenir en propre, et il les brûla toutes. Il faut le regretter, car elles n'auraient pas été seulement de redoutables témoins à charge pour ses persécuteurs; elles auraient aussi déposé en sa faveur devant la postérité qui eût trouvé dans ces pages la preuve de l'estime et de la sympathie qu'il inspirait à ses correspondants, tous très dignes, par leur caractère et par leur situation dans l'Église ou dans le monde, d'être crus sur parole.

Après avoir détruit toutes ces lettres, il se rappela qu'il avait encore quelque chose, l'habit qui le couvrait, pauvre habit, tout élimé, tout rapiécé. Il demanda que le Père Prieur voulût bien lui accorder quelques instants d'entretien. Celui-ci se rendit aussitôt à son appel. Dès qu'il le vit entrer dans sa cellule, le saint lui exprima ses regrets de lui avoir été si longtemps à charge et de l'avoir peut-être scandalisé plus d'une fois, lui et ses religieux. Puis il ajouta : « Voici l'habit que j'ai porté : il n'est pas à moi, j'en avais seulement l'usage, car je ne suis qu'un pauvre mendiant. Je prie donc Votre Révérence de m'en faire

l'aumône par charité, et de permettre qu'il serve à mon ensevelissement et que j'en sois revêtu dans la tombe. » Les religieux présents à cette scène ne pouvaient retenir leurs larmes. L'émotion gagna le Prieur lui-même qui, de peur de se laisser trop attendrir, se retira précipitamment. Mais la grâce l'avait touché. Il reconnut enfin ses torts envers celui dont la présence avait été un honneur et une bénédiction pour le Carmel d'Ubeda et dont la mort allait le rendre célèbre et en faire un lieu de pèlerinage. Il tint à lui exprimer son repentir et, dans la soirée du même jour, l'un de nos témoins le surprit trois fois à genoux au pied du lit du saint et lui demandant pardon.

Ce jour-là était le vendredi 13 décembre 1591. Dans la matinée, saint Jean de la Croix avait annoncé qu'il mourrait le lendemain. Le soir, sur les huit heures, il demanda l'Extrême-Onction, qu'il reçut avec de grands sentiments de componction, en répondant à toutes les oraisons. Le Père Provincial et tous les religieux de la communauté voulaient rester auprès de lui. Il les pria avec instance d'aller se reposer, leur assurant qu'ils en avaient le temps et qu'il aurait soin de les faire avertir au moment opportun. Quand ils se furent éloignés, il prit son crucifix et se mit à baiser à plusieurs reprises les pieds du Christ, en murmurant des oraisons jaculatoires, où s'exprimait tout son amour pour son Sauveur. A neuf heures, il demanda quelle heure il était. L'infirmier le lui ayant dit, il répondit : « Nous irons dire Matines au ciel, à minuit. »

Puis il entra en oraison. Son esprit, ravi en Dieu, semblait se détacher de son corps; le frère, croyant qu'il allait expirer, se leva pour aller chercher la Communauté. Le saint s'en aperçut et l'arrêta en lui disant : « Pourquoi voulez-vous les déranger déjà!

Ne voyez-vous pas qu'il n'est pas encore temps ? »

Alors, il se mit sur son séant, sans aide et sans effort, lui qui, depuis plusieurs jours, ne pouvait faire le moindre mouvement, si l'on ne venait à son secours. Il pria ensuite l'infirmier de réciter quelques psaumes en alternant avec lui. Le frère avait choisi les psaumes de la pénitence. Le moribond l'interrompt tout à coup, et lui demande de lire quelques chapitres du *Cantique des Cantiques*. Au moment de paraître devant le Souverain Juge, ce qui surnageait dans son âme, si humble cependant, si pénétrée de son indignité, c'était un amour plein de confiance et l'ardent désir de s'unir pour jamais à son Dieu. Rien donc ne pouvait mieux répondre à ses propres sentiments que les accents enflammés de l'auteur inspiré du divin épithalame.

Cependant, il demandait de temps en temps quelle heure il était. Quand il fut onze heures et demie, il fit prévenir la Communauté.

Le Provincial, le Prieur et tous les Religieux du couvent accoururent. Ils récitaient les prières de la recommandation de l'âme, lorsque l'horloge fit entendre les douze coups de minuit. Un frère sort aussitôt pour se rendre à la cloche. Dès qu'elle se met en branle, le malade demande ce que c'est. On lui répond qu'on sonne les Matines. Alors, d'une voix forte : « Gloire à Dieu ! » s'écrie-t-il. Puis, promenant les yeux sur l'assistance et la bénissant, pour ainsi dire, du regard, il prit son crucifix, le porta une dernière fois à ses lèvres en disant : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum* : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains¹ », et, au même instant, il expira.

1. Ps. xxx, 6.

Comme il l'avait prédit, il mourait à la première heure du samedi 14 décembre 1591. Il était âgé de quarante-neuf ans et en avait passé vingt-huit dans la vie religieuse, les cinq premières dans la Mitigation et les vingt-trois autres dans la Réforme.

IV

Quelques jours auparavant, le Père Antoine, voyant la douceur, la résignation, l'humilité, toutes les vertus dont l'héroïque malade donnait à tout moment l'exemple, n'avait pu contenir son admiration et avait dit aux Religieux qui l'entouraient : « Mes Pères, ouvrez toutes grandes, je vous en prie, les portes du monastère, afin que toute la ville vienne voir le trésor de grâces, le prodige de sainteté, le miroir de patience, que nous avons ici. » Il ne fut pas obéi sur le moment : mais, dans la nuit de la mort du saint, dès que la nouvelle s'en répandit au dehors, une foule immense, venue de tous les points de la ville, assiégea les portes du couvent, où on la laissa pénétrer. On vit alors des scènes sur lesquelles nos témoins se sont plu à insister et qui montraient assez quelle était, jusque dans le peuple, la renommée de ce saint religieux qui n'honorait pas moins sa patrie que l'Église et son Ordre.

Voici, par exemple, le récit d'un des Carmes d'Ubeda, le Père Jean de la Purification, qui avait aidé, sur l'ordre du Prieur, et quoique ce fût le temps du grand silence, à ouvrir les portes et à conduire dans la cellule mortuaire tous ces hommes, vieux ou jeunes, pauvres ou riches, bourgeois ou gentilshommes, prêtres et religieux, qui, depuis une heure après minuit jusqu'à l'aube, et malgré une pluie battante, ne cessèrent

d'affluer au monastère et de se succéder devant le corps du saint : « Ils se mettaient tous à genoux, lui baisaient les pieds et les mains ; beaucoup », dont la dévotion était plus vive que discrète, « prirent des morceaux de son habit qu'ils emportèrent comme des reliques. Il y avait encore là beaucoup de monde et une grande partie de la Communauté, lorsque entra un certain Yanela, jeune menuisier, connu pour mener une vie fort dissipée. Il criait : « Laissez-moi « voir le serviteur de Dieu, qui, cette nuit même, m'a « délivré de la mort. Mes ennemis m'attendaient pour « me tuer. Entraîné et guidé par le Saint qui m'apparut « et marchait devant moi, je sortis de la maison où ils « avaient formé le complot de m'assaillir, je traversai « plusieurs cours, franchis plusieurs obstacles, et arri- « vai à un mur au delà duquel je devais trouver mon « salut mais dont la hauteur égalait celle de quatre « hommes montés sur les épaules les uns des autres. « Soulevé par une force invisible jusqu'au faite de ce « mur, je me jetai en bas, de l'autre côté, et ne me fis « aucun mal. Je l'attribuai à la protection du Père Jean, « à qui je m'étais recommandé et qui m'a sauvé. Aussi, « lui ai-je promis de changer de vie, et je viens renou- « veler ma promesse devant ses restes bénis. » Le té-
moin ajoute : « J'ai revu ce Yanela depuis ; il était sincèrement converti, et vivait en bon chrétien. Il venait souvent prier le Saint sur sa tombe. »

Cette tombe ne devait pas garder longtemps son précieux dépôt. Trois mois avant sa mort, le Père Jean de la Croix arrivait au monastère d'Ubeda en mendiant, presque en proscrit. Il avait à peine rendu le dernier soupir, cet humble et pauvre religieux, qu'on appelait pendant sa vie « le Saint inconnu », était regardé dans toute l'Espagne comme une des gloires de son pays et des villes se disputaient l'hon-

neur de posséder sa dépouille mortelle. Il avait laissé à Ségovie de nombreux et puissants amis. Lorsqu'il quitta cette ville pour se rendre au Chapitre de Madrid, il avait dit à l'une de ses pénitentes, dona Anna de Peñalosa, qu'au sortir de cette assemblée, il ne retournerait pas à Ségovie, mais qu'elle l'y ferait revenir plus tard. Lorsqu'il mourut, cette noble et pieuse dame, ne pouvant consentir à trouver en défaut les lumières prophétiques, et moins encore la sincérité de son saint directeur, se crut en droit d'interpréter sa parole dans ce sens que son corps, grâce à elle, serait un jour transporté d'Ubeda à Ségovie. Elle se mit dès lors en devoir de préparer ce transfert qui était devenu l'objet de ses vœux les plus ardents. Le Carmel lui avait de grandes obligations, et devait en partie à ses largesses la fondation du monastère de Ségovie. D'autre part, elle pouvait faire agir, en haut lieu, de très puissantes influences. Elle avait un frère, don Luis de Mercado, conseiller d'État, qui était très bien vu du roi et en grand crédit à la Cour de Madrid. Ne négligeant aucune des ressources qu'elle avait ainsi à sa disposition, faisant appel à l'autorité, à la diplomatie de son frère, ne laissant pas oublier ce qu'elle avait fait elle-même pour un Ordre qui la comptait parmi ses bienfaitrices insignes, s'efforçant de faire accepter comme l'expression d'une des dernières volontés du saint les paroles qu'il lui avait adressées à son départ de Ségovie, et où elle persistait, en même temps, à voir une prédiction certaine de l'avenir, dona Anna finit par avoir raison des premières hésitations, des premières résistances que le Vicaire général et ses Consultants avaient d'abord opposées à ses instantes prières et par leur arracher un ordre qu'ils envoyèrent au Prieur d'Ubeda et qui lui enjoignait de remettre aux émissaires qu'il recevrait bien-

tôt, de leur part, le corps du serviteur de Dieu et de prendre toutes ses mesures pour que l'opération se fit le plus secrètement et le plus sûrement possible.

Peu après, ces émissaires se présentèrent au couvent pendant la nuit. La veille, le Prieur, prévenu d'avance de leur arrivée et prétextant une visite mystérieuse qu'il allait, disait-il, recevoir pour une affaire de l'Inquisition, avait expressément recommandé aux Religieux de se retirer de bonne heure dans leurs cellules et de n'en pas sortir avant le lever du jour suivant. Mais voilà que, vers le milieu de la nuit, l'un d'eux se met à crier à plusieurs reprises et assez haut pour être entendu des cellules voisines : « On emporte le corps du saint Père Jean de la Croix ! » C'était un novice, le futur Père Barthélemy de Saint-Basile, lequel rêvait et voyait en songe le serviteur de Dieu qui disait qu'on exhumait son corps, qu'on voulait l'emmener loin du monastère et qui exhortait ses frères d'Ubeda à s'y opposer de tout leur pouvoir. Grand émoi dans la communauté ! Plusieurs Pères se lèvent et, entendant du bruit du côté de l'église, se dirigent vers une fenêtre donnant sur le chœur, derrière le maître-autel. Ils voient le Prieur qui, aidé de deux laïques étrangers, était en train d'extraire le saint corps de la châsse où il était renfermé. Mais le Prieur les ayant aperçus, ils durent battre en retraite aussitôt, non sans avoir deviné la triste réalité. Dès le matin, elle fut, on ne sait comment, connue de la ville entière qui, se soulevant comme si l'ennemi eût été à ses portes, accourut au Carmel et protesta violemment contre l'enlèvement de ces restes vénérés qui étaient son plus précieux trésor. Le corps municipal eut beau réclamer auprès des Supérieurs de la Réforme, auprès du roi lui-même : il ne parvint pas à faire prévaloir ses droits. Alors, appuyé des plus notables habitants

du pays, de membres éminents du clergé et des Ordres religieux, il s'adressa au Saint-Siège, et finit, au bout de près de deux ans et demi de démarches et de négociations, en 1596, par obtenir un Bref de Clément VIII, qui lui donnait gain de cause et ordonnait la restitution du corps de saint Jean de la Croix à la ville et au Carmel d'Ubeda.

Ce Bref devait rester lettre morte. L'attitude de la Cour de Madrid, toujours favorable à la sœur de don Luis de Mercado, la crainte d'une émeute à Ségovie, dont les habitants n'étaient pas moins ardents à défendre leur conquête, que ceux d'Ubeda à vouloir la leur ravir, intimidèrent les Supérieurs du Carmel Réformé. Ils acceptèrent et firent accepter aux intéressés une transaction, en vertu de laquelle la sainte relique devait être partagée, mais inégalement, entre les deux villes rivales, de manière que Ségovie la gardât presque en entier, et que cependant des parties assez considérables en fussent cédées à Ubeda. Il y eut d'abord quelque mécontentement, quelques protestations de part et d'autre; mais, à la fin, Ségovie consentit à voir détacher du corps, objet du litige, une jambe et un bras, et Ubeda, tout en se réservant de faire valoir, plus tard, intégralement ses droits, reçut, comme un dédommagement momentané, ces précieux fragments d'un trésor qu'elle ne voulait pas encore désespérer de recouvrer un jour tout entier.

Dès lors, saint Jean de la Croix eut, on peut le dire, deux tombeaux qui devinrent deux lieux de pèlerinage, signalés l'un et l'autre par des miracles presque quotidiens, et qui témoignaient hautement du fidèle et pieux souvenir que ses contemporains gardaient à sa mémoire. Car ce sont bien ses contemporains qui, cinq ans à peine après sa mort, survenue lorsqu'il était encore dans la maturité de son âge et

avant qu'il eût atteint même le seuil de la vieillesse, manifestaient ainsi leur estime et leur vénération pour cet humble religieux, trop souvent méconnu, de son vivant, qu'ils avaient vu de leurs yeux, dont ils avaient pu toucher du doigt, pour ainsi dire, les vertus héroïques et l'incontestable sainteté. Par là, ils protestaient contre les injustices et les calomnies auxquelles il avait été en butte, dans le passé; ils préludaient aussi aux hommages de l'avenir et prévenaient le jugement de la postérité.

Depuis lors, celle-ci a rendu son verdict, et surtout l'Église s'est prononcée en dernier ressort et sans appel.

La double famille du Carmel Réformé honore en saint Jean de la Croix son père, son législateur, son modèle.

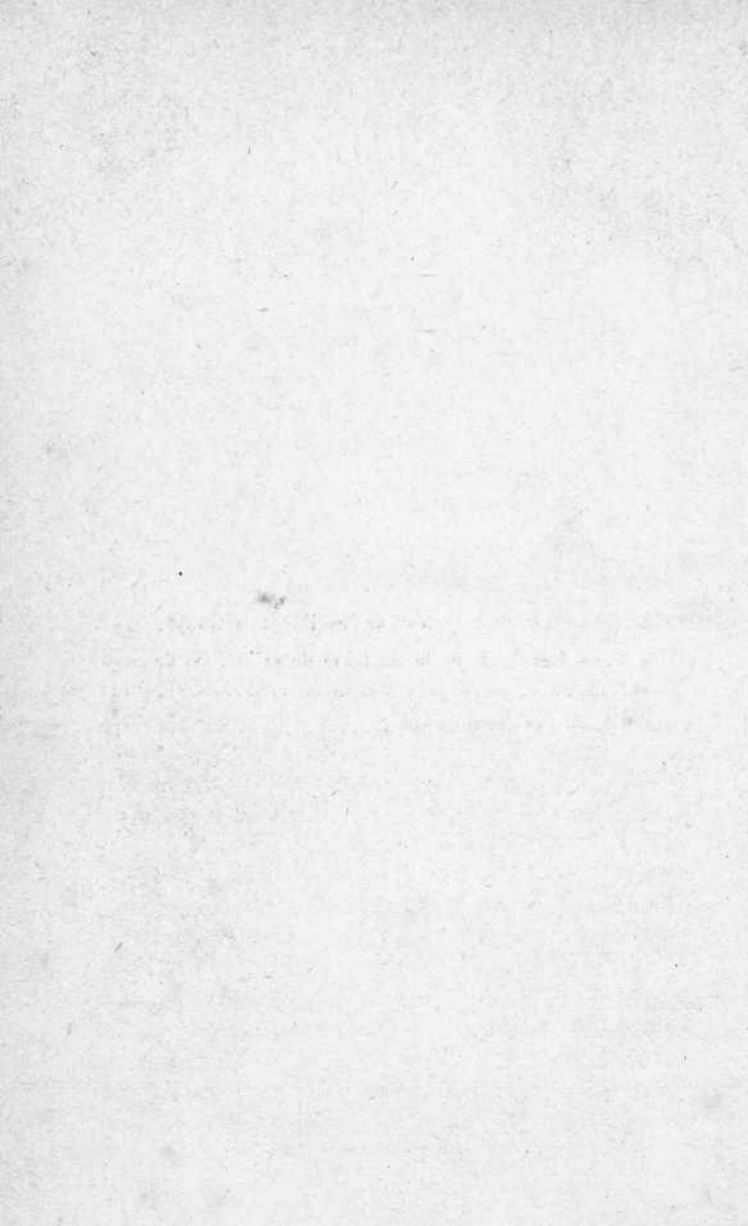
Dans la littérature religieuse, il figure au premier rang parmi les maîtres, parmi ceux dont les sentiments font autorité, dont les œuvres vivront toujours sans jamais vieillir, et on a pu l'appeler le saint Thomas d'Aquin de la Mystique chrétienne¹.

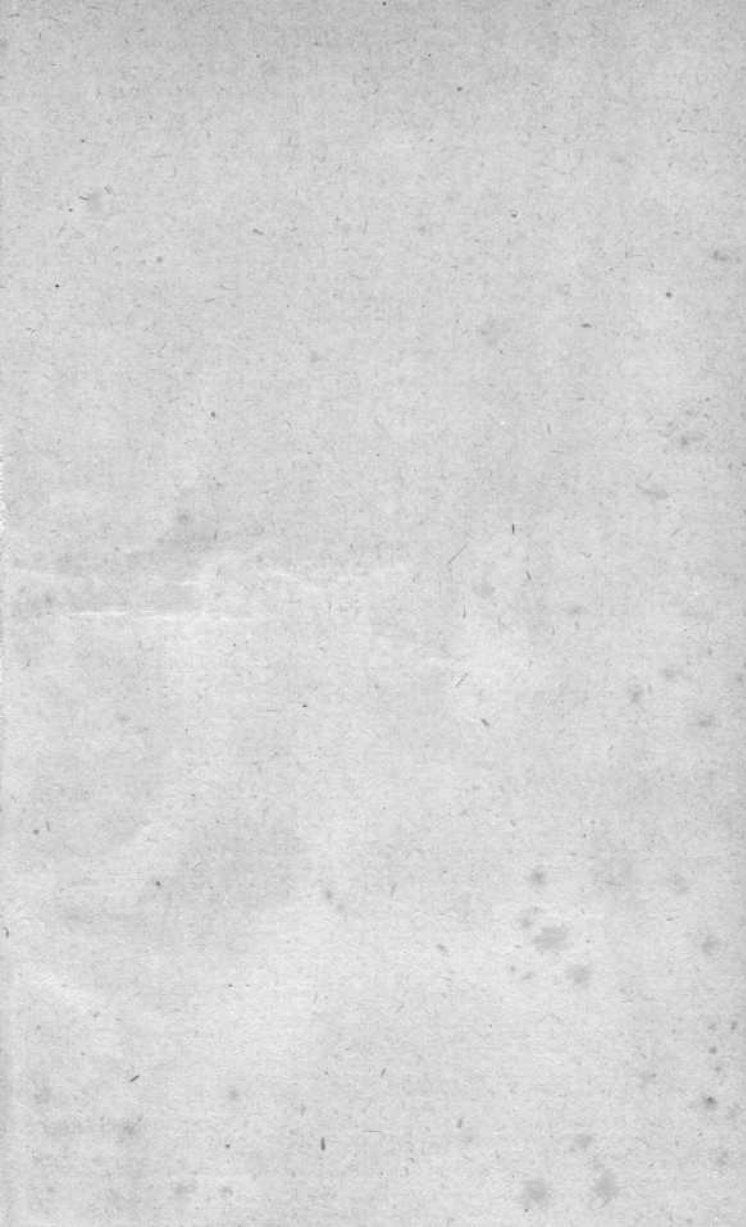
Enfin, Clément X l'a déclaré Bienheureux, le 21 avril 1675, et Benoît XIII l'a canonisé, le 26 décembre 1726.

1. Le Père Gérard de Saint-Jean de la Croix, Préface de son édition critique des œuvres du saint, citée plus haut.

TABLE DES MATIÈRES

| | Pages. |
|--|--------|
| AVERTISSEMENT..... | VII |
| CHAPITRE PREMIER. — Les premières années..... | I |
| CHAPITRE II. — La Réforme des Carmes (les premières fondations)..... | 30 |
| CHAPITRE III. — La Réforme des Carmes (les épreuves)... | 68 |
| CHAPITRE IV. — La Réforme des Carmes (l'organisation).. | 96 |
| CHAPITRE V. — Les écrits et la doctrine de saint Jean de la Croix..... | 121 |
| CHAPITRE VI. — Les derniers jours..... | 170 |





Nú
Est
Tal

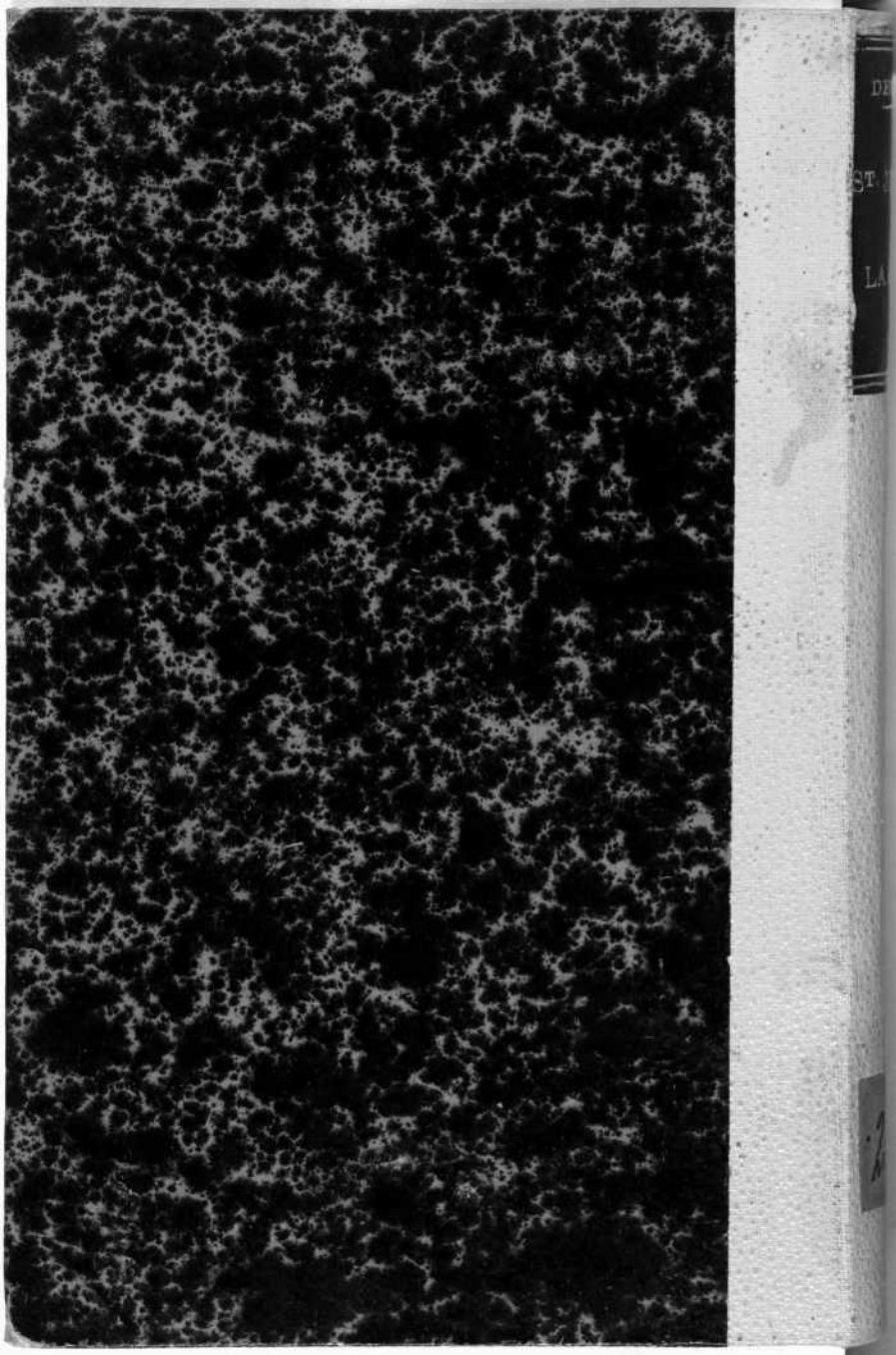
MARQUÉS DE SAN JUAN DE PIEDRAS ALBAS

BIBLIOGRAFÍA TERESIANA

SECCIÓN X

Libros escritos sobre Carmelitas de la Reforma Teresiana.

| | | | |
|--------------|------|--------------------------|-------|
| Número..... | 2032 | Precio de la obra..... | Ptas. |
| Estante..... | 127 | Precio de adquisición. » | » |
| Tabla | 3 | Valoración actual..... | » |



DEMINGUID

ST. JEAN DE

LA CROIX

2032.